KAOLACK 2011

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple-Un But-Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kaolack

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2011

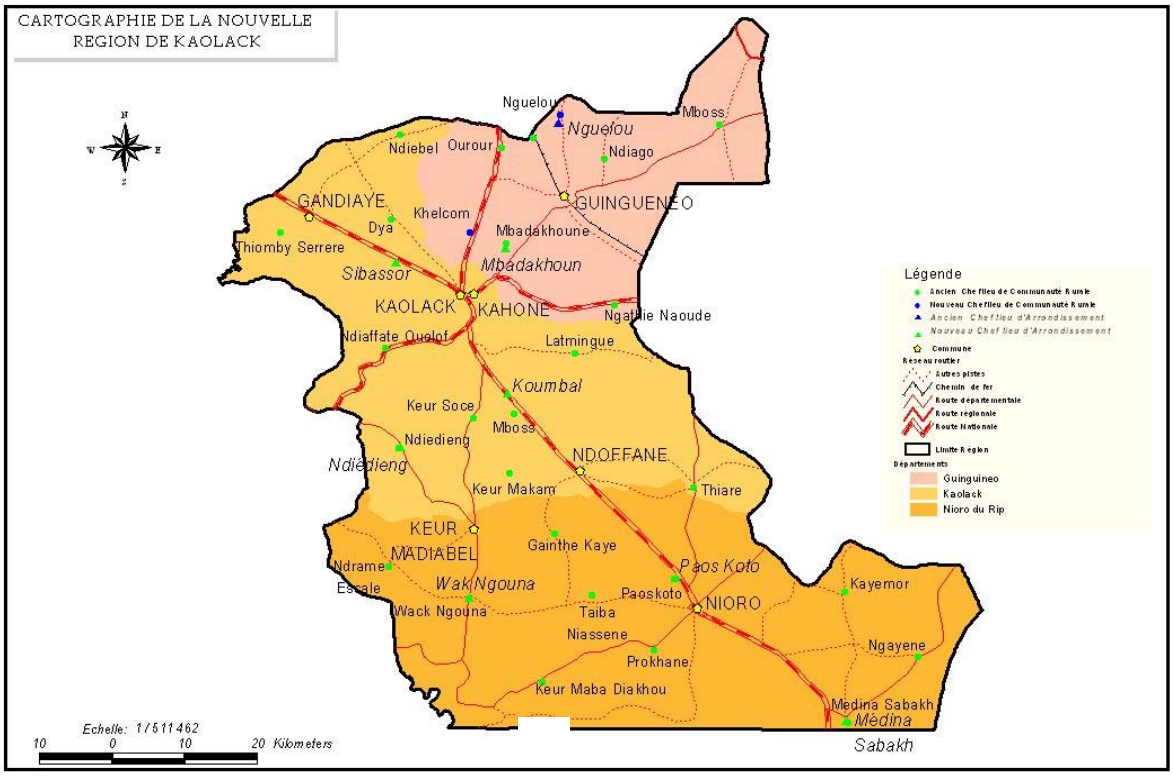

COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	Babacar FALL
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION	
Chef du Service Régional	Mbaye NDIAYE
Expert 1	Amath DIAGO

COMITE DE LECTURE	
Seckène SENE	Direction Générale
Abdoulaye Mamadou TALL	Direction Générale
Mamadou DIENG	Direction Générale
Alpha WADE	CPCCI
Saliou MBENGUE	CPCCI
Thiayédia NDIAYE	CPCCI
El Hadji Malick GUEYE	DMIS
Mamadou BAH	DMIS
Alain François DIATTA	DMIS
Amadou Fall DIOUF	DSDS
Adjibou Oppa BARRY	DSDS
Atoumane FALL	DSDS
Jean Rodrigue MALOU	DSDS
Mamadou FAYE	DSECN
Modou Ndour FAYE	DSECN
Abdou DIOUF	DSECN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)
Rocade Fann Bel-air, en face de la Caisse de Sécurité Sociale à Colobane
B.P. 116 Dakar R.P_Sénégal / Téléphone (221) **33** 869 21 39 / Fax (221) **33** 824 36 15
Site web: www.ansd.sn / Email: statsenegal@ansd.sn; statsenegal@yahoo.fr
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

SERVICE REGIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE DE KAOLACK
B.P. 313, Kaolack Sénégal / Téléphone (221) **33** 941 28 84 Email: srsd.kaolack@ansd.sn

Table des matières

Sommaire

LISTE DES TABLEAUX 6
LISTE DES GRAPHIQUES 8
Abréviations, sigles et acronymes 11
PRESENTATION DE LA REGION 13
A) SITUATION ECO - GEOGRAPHIQUE 13
B) CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES 14
C) SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE 14
D) SITUATION METEOROLOGIQUE 15
CHAPITRE1 DEMOGRAPHIE 17
INTRODUCTION 17
I. CARACTERISTIQUES D'ENSEMBLE 17
1-1 –Effectifs globaux 17
1.2 - Répartition spatiale de la population 17
1.3-Densité de la population 18
II- STRUCTURE PAR AGE ET SEXE 18
2.1 Structure par sexe 18
2.2 Structures par âges 19
2.3 Pyramide des âges 20
2.4 Population des Collectivités Locales de la région de Kaolack 20
CONCLUSION 23
CHAPITRE2 AGRICULTURE 25
INTRODUCTION 25
I- PREPARATION DE LA CAMPAGNE 2011/2012 25
1.1 Mise en place des semences 25
1.2 Mise en place des fertilisants 26
II- DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2010/2011 27
2.1. La pluviométrie 27
2.2 La campagne agricole 2009/2010 28
III- COMMERCIALISATIONDE L'ARACHIDE 30
CONCLUSION 30
CHAPITRE4 EAUX ET FORETS 32
INTRODUCTION 32
I- FORETS 32

II- FEUX DE BROUSSE 33
III- CHASSE 36
IV- REBOISEMENT 42
V- EXPLOITATION FORESTIERE 44
VI- PERSONNEL ET INTERVENANTS 44
CONCLUSION 45
CHAPITRE5 EMPLOI 46
INTRODUCTION 46
I- ETABLISSEMENTS OUVERTS 46
II- CONTROLE DE L'IRT 46
III-VISITES DE CONSULTATIONS A L'IRTSS 47
IV-ACCIDENTS DE TRAVAIL 47
V- CONTRATS DE TRAVAIL 47
VI- DEMANDES D'EMPLOI 48
CONCLUSION 48
CHAPITRE6 HYGIENE 49
INTRODUCTION 49
I- RESSOURCES 49
1.1. Personnel de la Brigade d'Hygiène 49
1.2. Mouvement du personnel 50
1.3. Les moyens de la Brigade d'Hygiène 50
II- ACTIVITES 51
CONCLUSION 53
CHAPITRE6 : PECHE 54
INTRODUCTION 54
I. NATURE DE L'ARMEMENT 54
1.1. Au niveau de la pêche maritime 54
1.2. Au niveau de la pêche continentale 54
II- MISES A TERRE 55
III- VENTILATION DE LA PRODUCTION 55
IV- APPORTS EXTERIEURS 56
VI- PERSONNEL 60
CONCLUSION 61
CHAPTRE7 : HYDRAULIQUE 62
INTRODUCTION 62
I- HYDRAULIQUE RURALE 62
1.1. Situation des ouvrages hydrauliques dans la région de kaolack 62
1.2. Les réalisations en cours 63
II- HYDRAULIQUE URBAINE 64

CONCLUSION 66
CHAPITRE8 : TRANSPORT 67
INTRODUCTION 67
I- SITUATION DES ROUTES 67
1.1. Réseau routier 67
1.2. Actions prioritaire du réseau routier 68
II-SITUATION DU TRANSPORT ROUTIER 68
2.1. Situation des immatriculations 68
2.2. Permis de conduire 69
III- TRANSPORT FLUVIO-MARITIME 70
CONCLUSION 71
CHAPITRE9 : EDUCATION 72
INTRODUCTION 72
I- ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE 72
1.1. Structures 72
1.2. Effectifs 72
1.3. Personnel 73
II- ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE 74
2.1. Recrutement au CI 74
2.2. Infrastructures 74
2.3. Effectifs 75
2.4. Examen 76
2.5. Personnel 77
III- ENSEIGNEMENT MOYEN ET SECONDAIRE 79
3.1. Examen 79
3.2. Personnel 80
IV- ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 82
4.1. Enseignement Technique 82
4.2. Enseignement professionnel 83
V- ENSEIGNEMENT DE L'ARABE 85
VI- L'EDUCATION INTEGRATRICE 86
VII- PROGRAMME EDUCATION NON FORMELLE 87
VII- COORDINATION 87
CONCLUSION 89
CHAPITRE10 : CULTURE 91
INTRODUCTION 91
I- SITES DES CEREMONIES CULTURELLES 91
II- SITES ET MONUMENTS HISTORIQUES CLASSES 92
III- INFRASTRUCTURES CULTURELLES 93
CONCLUSION 93

SRSD/Kaolack BP 313 Tel 33 941 28 84 Email: srsd.kaolack@ansd.sn

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Répartition de la population de Kaolack selon le département et le milieu en 2011 17
Tableau 2: Répartition de la population de la superficie et de la densité selon le département en 2011 18
Tableau 3: Répartition de la population de la région de Kaolack par sexe selon le département et le milieu de résidence en 2011 18
Tableau 4: Répartition de la population régionale par sexe selon les groupes d'âges en 2011 19
Tableau 5: Répartition de la population régionale par sexe selon les groupes d'âges spéciaux en 2011 19
Tableau 6: Répartition de la population du département de Guinguinéo par sexe selon la collectivité locale en 2011 21
Tableau 7: Répartition de la population du département de Kaolack par sexe selon la collectivité locale en 2011 21
Tableau 8: Répartition de la population du département de Nioro par sexe selon la collectivité locale en 2011 22
Tableau 9: quelques indicateurs 23
Tableau 10: Situation des semences de la campagne 2011/2012 26
Tableau 11: Situation des semences de la campagne 2011/2012 (suite) 26
Tableau 12: Situation des semences de la campagne 2011/2012 (suite) 26
Tableau 13: Situation de fertilisants distribués de la campagne 2011/2012 27
Tableau 14: Situation de fertilisants distribués de la campagne 2010/2012 (suite) 27
Tableau 15: Evolution de la pluviométrie des années 2010/2012 27
Tableau 16: Superficie, Rendement et Production des cultures céréalières en 2011/2012 28
Tableau 17: Superficie, Rendement et Production des cultures industrielles et rentes en 2011/2012 29
Tableau 18: Superficie, Rendement et Production des cultures industrielles et autres cultures en 2011/2012 29
Tableau 19: Disponibilité céréalière par département en 2011/2012 29
Tableau 20: Réception de la SUNEOR 30
Tableau 21: Réception de la NOVASEN 30
Tableau 22: Situation des forêts classées de la région de Kaolack en 2011 32
Tableau 23: Superficies brûlées en ha et nombre de cas des trois (03) dernières années 33
Tableau 24: bilan de la campagne de lutte contre les feux de brousse 2010-2011 35
Tableau 25: Répartition des feux de brousse par département en 2010-2011 36
Tableau 26 : Présentation des zones amodiées de la Région 37
Tableau 27: Situation Globale des chasseurs et permis enregistrés en 2010 - 2011 38
Tableau 28: Situation des chasseurs et permis enregistrés 2010/2011 38
Tableau 29: Répartition du gibier abattu en 2010 - 2011 39
Tableau 30: Récapitulation du gibier abattu pour la saison 2010-2011 39
Tableau 31: Situation des taxes, licences d'exploitant cynégétique et superficies amodiées recouvrés à Kaolack saison chasse 2010 -2011 40
Tableau 32: Situation des permis de chasse délivrés en 2010 et 2011 40
Tableau 33: Situation des autres taxes en 2010 et 2011 41
Tableau 34: Recettes encaissées saison chasse 2010-2011 41
Tableau 35: Evolution du nombre de zones, de chasseurs, de gibiers abattus, de recettes et du contentieux 41

Tableau 36: Production de plantes par type de pépinières et par structure d'encadrement en 2011 42
Tableau 37: Production de plantes par type de pépinières et par secteur en 2011 42
Tableau 38: Plantation massive (ha) en 2011 43
Tableau 39: Plantation linéaire et distribution de plantes (km) en 2011 43
Tableau 40: Plantations conservatoires en 2011 43
Tableau 41: Actions de réhabilitation (ha) en 2011 44
Tableau 42: Exploitation forestière 44
Tableau 43: Répartition du personnel de l'inspection Régionale des Eaux et Forêts par département en 2011 44
Tableau 44: Liste des intervenants dans le secteur en 2011. 45
Tableau 45: Répartition du nombre d'établissements déclarés selon le nombre de travailleurs et le statut en 2010 et 2011 46
.Tableau 46: Situation des visites effectuées par l'IRTSS en 2010 et 2011 46
Tableau 47: Situation des visites de consultations reçues par l'IRTSS en 2010et 2011 47
Tableau 48: Répartition des accidents du travail déclarés selon la durée de l'Interruption Temporaire de Travailler (ITT) en 2010 et 2011 47
Tableau 49: Répartition des contrats de travail selon le sexe et le type en 2010 et 2011 47
Tableau 50: Répartition des demandeurs d'emplois inscrits auprès des inspections du travail selon le statut en 2010 et 2011 48
Tableau 51: Effectifs de la BRH de Kaolack de en 2011 49
Tableau 52: Mouvement du personnel en 2011 50
Tableau 53: Evolution des effectifs de la BRH de Kaolack de 1998 à 2011 50
Tableau 54: Situation de la logistique en 2011 50
Tableau 55: Situation du matériel en 2011 51
Tableau 56: Situation des visites effectuées dans les concessions en milieu urbain en 2011. 51
Tableau 57: Situation des visites effectuées dans les concessions en milieu rural en 2011 ... 52
Tableau 58: Taux de couverture des visites domiciliaires en 2011 52
Tableau 59: Résultats du contrôle de l'eau effectué dans la région en 2011 53
Tableau 60: Tournées en zone rurale en 2011 53
Tableau 61: Evolution de l'armature en 2010 et 2011 54
Tableau 62: Evolution des apports en Tonne selon le département et la valeur commerciale estimée en millier de FCFA en 2010 et 2011 55
Tableau 63: Ventilation des apports en Tonne en 2010 et 2011 56
Tableau 64: Apports extérieurs selon la région ou le pays en 2011 56
Tableau 65 : Cours mensuel des apports 58
Tableau 66: Répartition du personnel du service Régionale des Pêches par département en 2011 60
Tableau 67: Nombre de forages par département en 2009, 2010 et 2011 63
Tableau 68: Etat des forages par département en 2010 et 2011 63
Tableau 69 : Répartition du nombre d'abonnés selon le département en 2010 et 2011 65
Tableau 70: Répartition des branchements sociaux selon le département en 2010 et 2011 65
Tableau 71: Répartition de la production en m3 selon le département en 2009 et 2010 65
Tableau 72: évolution des volumes vendus en m3 selon le département en 2009/2011 65
Tableau 73: Situation du personnel en 2011 selon le département et le sexe 66
Tableau 74: Répartition du réseau routier régional en 2010 67
Tableau 75: Situation des routes inscrites comme actions prioritaires en 2010/2011 68
Tableau 76: Parc automobile immatriculé entre 2006et 2011 69
Tableau 77: Evolution des permis de conduire de 2007 à 2011 69
Tableau 78: Duplicata et conversion Brevet Militaire (BM) de 2007 à 2011 69

SRSD/Kaolack BP 313 Tel 33 941 28 84 Email: srsd.kaolack@ansd.sn

Tableau 79: Activités du transport maritime dans le Port de Kaolack et ses annexes en 2010 70
Tableau 80: Situation des exportations en 2010 dans le port de Kaolack (en tonne) 70
Tableau 81: Situation des infrastructures selon le département et le milieu en 2011 72
Tableau 82: Situation des effectifs du préscolaire selon le statut et le département en 2011 .. 73
Tableau 83: Situation du personnel du préscolaire par département selon sexe et le statut en 2011 74
Tableau 84: Situation du recrutement au CI en 2011 74
Tableau 85: Situation des écoles des classes et des effectifs en 2011 75
Tableau 86: Répartition de la taille des écoles selon le département en 2011 75
Tableau 87: Situation des structures de l'enseignement élémentaire par département selon le statut en 2011 76
Tableau 88: Situation des effectifs de l'enseignement élémentaire selon le milieu en 2011 ... 76
Tableau 89: Evolution des résultats du CFEE de 2010 à 2011 77
Tableau 90: Situation du personnel de l'enseignement élémentaire par département selon la catégorie en 2011 77
Tableau 91: Le niveau de qualification professionnelle du dpt de Guinguinéo en 2011 78
Tableau 92: Le niveau de qualification professionnelle du dpt de Kaolack en 2011 78
Tableau 93: Le niveau de qualification professionnelle de Kaolack commune en 2011 78
Tableau 94: Le niveau de qualification professionnelle du dpt de Nioro en 2011 78
Tableau 95: Le niveau de qualification professionnelle de la région en 2011 79
Tableau 96: L'encadrement des Elèves et des Enseignants Ratio Elèves / Enseignant 79
Tableau 97: Evolution des résultats du BAC par département et selon le sexe en 2011 80
Tableau 98: Situation du corps professoral des lycées et collèges en 2011 80
Tableau 99: Situation du corps professoral des CEM et lycées en 2011 par département 80
Tableau 100: Situation du personnel de l'enseignement moyen et secondaire en 2011(Effectifs) 81
Tableau 101: Formation initiale des ressources humaines du moyen et secondaire (2011) 81
Tableau 102: Evolution des infrastructures de l'enseignement technique 82
Tableau 103: Evolution des effectifs par niveau et par sexe 82
Tableau 104: Evolution des filières de formation 84
Tableau 105: Evolution des résultats dans les sections 84
Tableau 106: Situation des écoles classiques publiques en 2011 85
Tableau 107: Situation des écoles franco-arabes publiques en 2011 86
Tableau 108: Situation de l'enseignement privé arabe en 2011 86
Tableau 109: Situation des daaras modernes en 2010 86
Tableau 110: Structures, effectifs, personnels 87
Tableau 111: Répertoire des sites des cérémonies culturelles de la région en 2010 91
Tableau 112: Répertoire des sites et monuments historiques classés de la région en 2010 92
Tableau 113: Répertoire des infrastructures culturelles de la région en 2009 93

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Pyramide des âges de la population de la région de Kaolack-en 2011 20
Graphique 2 : Situation des superficies brûlées en ha et nombre de cas des trois (03) dernières années 34
Graphique 3: Situation des superficies brûlées en ha par département en 2010-2011 36
Graphique 4 : Evolution des résultats du Bac Technique 83

AVANT-PROPOS

Le Service Régional de la Statistique et de la Démographie (SRSD) est une antenne régionale de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) qui est sous la tutelle du Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan. Sa mission s'inscrit dans le cadre global de celle dévolue à l'ANSD, à savoir :

(i) collecter, centraliser, traiter, analyser et diffuser les informations statistiques nécessaires à l'élaboration de la politique économique et sociale ainsi qu'à l'appréciation des résultats de cette politique ;
(ii) assurer la coordination technique de l'appareil statistique national ;
(iii) mener des études et recherches sectorielles, macro-économiques et sociodémographiques utiles à la conduite de la politique économique, financière et sociale ;
(iv) assurer la coordination des travaux conduisant aux choix de politique économique et financière à court terme, en relation avec d'autres services de l'administration ;
(v) préparer et suivre des programmes économiques et financiers de court terme en relation avec d'autres services et organisations sous régionales.

Les SRSD tentent, année après année, de dresser un panorama de la situation économique et sociale des régions du Sénégal, en s'efforçant de dégager les atouts, les contraintes et les perspectives.

Cet exercice d'analyse de la conjoncture n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais se veut une présentation synthétique des caractéristiques et des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

La présente édition, comme celles qui l'ont précédée, essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale de la région. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité au niveau régional.

Que les responsables des services techniques et des partenaires de la région trouvent ici l'expression de nos vifs remerciements pour leur collaboration sans faille et la qualité de leurs informations. Tout le mérite de ce document leur revient et les imperfections sont à inscrire au passif des rédacteurs. Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Babacar FALL

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

SRSD/Kaolack BP 313 Tel 33 941 28 84 Email: srsd.kaolack@ansd.sn

REMERCIEMENT

Le Comité Régional de suivi de l'élaboration du document portant sur la Situation Économique et Sociale de la région de Kaolack, institué par l'arrêté n°032/GR.KL du 21 juillet 2008, sous la direction du Gouverneur de région, remercie tous les acteurs et toutes les personnes ressources de la région pour les informations fournies et leur contribution à la réalisation de ce document.

Abréviations, sigles et acronymes

AEP	Approvisionnement en Eau Potable
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASUFOR	Associations des Usagers de Forages
BAC	Baccalauréat
BEP	Brevet d'Etudes Professionnelles
BFEM	Brevet de Fin d'Etudes Moyens
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnel
CTB	Coopération Technique Belge
CCIA	Chambre de commerce d'Industrie et d'Agriculture
CDEAO0	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDIND	Contrat à Durée Indéterminée
CS	Centre de Santé
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
DRH	Division Régionale de l'Hydraulique
DS	District Sanitaire
ESPS	Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
GE	Générateur Electrique
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GOANA	Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance
I	Instituteur
IA	Instituteur Adjoint
IDE	Infirmier d'Etat
IEF	Inspection de l'Enseignement et de la Formation
IREF	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
ISM	Institut Supérieur de Management
IST	Infection Sexuellement transmissible
LOASP	Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale
MC	Maître Contractuel
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OMT	Organisation Mondiale du tourisme
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PC	Professeur contractuel
PNDS	Programme National de Développement Sanitaire
PPR	Peste des Petits Ruminants
PR	Privé
PS	Poste de Santé
PTME	Prévention de la Transmission Mère-Enfant
PU	Public
RD	Route Départementale
RGPHAE	Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage

RN	Route Nationale
RR	Route Régionale
SDE	Société Des Eaux
SIDA	Syndrome d'Ummino – Déficience Acquise
TAP	Taux d'Achèvement au Primaire
TBPS	Taux Brut de Préscolarisation
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
VAC	vacataire
VE	Volontaire de l'Education
ZIC	Zone d'Intérêt Cynégénétique

PRESENTATION DE LA REGION

Située entre 14°30’ et 16°30’ de longitude ouest et 13°30’ et 14°30 de latitude nord, la région de Kaolack s’étendait sur 16 010 km^2, représentant 14 % du territoire national. Avec le nouveau découpage, la nouvelle région couvre environ 4 927 km$^{2.}$ Elle se situe ainsi entre la zone sahélienne sud et la zone soudanienne nord.

Elle se trouve au cœur du bassin arachidier, et est limitée au nord et à l’ouest par la région de Fatick, à l’est par la nouvelle région de Kaffrine, au nord-est par la région de Diourbel et au sud par la République de Gambie.

Depuis 1984, la région subit sans cesse des morcèlements du fait des découpages administratifs. Elle comprenait un vaste domaine, appelé à l’époque la région du Sine Saloum qui regroupait les actuelles régions de Fatick, Kaffrine et Kaolack. La réforme administrative de 2002 l’a scindée en deux entités territoriales, donnant naissance aux régions de Fatick et Kaolack. Aujourd’hui, le décret n°2008-1025 du 10 septembre 2008 fixant le ressort territorial des régions, l’a encore divisé en deux : la région de Kaolack comprenant les départements de Kaolack, Nioro et Guinguinéo, et celle de Kaffrine qui emporte les ex départements de Koungheul et de Kaffrine. Les départements de Kaolack et Nioro restent inchangés ; par contre, le département de Guinguinéo qui est une nouvelle création, est amputé de la région de Fatick.

A) SITUATION ECO - GEOGRAPHIQUE

De type soudano-sahélien, le climat de la région se caractérise par des températures moyennes élevées d’avril à juillet (15-18°C à 35-40° C), une saison sèche de novembre à juin/juillet (8 à 9 mois) et une courte saison des pluies (juin/juillet à octobre).

Les précipitations se situent en moyenne entre 800 et 900 mm par an.

Le relief de la région est globalement plat.

Le réseau hydrographique est composé d’eaux de surface : le fleuve Saloum et les deux affluents du fleuve Gambie (Baobolong et Miniminiyang Bolong) et des eaux souterraines.

Elle présente trois types de sols: les sols tropicaux ferrugineux lessivés, les sols hydro morphes et les sols halomorphes.

La végétation est très variée, comprenant une savane arbustive, au nord, une savane au faciès boisé, vers le sud et le sud-est.

La faune est composée : d’animaux sauvages à plumes (terrestres et aquatiques) et à poils.

La zone éco – géographique se subdivise en deux sous – zones.

la sous-zone du Vieux Bassin Arachidier, couvrant les trois quarts (3/4) du département de Kaolack. Elle concentre plus de deux tiers (2/3) de la population régionale et cinq (06) forêts classées sur 10. Une longue pratique de mono culture de l’arachide, l’avancée des tannes et la production de charbon ont contribué à la destruction des ressources végétales et à la pauvreté des sols.

La sous - zone de polyculture, regroupant tout le département de Nioro et les parties méridionales du département de Kaolack. Elle possède quatre (04) forêts classées. Plusieurs variétés y sont cultivées et constitue des zones de pâturages pour le bétail.

B) CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES

L'islam est la principale religion, il est pratiqué par plus de 95% de la population. Le christianisme arrive en deuxième position avec plus de 4% et enfin les animistes qui constituent moins d'1%.

Les ethnies les plus importantes sont : les Wolof (plus de 60%), les Pulaar (près de 20%), les Serrer (environ 10%), les Bambaras, etc.

C) SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE

Activités agricoles

Elles occupent 75 % de la population et s'adonnent aux cultures : de l'arachide, des pastèques, du niébé, du mil souna, du sorgho, du maïs, du sésame, du riz, du fonio et des cultures maraîchères. Les cultures industrielles ou de rente sont dominées par l'arachide, malgré les difficultés de la filière.

- Activités pastorales

L'élevage, encore extensif, est constitué de bovins, d'ovins, de caprins, d'équins, de porcins et de volailles. Cependant, les embouches bovine, ovine et l'aviculture se développent.

- Pêche

Deux types de pêche sont pratiqués dans la région. Il s'agit de la pêche maritime et de la pêche continentale. La pêche maritime produit près de 800 tonnes de poissons, par an et l'essentiel de la consommation régionale provient d'autres régions. Quant à la pêche continentale, pratiquée dans les bolongs et mares de la région, elle a une production négligeable.

- Exploitation forestière

Les exploitants forestiers produisent du charbon de bois, du bois de chauffe et divers produits de cueillette, comme le pain de singe.

Toutefois, il faut reconnaître que la région est fermée à l'exploitation forestière.

- Activités industrielles

Le tissu industriel de la région est peu dense, mais satisfaisant par rapport aux autres régions. Il comprend la Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SONACOS/ Lydiane) devenue aujourd'hui SUNEOR, produisant de l'huile végétale ainsi que la NOVASEN créée en 1989, de la Nouvelle Société des Salins du Sine Saloum (NSSS).

Il s'est cependant fortement enrichi suite au rattachement de la zone industrielle de Kahone à la Région de Kaolack avec la SOTEXKA, la SENSAC, la SENEMBAL, la SODIKA, la SODFITEX et la Centrale Electrique de Kahone. Toutes ces sociétés à l'exception de la SODFITEX et de la Centrale Electrique de Kahone qui s'est enrichie d'une nouvelle centrale sont aujourd'hui fermées suite à la forte concurrence des grandes entreprises. La SOTEXKA qui a trouvé un repreneur est en voie de réouverture sous le nom de DOMITEXKA-SALOUM (Domaine Industriel et Textile de Kaolack-Saloum)

L'Industrie Sénégalaise du Cycle (ISENCY), spécialisée dans le montage de bicyclettes et de cyclomoteurs et la Société Africaine de Savonnerie MAHAWA (SASMA) produisant des savons sont aujourd'hui fermées.

- Activités artisanales

L'artisanat est très développé dans la région. Il existe une Chambre des Métiers où la plus part des artisans sont inscrits.

Au niveau du marché de Kaolack, c'est la fabrication de chaussures à partir des peaux traitées localement ou de produits synthétiques importés.

Il existe aussi un village artisanal à Kaolack où s'exercent différents métiers des métaux précieux, du bois, des textiles (teinture) et des peaux.

Dans le monde rural c'est la poterie avec la production de canaris dans les zones à sols argileux le long du Saloum.

La vannerie et le tissage avec la fabrication de paniers et de cordages existe aussi dans la région.

Les trois types d'artisanat (de production, d'art et de service) coexistent et des artisans sont inscrits à la Chambre de métiers de la région.

- Activités commerciales

C'est l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie régionale. Ce dynamisme date de la colonisation et est lié à la culture de l'arachide.

La situation de carrefour de la région avec un réseau routier partant vers toutes les régions du pays, un chemin de fer dense jusqu'à une période récente (dans le département de Guinguinéo) et un port en demi éteint, avaient fait de Kaolack un centre de collecte (arachide) et de redistribution.

Aujourd'hui, le commerce commence à prendre de nouvelles dimensions avec l'entré en force des clients maliens qui viennent se ravitailler en denrée et surtout en sel dans les ports de Kaolack et Diorhane. Autrement dit, le commerce extérieur est florissant avec l'appui de ces ports qui sont chargés de commercialiser le sel vers l'extérieur notamment au Congo et en Côte d'Ivoire.

- Transports

Le réseau routier long de 1.677 km, est relativement dense et donne à la région une assez grande accessibilité. Le transport ferroviaire dont le réseau n'est pas très important s'étend sur quelques km, entre Guinguinéo et la frontière avec Kaffrine, quant au transport maritime, en déclin, il est basé sur Diorhane et Lyndiane, les deux annexes du port de Kaolack.

D) SITUATION METEOROLOGIQUE

Le climat de la région de Kaolack est de type soudano-sahélien, marqué par des températures relativement hautes, une longue saison sèche (de Novembre à Juin) et une saison des pluies de quatre mois (de Juillet à Octobre).

- Température

La région de Kaolack, réputée être une zone où la canicule est la plus rudement ressentie n'a pas rompu à la tâche en affichant une température moyenne maximum de 37° en 2011 contre 36.5° en 2010. Les moyennes des températures maximum les plus faibles sont observées entre 2008 et 2009 et en 2010, la canicule reprend son droit en se positionnant au-delà des 36°.

Par contre, la moyenne annuelle en minimum a atteint une baisse d'environ un à deux degré par rapport aux deux dernières années. A ce niveau, la région n'envie pas les autres régions du Sénégal car la température oscille entre 21 et 23 degrés.

- Vent

La région de Kaolack est balayée par L'harmattan, vent chaud et sec et la mousson qui sont des vents porteurs de pluie. Comme d'habitude, la direction constante des vents de juin en octobre est orientée vers le secteur Ouest. La direction des vents du secteur Nord se porte sur les premiers et derniers trimestres.

- Humidité

La quantité d'eau que contient une masse d'air est appelée l'humidité. Les taux d'humidité les plus élevés observés au cours de l'année 2011 sont localisés en hivernage c'est-à-dire les mois de juin à octobre. Selon les normes, le taux d'humidité est normal s'il est compris entre 80% et 100%. Elle est déficitaire s'il est inférieur à 80% et excédentaire s'il est supérieur à 120%. Fort de ce constat, seuls les mois de d'août et de septembre ont accusé une humidité normale

- Evaporation et insolation

L**'**évaporation moyenne a atteint un niveau maximum record de 269 mm en 2011 au mois de février. Généralement c'est au cours de l'hivernage où le niveau d'évaporation diminue descendant même sous la barre des 100 mm.

L'insolation ou le nombre d'heures de soleil se situe entre 200 et un peu plus de 300 heures de 2009 à 2011. Rarement le nombre d'heures de soleil n'a atteint moins de 200. C'est seulement aux mois de décembre et janvier respectivement de 2010 et 2011 que cela a été le cas.

Le soleil est l'une des richesses de la région de Kaolack pour le tourisme et les énergies nouvelles et renouvelables.

CHAPITRE1 DEMOGRAPHIE

INTRODUCTION

Le Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kaolack met à la disposition des utilisateurs les données démographiques suivantes pour leur permettre de prendre aisément les bonnes décisions dans le cadre de leurs activités. Ces données sont issues du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002 (RGPH-2002) et ont été mises à jour par des projections.

Ces projections sont issues d'un large consensus. Elles ont été réalisées avec l'appui technique du Conseiller régional d'AWARE et la participation de techniciens issus d'horizon divers (MEF (ANSD-DP-DPRH), IPDSR, DAPS, DPRE, Environnement, DAT, SNIS, UNICEF). Les hypothèses ont été formulées par rapport à une évolution probable des différents facteurs de la dynamique de la population, notamment:

La structure de la population, par sexe et par âge ;

La structure de la population selon le milieu de résidence (urbaine ou rurale)

L'Indice synthétique de fécondité comme indicateur de fécondité ;

L'espérance de vie ;

La structure de la mortalité (à travers l'emploi d'une table-type de mortalité, celle de Coale & Demeny Nord).

Ce chapitre présente également d'autres indicateurs sur les caractéristiques d'ensemble et sur la structure par âge et sexe de la population de la région.

I. CARACTERISTIQUES D'ENSEMBLE

1-1 –Effectifs globaux

La population de la région de Kaolack est estimée en 2011 à 816 855 hts avec une forte majorité des femmes de plus de 51 %.

1.2 - Répartition spatiale de la population

La population de la région de Kaolack est inégalement répartie. En effet, le département de Kaolack, abritant le chef lieu de la capitale devient le plus peuplé avec 50,3% de la population suivi de Nioro 36,6% et enfin du tout nouveau département Guinguinéo avec 13,1.

L'autre fait marquant de la région, c'est sa population qui est essentiellement rurale. Plus de 68% de la population habitent en zone rurale contre 23,5 % en milieu urbain dont prés de la moitié vivent dans la commune de Kaolack.

Tableau n°1 : Répartition de la population de Kaolack selon le département et le milieu en 2011

	Effectif	%
Guinguinéo	106 943	13,1
Kaolack	410 577	50,3
Nioro	299 335	36,6
Région	816 855	100

Urbain	258 697	31,7
Rural	558 158	68,3
Région	816 855	100

Source : ANDS /SRSD-KAOLACK

1.3-Densité de la population

L'ancienne région de Kaolack couvrait une superficie de 16 010 km^2. Le nouveau découpage administratif a rétréci la superficie de la nouvelle région de Kaolack car le département de Kaffrine qui représentait plus de 70% de l'espace est extrait de la nouvelle région de Kaolack. Aujourd'hui; cette nouvelle région de Kaolack rencontre beaucoup de difficulté pour reconstituer la superficie réelle de son territoire. En ce qui concerne les départements de Kaolack et Nioro; il n'y a pas de changement car leur superficie reste intacte. Le problème se situe au niveau du nouveau département de Guinguinéo qui est composé essentiellement de l'ancien arrondissement de Mbadakhoune qui faisait partie de la région de Fatick. C'est pourquoi, nous avons fait des recherches pour évaluer la superficie de la région, estimées à 5357 km^2; grâce aux différents PLD et études de la région…

A ce titre, la région de Kaolack est la troisième région la plus petite, derrière Diourbel et Dakar.

Ainsi, la densité de la région de Kaolack est estimée à 152. Le département de Kaolack connaît une très forte concentration de la population car plus de deux cent habitants vivent sur un rayon d'un kilomètre carré, contrairement aux autres départements qui font moins de 150 habitants au kilomètre carré.

Tableau 2: **Répartition de la population de la superficie et de la densité selon le département en 2011**

Département	Superficie	Population	Densité
Kaolack	1 889	410 577	217
Nioro	2 302	299 335	130
Guinguinéo	1 166	106 943	92
Région	5 357	816 855	152

Source : ANDS /SRSD-KAOLACK

II- STRUCTURE PAR AGE ET SEXE

2.1 Structure par sexe

Dans la région de Kaolack, les femmes avec 51,2 % de la population sont plus nombreuses que les hommes (48,8%). La prédominance des femmes est plus importante dans le département de Kaolack (51,6%) et moins importante dans celui de Guinguinéo avec 50,5.

Tableau 3: Répartition de la population de la région de Kaolack par sexe selon le département et le milieu de résidence en 2011

Département	Homme	Femme	% femme	Total

Guinguinéo	52 980	53 963	50,5	106 943
Kaolack	199 057	211 520	51,5	410 577
Nioro	146 548	152 787	51,0	299 335
Région	398 585	418 270	51,2	816 855
Urbain	122 821	135 876	52,5	258 697
Rural	275 764	282 394	50,6	558 158

2.2 Structures par âges

La structure par âge de la population de la région de Kaolack montre qu'elle est une population très jeune. Les moins de 21 ans représentent 61,2% de la population totale alors que les personnes âgées de 60 ans et plus ne représentent que 5,2% de la population avec une prédominance des hommes représentant 50,5%. Chez ces moins de 20 ans il y a presque égalité de genre avec 50,3 de filles contre 49,7% de garçons.

Tableau 4: Répartition de la population régionale par sexe selon les groupes d'âges en 2011

Tranche d'Ages	Homme	Femme	% femme	Total
0 à 4 ans	68 835	69 516	50,2	138 350
5 à 9 ans	70 016	69 449	49,8	139 466
10 à 14 ans	54 962	53 872	49,5	108 834
15 à 19 ans	46 930	50 473	51,8	97 403
20 à 24 ans	32 828	34 352	51,1	67 180
25 à 29 ans	25 834	31 719	55,1	57 554
30 à 34 ans	20 445	24 532	54,5	44 977
35 à 39 ans	15 926	18 521	53,8	34 447
40 à 44 ans	14 212	15 945	52,9	30 156
45 à 49 ans	10 332	11 069	51,7	21 402
50 à 54 ans	10 034	11 385	53,2	21 419
55 à 59 ans	6 830	6 480	48,7	13 310
60 à 64 ans	7 213	7 880	52,2	15 093
65 à 69 ans	5 067	4 183	45,2	9 250
70 à 74 ans	4 201	4 631	52,4	8 832
75 à 79 ans	2 414	1 829	43,1	4 243
80 et +	2 506	2 435	49,3	4 940
TOTAL	398 585	418 270	51,2	816 855

Source : ANDS /SRSD-KAOLACK

Tableau 5: Répartition de la population régionale par sexe selon les groupes d'âges spéciaux en 2011

Ages	Homme	Femme	Total
0 ans	12 794	13 379	26 862

0 - 2 ans	40 355	41 202	81 557
0 - 5 ans	83 351	83 948	167 299
3 - 5 ans	42 995	42 746	85 742
6 - 11 ans	79 103	77 916	157 018
7 - 12 ans	75 372	73 912	149 284
12 - 15 ans	41 464	41 526	82 990
15 - 17 ans	29 577	31 648	61 225
15 - 49 ans	166 508	186 610	353 118
60 et + ans	21 401	20 958	42 358

Source : ANDS /SRSD-KAOLACK

2.3 Pyramide des âges

La pyramide des âges est caractérisée par une base très large qui contraste avec un sommet rétréci. Cette forme indique la jeunesse de la population régionale qui peut être expliquée par une fécondité élevée et une baisse de la mortalité infantile. On note par ailleurs une prédominance du sexe masculin par rapport au sexe féminin dans les groupes des moins de 20 ans. Cette tendance va se renverser en faveur du sexe féminin à partir du groupe d'âge 20-24 ans.

Graphique 1: Pyramide des âges de la population de la région de Kaolack-en 2011

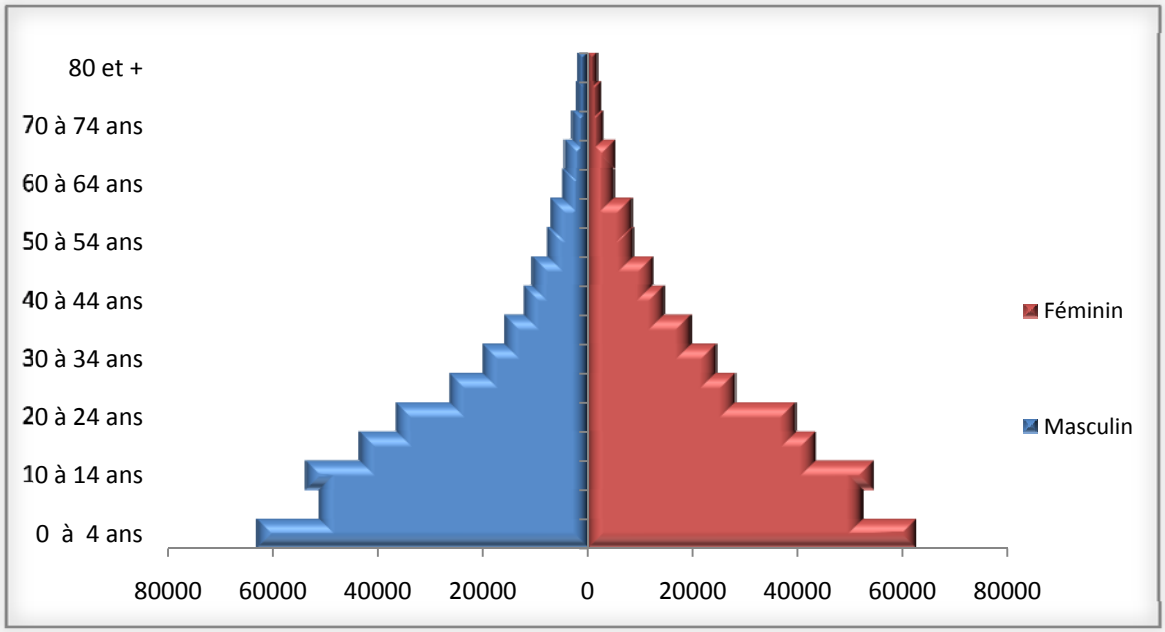

Source : ANDS /SRSD-KAOLACK

2.4 Population des Collectivités Locales de la région de Kaolack

Le département de Kaolack qui représente 50,3% de la population régionale est composé de 3 arrondissements, de 9 Communautés Rurales et de 4 communes. La commune de Kaolack constitue un poids démographique très important, représentant 47,2% de la population départementale et 87,5% de celle des communes. La Communauté Rurale de Ndiafatte est la

plus peuplée de l'ensemble des CR du département avec 29 361 habitants, suivie de celle de Latminngué avec 25 483 habitants.

Le nouveau département de Guinguinéo a un poids démographique relativement faible, représente 13,1% de la population régionale. Il est composé de 2 arrondissements de 8 Communautés Rurales et d'une seule commune qui représente 13,9% de la population départementale. La Communauté Rurale de Mboss est la plus peuplée de l'ensemble des CR du département avec 16 514 habitants, suivie de celles de Mbadakhoune avec 15 861 habitants.

Le département de Nioro qui représente 36,6% de la population régionale est composé de 3 arrondissements, de 11 Communautés Rurales et de 2 communes. La Communauté Rurale de Paoskoto est la plus peuplée de l'ensemble des CR du département, voire régionale avec 47 188 habitants, suivie de celles de Médina Sabakh avec 34 600 habitants et de Wack Ngouna avec 30 740 habitants.

La région compte environ 1216 villages officiels; ainsi répartis : 546 pour le département de Nioro, 485 pour celui de Kaolack et 185 pour celui de Guinguinéo.

Tableau 6: **Répartition de la population du département de Guinguinéo par sexe selon la collectivité locale en 2011**

Nom localité	Homme	Femme	population
Zone rurale	46 243	45 884	92 127
Zone urbaine	6 737	8 080	14 817
Commune de Guinguinéo	6 737	8 080	14 817
Arrondissement Mbadakhoune	22 127	21 690	43 817
CR Khelcom Birame	3 945	3 765	7 710
CR Mbadakhoune	8 102	7 759	15 861
CR Ndiago	4 816	4 918	9 734
CR Ngathie Naoude	5 264	5 248	10 512
Arrondissement Nguelou	24 116	24 194	48 310
CR Gagnik	5 763	5 797	11 560
CR r Nguelou	2 921	2 839	5 760
CR Mboss	8 225	8 289	16 514
CR Ourour	7 207	7 269	14 476
Département. Guinguinéo	52 980	53 964	106 944

Source : ANDS /SRSD-KAOLACK

Tableau 7: Répartition de la population du département de Kaolack par sexe selon la collectivité locale en 2011

Nom localité	Homme	Femme	population
Zone rurale	93 637	95 307	188 944
Zone urbaine	105 420	116 213	221 633
Commune GANDIAYE	5 102	5 493	10 595
Commune KAHONE	3 221	3 385	6 606
Commune KAOLACK	91 992	101 907	193 899
Commune NDOFFANE	5 105	5 428	10 533
Arrondissement. KOUMBAL	33 261	34 158	67 419

CR KEUR BAKA	10 088	10 595	20 683
CR LATMINGUE	12 689	12 794	25 483
CR THIARE	10 484	10 769	21 253
Arrondissement NDIEDIENG	38 457	38 870	77 327
CR KEUR SOCE	11 745	11 799	23 544
CR NDIAFATTE	14 579	14 782	29 361
CR NDIEDIENG	12 133	12 289	24 422
Arrondissement SIBASSOR	21 919	22 279	44 198
CR DYA	9 861	10 292	20 153
CR NDIEBEL	5 353	5 459	10 812
CR THIOMBY	6 705	6 528	13 233
Département Kaolack	199 057	211 520	410 577

Source : ANDS /SRSD-KAOLACK

Tableau 8: Répartition de la population du département de Nioro par sexe selon la collectivité locale en 2011

Nom localité	Homme	Femme	population
Zone rurale	135884	141203	277087
Zone urbaine	10 664	11 584	22 248
Commune NIORO	7 301	7 973	15 274
Commune de KEUR MADIABEL	3 363	3 611	6 974
Arrondissement MEDINA SABAKH	35652	38144	73796
CR KAYEMOR	9538	10374	19912
CR MEDINA SABAKH	16823	17777	34600
CR NGAYENE	9291	9993	19284
Arrondissement PAOS KOTO	59115	61071	120186
CR GAINTHE KAYE	12164	12106	24270
CR PAOS KOTO	22825	24363	47188
CR PROKHANE	13073	13281	26354
CR TAIBA NIASSENE	11053	11321	22374
Arrondissement WACK NGOUNA	41117	41988	83105
CR KEUR MABA DIAKHOU	12633	12537	25170
CR KEUR MADONGO (ex K, Madiabel)	3357	3476	6833
CR NDRAME ESCALE	9999	10363	20362
CR WACK NGOUNA	15128	15612	30740
Département Nioro	146 548	152 787	299 335

Source : ANDS /SRSD-KAOLACK

Tableau 9: quelques indicateurs

	Indicateurs	Région de Kaolack	Sénégal
ANSD REGION DE KAOLACK	Population estimée (2011)	816 855	12 862 589
	Superficie (km2)	5 537	196 712
	Taux d'urbanisation en % (en 2002)	23,3	40,7
	Taux d'accroissement naturel % (entre 2002 et 2006)	2,92	2,4
	Densité (Nbre d'habitants / km2) en 2011	166	65
	Age médian au 1er rapport sexuel (femmes de 20-49 ans)	17,8	18,7
	Age médian au 1er rapport sexuel (hommes de 25-59 ans)	22,5	20,9
	Age médian à la 1ère union (femmes de 20-49 ans)	17,6	18,5
	Age médian à la 1ère union (hommes de 30-59 ans)	26,3	28,1
	Adolescentes mères (15-19 ans) en %	25,5	18,9
	Nombre moyen d'enfants par femme	5,9	5,3
	Taux de mortalité infantile (0-1 an) en ‰	79	61
	Taux de mortalité juvénile (1-4 ans révolus) en ‰	84	64
	Taux de mortalité infanto juvénile (0-4 ans révolus) en ‰	156	121
	Taux de prévalence du VIH/SIDA (EDS, 2005)	0,7	0,7
	Taux d'analphabétisme en %	33,8	40,9
	Taux d'analphabétisme des hommes en %	36,9	31,7
	Taux d'analphabétisme des femmes en %	56,3	49,7

Source : ANDS /SRSD-KAOLACK

Dans cette présente édition, certains indicateurs, issus de l'EDS-2005 ont été présentés pour faire apparaitre la situation de la fécondité, de la mortalité infantile et juvénile, de la prévalence du vih/sida et du niveau de l'alphabétisation. Ces indicateurs sont le plus souvent comparés avec ceux du niveau national. A ce titre, des écarts assez importants sont observés tant au niveau de la mortalité infantile que celle juvénile. En effet, le Taux de mortalité infantile (0-1 an) est de 79‰ contre 61‰ pour le niveau national. L'écart est encore plus important en ce qui concerne la mortalité juvénile avec 84‰ contre 64‰.

Il faut noter par ailleurs que ces indicateurs sont actualisés dans les EDS-continue 2010/2011 et 2011/2012 mais ne sont pas désagrégés jusqu'au niveau régional.

CONCLUSION

L'ancienne région de Kaolack représentait 10% de la population nationale. Aujourd'hui, la nouvelle région qui s'est séparée des anciens départements de Kaffrine et de Koungheul, ne représente plus que 7% du Sénégal contre 4% pour la région de Kaffrine.

La nouvelle région de Kaolack a de réelles difficultés pour déterminer exactement sa superficie. La première estimation qui a été faite est issue de l'annuaire statistique de la santé de 2008. Ensuite; avec l'appui des PLD des différentes CL, des services techniques et de l'administration centrale; une nouvelle estimation est mise à jour.

De ce point de vue, la région de Kaolack passe de 4 927 à 5 357 km^2, représentant 2.8% du territoire national là où Kaffrine occupe 7%.

CHAPITRE2 AGRICULTURE

INTRODUCTION

L' Etat a entrepris depuis 2000, d'importants programmes de relance de certaines filières, la diversification et l'intensification des productions agricoles, basée sur la promotion d'un certain nombre de cultures susceptibles de concilier la satisfaction des besoins vivriers intérieurs et la conquête du marché extérieur grâce à la haute valeur ajoutée des produits transformés.

C'est ainsi que plusieurs programmes qui ont surtout vocation de lutter contre la pauvreté ont vu le jour : les programmes spéciaux, le plan REVA, la Grande offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA), le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA), le Programme d'Assistance à la Filière Agricole (PAFA), The Cooperative League of the United States of America (*CLUSA*), la Plateforme Multifonctionnelle, entre autres.

Le programme agricole 2011-2012 constituant la quatrième année de la GOANA a été exceptionnellement marqué par :

Les importantes quantités des semences et des engrais minéraux subventionnés mises à la disposition des producteurs de la région comme dans les années précédentes.

Un hivernage très précoce, mais caractérisé par une mauvaise répartition spatio-temporelle des pluies avec des pauses pluviométriques.

Le présent chapitre fait l'état :

De la préparation de la campagne 2011/2012;

du déroulement de la campagne de production agricole;

de la commercialisation de l'arachide.

I- PREPARATION DE LA CAMPAGNE 2011/2012

Pour une réussite sans faille de la campagne agricole et de la GOANA en particulier, il est mis en place : un comité régional de supervision, de contrôle et de suivi des opérations de mise en place et de cession des intrants, du matériel agricole et de la commercialisation pour la campagne agricole, des comités départementaux et des comités locaux au niveau des arrondissements par le gouverneur de la région, les préfets et les sous préfets.

Ces commissions suivent et coordonnent la réception et la cession des intrants et du matériel agricole, veillent sur leur sécurité et leur qualité et rendent compte chaque semaine au Ministre de l'Agriculture de l'état d'avancement des opérations.

A ce titre, Il est mis à la disposition du milieu rural des semences et des fertilisants pour la campagne agricole 2011/2012.

1.1 Mise en place des semences

L'Etat, grâce à sa politique de subvention, a rendu accessibles les semences dont la distribution a été bien assurée par les comités mis en place. Ces comités ont vendu aux paysans 10 133,3 tonnes d'arachide en coque et 772,4 tonnes de céréales. Le département de Nioro qui est devenu le grenier de la région a acheté près de la moitié (49%) de la semence d'arachide et les 52,4% de celle des céréales.

Tableau 10: Situation des semences de la campagne 2011/2012

Département	Arachide (coque)		Maïs hybride		Maïs local	
	Reçu (T)	Vendu (T)	Reçu (T)	Vendu (T)	Reçu (T)	Vendu (T)
Kaolack	3418,3	3418,3	7,5	7,5	64	64
Nioro	4970	4970	28	28	220,4	220,4
Guinguinéo	1745	1745	0	0	40	40
Région	10133,3	10133,3	35,5	35,5	324,4	324,4

Source: DRDR Kaolack

En ce qui concerne le mil, la variété du souna est la plus vendue avec 245 tonnes de semences distribuées. Comme à l'accoutumée, le département de Nioro est en tête en ce qui concerne la quantité de semences reçue et vendue avec 47%

Tableau 11: Situation des semences de la campagne 2011/2012 (suite)

Département	Mil souna		Sorgho hybride		Sorgho local	
	Reçu (T)	Vendu (T)	Reçu (T)	Vendu (T)	Reçu (T)	Vendu (T)
Kaolack	70	70	4	4	3	3
Nioro	115	115	4	4	7	7
Guinguinéo	60	60	2	2	20	20
Région	245	245	10	10	30	30

Source: DRDR Kaolack

La culture du riz qui est en gestation dans la région de Kaolack est en train d'être testée dans le département de Kaolack. Ce qui explique qu'il n'y a pas de quantité de semences de cette variété distribuée dans les autres départements.

Tableau 12: Situation des semences de la campagne 2011/2012 (suite)

Département	Riz		Niébé	
	Reçu (T)	Vendu (T)	Reçu (T)	Vendu (T)
Kaolack	4,5	4,5	64	64
Nioro			30	30
Guinguinéo			29	29
Région	4,5	4,5	123	123

Source: DRDR Kaolack

1.2 Mise en place des fertilisants

La distribution des fertilisants obéit aux mêmes règles que celle des céréales. Ces fertilisants aident les sols à retrouver leur fertilité d'antan, favorable à un meilleur rendement de la production agricole. Sur les 4 types d'engrais sélectionnés (tableau n°4 et tableau n°5), 8 368 tonnes ont été prévues. Cependant seules 7 505,7 tonnes ont été réceptionnées par les comités de gestion, soit 862,3 tonnes de moins que prévues. Signalons que dans la campagne 2011/1012, le bio-fertilisant n'était pas prévu contrairement à celle de 2010/2011 où 115 tonnes ont été réceptionnées.

Tableau 13: Situation de fertilisants distribués de la campagne 2011/2012

Dpt	6.20.10 (Tonne)			15.10.10 (Tonne)			15.15.15 (Tonne)		
	Prévu	Reçu	Vendu	Prévu	Reçu	Vendu	Prévu	Reçu	Vendu
Kaolack	880	875	875	420	408	408	450	450	450
Nioro	1350	1310	1310	430	415	415	2 500	2 500	2 500
Guinguinéo	620	510	510	134	30	30	50	50	50
Région	2 850	2695	2695	984	853	853	3000	3000	3000

Source: DRDR Kaolack

Tableau 14: Situation de fertilisants distribués de la campagne 2010/2012 (suite)

Dpt	Urée			Bio-fertilisant		
	Prévu	Reçu	Vendu	Prévu	Reçu	Vendu
Kaolack	300	195	195	0	0	0
Nioro	1100	762,7	762,65	0	0	0
Guinguinéo	154	0		0	0	0
Région	1 534	957,7	957,65	0	0	0

Source: DRDR Kaolack

II- DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2010/2011

2.1. La pluviométrie

Contrairement à la campagne 20010/2011, l'hivernage s'est installé tardivement en 20011/2012, avec des pluies assez irrégulières. Les premières pluies utiles ont été enregistrées pratiquement en fin Juin dans les trois départements.

La moyenne régionale est de 631,3 mm en 37 jours de pluie contre 959,4 mm en 51 jours de pluie l'an passé causant ainsi un écart important de 335,7 mm et 13 jours.

Toutes les postes, à l'exception de Nguélou, ont enregistré une baisse de la pluviométrie par rapport à l'année dernière (voire tableau n°6).

Tableau 15: Evolution de la pluviométrie des années 2010/2012

POSTE	CUMUL Antérieur		CUMUL ANNEE 2011		CUMUL 2010		ECARTS	
	H (mm)	NJ	H (mm)	NJ	H (mm)	NJ	H (mm)	NJ
Gandiaye	553,6	32	559,6	33	792,9	55	- 183,3	- 22
Ndoffane	634,0	44	637,6	45	1042,1	63	- 404,5	- 18
Ndiédieng	490,5	41	508,7	42	762,2	52	- 253,5	- 10
Ndiaffate	606,5	42	606,5	42	835,1	56	- 524,4	- 14
Latmingué	606,6	35	614,6	36	857,,5	47	- 242,9	- 11
Keur Socé	648,7	35	653,2	36	1029,7	45	- 376,5	- 9
Thiaré	637,5	37	643,0	38	1055,8	43	- 412,8	- 5

Nioro Météo	748,9	42	771,3	43	1221,2	55	- 449,9	- 12
Nioro SDDR	752,6	42	766,3	43	1132,6	56	- 366,3	- 13
Médina Sabakh	605,5	34	629,5	35	1148,0	55	- 518,5	- 20
Paoscoto	628,5	41	655,8	42	1244,5	56	- 558,7	- 14
Wack Ngouna	649,5	37	652,5	38	1053,2	52	- 400,7	- 14
Guinguinéo	616,2	31	627,5	32	823,0	48	- 195,5	- 16
Nguélou	559,2	26	569,7	27	546,2	33	+ 23,5	- 6
Mboss	573,2	28	573,2	28	744,5	41	- 171,3	- 13

Source: DRDR Kaolack

2.2 La campagne agricole 2009/2010

La culture céréalière concerne essentiellement le mil, le sorgho, le maïs et le riz. Le département de Kaolack constitue le principal producteur de mil et de sorgho dans la région en 2011/2012. En effet, sur une superficie totale de 118178 ha, et de 8343 ha consacrée respectivement à la culture du mil et du sorgho dans la région, il renferme respectivement 50 023 ha (soit 42,3% des surfaces consacrées à cette culture) et 6 706 ha (soit plus des quatre cinquième des surfaces cultivées) avec un rendement nettement plus élevé que dans les deux autres départements de la région (Guinguinéo et Nioro) pour le mil mais moins bon que celui de Nioro pour le sorgho (464 Kg/ha contre 1006 Kg/ha) et par ailleurs avec une production beaucoup plus importante dans les deux catégorie de céréale. Cependant, la culture du maïs est le fait du département de Nioro. En effet plus des quatre cinquièmes (83,9%) de la production régionale de cette culture y proviennent avec un rendement de 1 886 kg/ha. En ce qui concerne le riz, c'est le département de Nioro qui prend également le devant en 2011/2012 fournissant ainsi les deux tiers de la production. Cependant le rendement est identique à celui de Kaolack qui, rappelons le, détenait le monopole de la culture du riz lors de la campagne précédente. **(Voire tableau n°16).**

Concernant les cultures industrielles, le département de Nioro s'est distingué en fournissant plus de la moitié de la production d'arachide, la quasi totalité de celle du coton et plus des deux tiers de celle du manioc de la région. Il est également le premier producteur de pastèque suivi de près par le département de Kaolack (11 349 tonnes contre 9093 tonnes) **(tableau n°17).**

Tableau 16: Superficie, Rendement et Production des cultures céréalières en 2011/2012

Spéculations		Guinguinéo	Kaolack	Nioro	Total
Mil	SUP(Ha)	21 345	50 023	46 810	118 178
	RDT (Kg/Ha)	475	929	901	836
	PROD(T)	10 142	46 475	42 180	98 797
Sorgho	SUP(Ha)	352	6 706	1 284	8 343
	RDT (Kg/Ha)	471	464	1 006	548
	PROD(T)	166	3 114	1 293	4 573
Mais	SUP(Ha)	630	6 036	13 678	20 344
	RDT (Kg/Ha)	485	772	1 886	1 513
	PROD(T)	305	4 661	25 802	30 768

Riz	SUP(Ha)	-	258	586	844
	RDT (Kg/Ha)	-	1 663	1 663	1 663
	PROD(T)	-	429	974	1 403

Source: DRDR Kaolack

Tableau 17: Superficie, Rendement et Production des cultures industrielles et rentes en 2011/2012

		Guinguinéo	Kaolack	Nioro	Total
Arachide huilerie	SUP(Ha)	20 920	52 055	56 921	129 896
	RDT (Kg/Ha)	680	503	773	650
	PROD(T)	14 217	26 168	44 019	84 404
Coton	SUP(Ha)		2	92	94
	RDT (Kg/Ha)		500	455	456
	PROD (T)		1	42	43
Manioc	SUP (Ha)	423	375	549	1 347
	RDT (Kg/Ha)	5 000	800	18 500	11 337
	PROD (T)	2 113	3 000	10 150	15 263
Pastèque	SUP (Ha)	517	455	567	1 539
	RDT (Kg/Ha)	12 000	20 000	20 000	17 312
	PROD (T)	20 920	52 055	56 921	26 647

Source: DRDR Kaolack

Tableau 18: Superficie, Rendement et Production des cultures industrielles et autres cultures en 2011/2012

		Guinguinéo	Kaolack	Nioro	Total
Sésame	SUP (Ha)			229	229
	RDT (Kg/Ha)			350	350
	PROD (T)			80	80
Niébé	SUP (Ha)	1 550	227	171	1 948
	RDT (Kg/Ha)	341	208	653	353
	PROD (T)	529	47	112	688
Gombo	SUP (Ha)			51	51
	RDT (Kg/Ha)			20 000	20 000
	PROD (T)			1 011	1 011

Source: DRDR Kaolack

Tableau 19: Disponibilité céréalière par département en 2011/2012

	Guinguinéo	Kaolack	Nioro	total
mil (en tonne)	10 142	46 475	42 180	98 797
Sorgho (en tonne)	166	3 114	1 293	4 572
mais(en tonne)	305	4 661	25 802	30 769

SRSD/Kaolack BP 313 Tel 33 941 28 84 Email: srsd.kaolack@ansd.sn

Riz (en tonne)		429	974	1 403
Total	10 613	54 679	70 249	135 541
population 2011	110 058	422 529	308 053	840 639
Besoins	20 361	78 168	56 990	155 518
taux couvert (%)	52	70	123	87
mois autonome	6	8	15	10

Source : DRDR Kaolack

III- COMMERCIALISATIONDE L'ARACHIDE

La commercialisation de l'arachide se fait officiellement avec les deux principales huileries de la région qui sont la SUNEOR et la NOVASEN.

En 2011/2012, la SUNEOR a crédité **15 514,7** tonnes d'arachide contre 862,6 tonnes pour la NOVASEN dans la région de Kaolack.

Il sera très difficile de quantifier la part de la région en volume monétaire du fait que le montant est globalisé prenant en compte l'ensemble des commercialisations avec les autres régions.

Tableau 20: Réception de la SUNEOR

Dpt	POIDS NET			% ABATTAGE
	Départ	**Arrivé**	**Crédité**	
Kaolack	843,1	841,5	830,3	1,3
Nioro	2 539,6	2 490,7	2 421,1	2,8
Guinguinéo	NP	NP	NP	NP
Région	3 382,7	3 332,2	3 251,4	2,4
SUNEOR KL	16 042,5	19 965,9	15 514,7	2,8

Source : DRDR Kaolack

Tableau 21: Réception de la NOVASEN

Dpt	POIDS NET			% ABATTAGE
	Départ	Arrivé	Crédité	
Kaolack	120,6	120,5	107,8	10,5
Nioro	855,4	814,3	754,7	7,4
Guinguinéo	0,0	0,0	0,0	0,0
Région	975 ,990	935,3	862,6	7,8

Source : DRDR Kaolack

CONCLUSION

En raison d'un hivernage peu favorable et d'une pluviométrie irrégulière et insuffisante, la région a connu une production moins bonne relativement à l'année dernière: seules 135 541 tonnes de céréales sont produites en 2011/2012 contre **159 818** tonnes en 2010/2011. Quant à l'arachide, une production de 84 404 tonnes est enregistrée.

Les disponibilités céréalières sont de **165 kg** par personne, ce qui est en deçà de la norme de **185 kg/an** et par personne.

Cette production ne permet d'assurer ainsi que 89% des besoins céréaliers de la population de Kaolack (**816 855 hts**).

La production rizicole est aussi faible ; elle ne peut satisfaire que les besoins annuels de 17 537 personnes sur la base de 80 kg de riz blanc/personne et par an**.**

Les résultats moins encourageants qu'en 2011 s'expliquent par la pluviométrie mal répartie dans l'espace et le temps. Cependant, ils sont plus ou moins amoindris grâce aux mesures prises par le gouvernement pour accompagner les producteurs et accroître la productivité : (semences sélectionnées, engrais) avec d'importantes subventions

A l'avenir, l'Etat doit veiller à :

- l'amélioration de la qualité des semences, du dispositif de mise en place et du calendrier de distribution des intrants agricoles afin que ces derniers ne servent pas plutôt exclusivement à l'alimentation des ménages ;
- L'organisation de circuits de commercialisation et la fixation des prix au producteur au démarrage de chaque campagne pourraient encourager les producteurs à mieux s'approprier de la **GOANA.**

CHAPITRE4 EAUX ET FORETS

INTRODUCTION

La région de Kaolack n'échappe pas à la règle quant à la dégradation des ressources naturelles du fait des défrichements, des feux de brousse, de l'avancée des tannes et des coupes de bois. A cela s'ajoute la sécheresse des années passées.

Les actions de reboisement ont cependant essayé d'atténuer ces effets néfastes sur l'environnement.

Ce chapitre présente la situation de 2011 du secteur des Eaux & Forêts, fort important de l'économie régionale.

I- FORETS

Dix (10) forêts classées constituent le domaine forestier classé de la Région de Kaolack. Il couvre une superficie de 16 465 ha soit 3,34% du territoire régional.

Certains de ces massifs classés sont ouverts soit à l'agriculture dans le cadre des contrats de cultures soit à l'élevage sous forme de parcelles pastorales gérées par les populations.

Dans le département de Kaolack 150 ha de la FC de Koutal sont enrichis (reboisement) par le Secteur Forestier en collaboration avec les populations locales.

Dans le cadre d'un partenariat entre le Service Forestier, le Programme pour la Promotion de l'Electrification Rurale et de l'Approvisionnement Durable en Combustibles Domestiques (PERACOD) et les Collectivités Locales, deux cent dix neuf (219) sites du domaine protégé d'une superficie totale de vingt mille neuf cent soixante quatorze (20.974) ha ont été mises en défens dans neuf (09) Communautés Rurales des Départements de Kaolack, Nioro et Guinguinéo. C'est dans le cadre de la gestion de ces sites que le plan d'aménagement participatif de Sambandé est élaboré et approuvé connaît un début d'exécution depuis 2008.

La région compte neuf (09) forêts communautaires réparties dans cinq (05) Communautés Rurales pour une superficie totale de Onze Mille Trois Cent Cinquante Quatre (11.354) ha. Elles sont crées dans le cadre du partenariat entre le Service Forestier, le PERACOD et les Collectivités Locales.

Tableau 22: Situation des forêts classées de la région de Kaolack en 2011

IREF KAOLACK	Superficie (km^2)	Forêts Classées		Taux de classement (%)
		Nbre	Superficie (ha)	
KAOLACK	1 880	5	5 490	2,92
NIORO	2 277	4	7 900	3,47
GUINGUINEO	770	1	3075	3
TOTAL REGION	4 927	10	16 465	3

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

II- FEUX DE BROUSSE

Le retour de la pluviométrie à la normale constatée ces dernières années a favorisé le développement du tapis herbacé avec pour conséquence un accroissement important des risques de feux de brousse en saison sèche.

Suite aux efforts de sensibilisation et de redynamisation menés du début à la fin de la campagne de lutte contre ce fléau, une nette diminution des superficies brûlées a été enregistrée malgré que le nombre de cas ait connu une légère augmentation. La priorité a été accordée à la lutte préventive durant la présente campagne de lutte.

Elle permet de sensibiliser les populations sur les conséquences néfastes des feux de brousse afin de réduire leur ampleur et leur fréquence en saison sèche.

C'est ainsi que l'accent a été mis sur les séances d'information, de sensibilisation, de communication, mais également sur l'incitation à l'ouverture et à la réhabilitation des pare-feu.

Parallèlement à ces activités, les agents des Eaux et forêts ont procédé à la redynamisation et à la création de quelques comités de lutte contre les feux de brousse.

Ils ont également mis un accent particulier sur les séances de sensibilisation des populations regroupées au sein des comités villageois de lutte contre les feux de brousse.

Pour pallier l'insuffisante de petits matériels de lutte, un accent particulier a été mis sur la redynamisation des comités existants afin de les rendre plus opérationnels et plus aptes à combattre les incendies de forêts.

Aucune mise à feu précoce n'a été réalisée dans la région de Kaolack parce que les populations ont montré une certaine réticence vis-à-vis de cette opération. En effet, compte tenu de la rareté du fourrage en saison sèche, les feux précoces apparaissent, à tort, à leurs yeux comme un gâchis. La sensibilisation sera poursuivie dans ce domaine et il faut identifier également les sites de la Région où il est possible d'appliquer les feux précoces.

Par rapport à la campagne de lutte 2009-2010, celle de 2010-2011 a été marquée par une augmentation sensible des superficies brûlées. En effet, au cours de cette campagne, 2**1 cas** ont été enregistrés pour une superficie brûlée de **650 ha** contre **18 cas** pour **1 612 ha** brûlées au cours de la campagne **2009-2010**.

Tableau 23: Superficies brûlées en ha et nombre de cas des trois (03) dernières années

Années	Nombre de cas	Superficies brûlées en ha
2008 / 2009	21	718
2009 / 2010	18	1 612
2010 / 2011	21	650

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

SRSD/Kaolack BP 313 Tel 33 941 28 84 Email: srsd.kaolack@ansd.sn

Graphique 2 : Situation des superficies brûlées en ha et nombre de cas des trois (03) dernières années

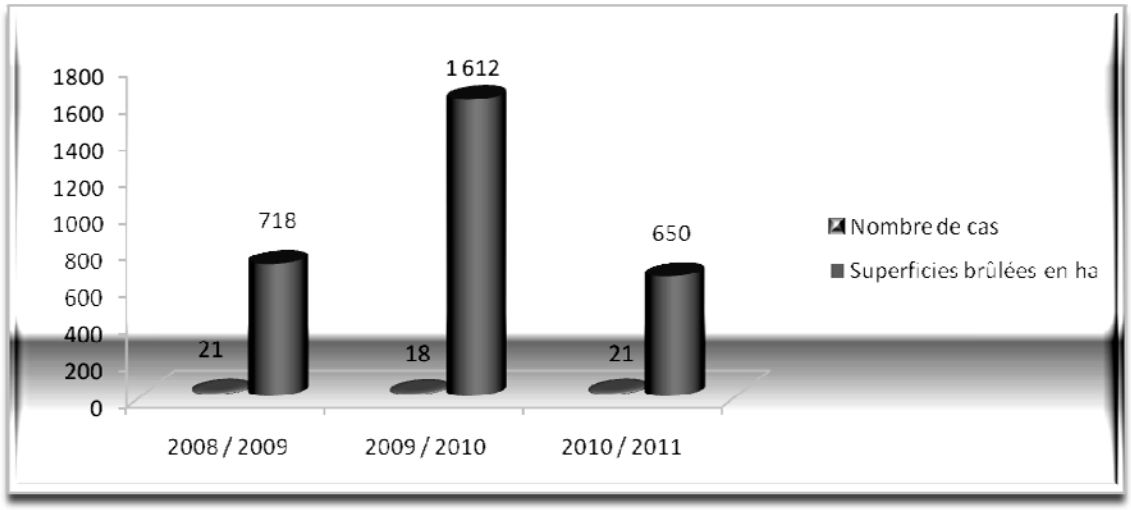

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Les dégâts de ces feux de brousse portent essentiellement sur la destruction du tapis herbacé, sur la régénération naturelle, la dégradation progressive de la biodiversité et parfois même l'habitat de l'homme et ses biens sont affectés.

Ces causes se résument comme suit :

- Les défrichements avec le feu lors de la préparation des champs de culture ;
- La récolte inappropriée de miel ;
- Les feux de camp mal éteints par les transhumants ;
- Les mégots de cigarette non éteints jetés par les fumeurs ;
- La chasse avec usage de feu ;
- La carbonisation clandestine.

Aujourd'hui, nous constatons avec regrets que l'essentiel des feux résulte des mauvaises pratiques de défriche-brulis des champs consistant à faire passer le feu au niveau des terrains à emblaver sans aucune surveillance et à des moments de grands vents et de forte chaleur.

L'érection de Kaffrine en région a contribué à une diminution des feux de brousse du fait que l'essentiel des feux sont constatés dans cette zone.

Parmi les principales difficultés rencontrées, nous pouvons citer :

- La panne depuis 04 ans du puits-forage de Nioro principale source d'alimentation en eau de sa citerne ;
- Le sous–équipement et insuffisance de dotation en petits matériels de lutte destinés à l'équipement des comités villageois de lutte contre les feux de brousse ;
- La non dénonciation des auteurs des feux par la population locale ;
- La mise en place tardive des crédits de fonctionnement ;
- La faible participation des Collectivités Locales à la lutte contre les feux de brousse ;
- Le manque de moyens pour l'acquisition de petits matériels de lutte ;

Pour toutes les interventions des engins de lutte, l'eau est achetée par le service forestier soit auprès de la SDE ou des comités de gestion de forages ;

Les solutions préconisées pour une meilleure lutte contre les feux de brousse sont :

Réparer le puits-forage et doter le Secteur forestier de Nioro d'un Camion Citerne neuf ;

La prise en charge et la participation effectives des collectivités locales dans les actions et activités de lutte contre les feux de brousse ;

Appuyer les Secteurs forestiers et les comités villageois en petits matériels de lutte et en carburant ;

La dotation de moyens pour l'organisation des séances de sensibilisation, d'information et de formation ;

La généralisation de la constitution des réserves fourragères dans la Région ;

A l'instar des sapeurs pompiers, une solution doit être trouvée pour alimenter gratuitement les citernes forestières au niveau des bouches d'incendie et des forages.

Malgré l'insuffisance des moyens de lutte contre ce fléau, l'organisation et la forte mobilisation de la population sur les activités de sensibilisation, d'information, de communication et de formation en saison sèche ont permis un bon déroulement de la campagne de lutte contre les feux de brousse 2010-2011.

La campagne de lutte écoulée a connu une baisse des Superficies brûlées : 650 ha brûlés/21cas contre 1612 ha brûlés/18cas pour la saison 2009-2010. Pour y parvenir, le Service forestier, en collaboration avec les partenaires, a encore, fourni cette année beaucoup d'efforts dans le combat contre le fléau, en attestent les éléments de bilan ci-après

Tableau 24: bilan de la campagne de lutte contre les feux de brousse 2010-2011

Activités	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Sensibiliser les populations sur la LCFB	146	110	75,3 %
Création des CLCFB	15	04	26,7%
Redynamiser des CLCFB	52	79	151,9%
Ouvrir des pare-feux Km	30	02	6,7%
Réhabilitation des pare-feux Km	239	134	56,1
Equipement des CLCFB	05	04	80%
Effectuer des polices forestières	110	90	81,8%
Emission radio	02	03	150%
Elaboration et approbation des conventions locales	10	27	270%

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Pour espérer venir à bout de ce fléau, il faut non seulement mettre un accent particulier sur la sensibilisation, l'organisation et l'équipement des comités de lutte, mais également appliquer de façon stricte la mesure prise par le Ministre de l'Environnement ayant trait à l'emprisonnement des délinquants.

L'entretien des pare-feux existants, l'ouverture de pare-feux, l'augmentation du nombre d'unités d'intervention et la dotation suffisante en carburant durant la campagne de lutte peuvent également permettre de réduire la fréquence, l'intensité et l'ampleur des feux de brousse.

Tableau 25: Répartition des feux de brousse par département en 2010-2011

IREF KAOLACK	Nombre de cas	Superficies (ha)
Kaolack	06	170
Nioro	12	76
Guinguinéo	03	404
Total	21	650

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Graphique 3: Situation des superficies brûlées en ha par département en 2010-2011

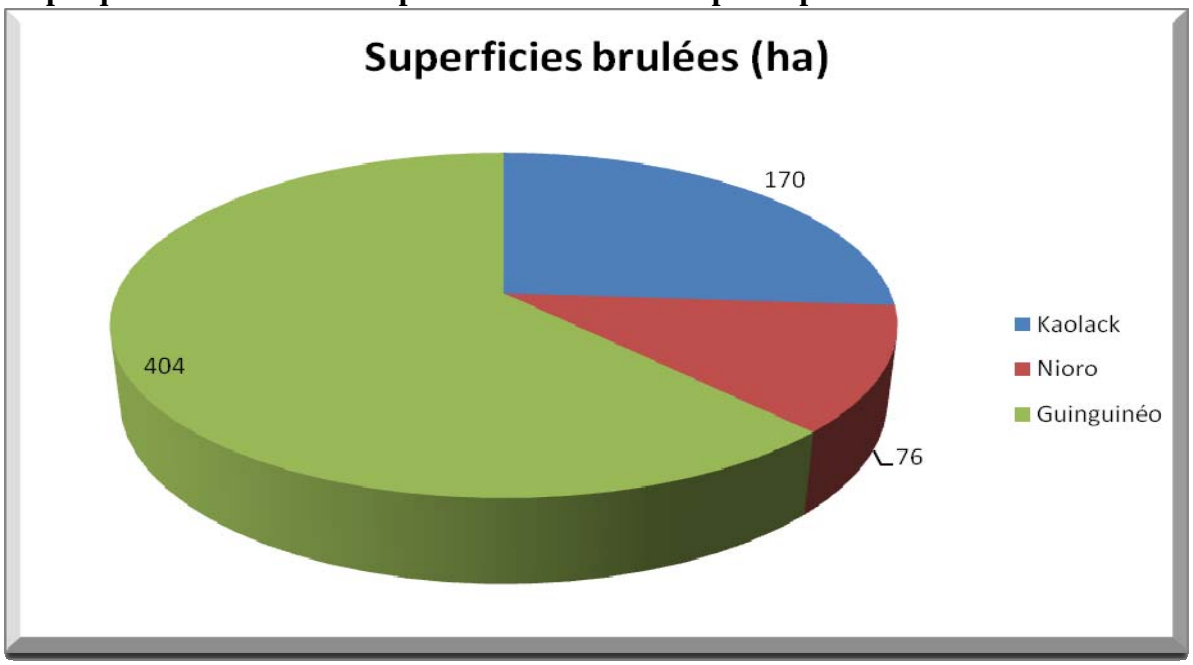

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Le graphique ci-dessus montre que le département de Guinguinéo a enregistré la plus grande superficie brûlée (404 ha) ensuite Kaolack (170 ha) et enfin Nioro (76 ha). Les auteurs de certains cas de feux de brousse ne sont pas encore identifiés.

III- CHASSE

Au plan climat, la Région de Kaolack est située dans la zone soudano- sahélienne avec une pluviométrie qui oscille autour d'une moyenne de 900mm/an. C'est une région essentiellement agricole.

La dégradation des Ressources Naturelles est plus accentuée dans le Département de Kaolack à cause de l'avancée des tannes.

Les formations végétales les plus importantes se trouvent dans le Département de Nioro. Toutefois les zones amodiées, du fait de la préservation qu'elles bénéficient, renferment de réelles potentialités en matière d'habitats- refuges favorables au développement de la faune.

Les facteurs de dégradation sont entre autres : une extension des zones de cultures dues à l'augmentation de la population, la fréquence des feux de brousse, l'exploitation clandestine et l'élevage extensif.

Malgré ces agressions anthropiques, le milieu offre encore des conditions favorables pour permettre l'existence d'une faune riche et variée.

Les espèces les plus fréquemment rencontrées sont :

- Pour le gibier à plumes terrestre : Tourterelles, Francolins, Gangas, Cailles, Pigeons, Pintades, etc. ;
- Pour le gibier à poils : le Phacochère, le Lièvre, le Chacal, le Singe rouge, le Guib harnaché, la Civette.

Tableau 26 : Présentation des zones amodiées de la Région

N° d'ordre	Zones amodiées	Année de création	Superficie (ha)	Localisation		Amodiataires	Guides
				Administrative	Locale		
1	Niombato II	1999	45.000	Dépt. Kl et Nioro Arrt. W. ngouna et Ndiédieng	Wack Ngouna et Ndramé Escale	Marème Fall Thiam	
2	Baobolong	1999	60.000	Dépt Nioro Arrt. Paoscoto	Ngayenne, Médina Sabakh, Kaymor, Prokhane et Paoscoto		
3	Keur Madiabel	2002	26.388	Dépt Nioro Arrt. Ndiédieng et Wack Ngouna	Keur Socé et Keur Madiabel	Mamadou Thiam	
4	Latmingué	2002	50.000	Dépt Kaolack Arrt. Koumbal	Latmingué et Keur Baka	Emile Wardini	
5	Niombato III	1999	50.000	Dépt Kaolack Arrt Ndiedieng	Ndiaffat et Ndiédieng	Abdou Omar Fall	
TOTAL			463.728				

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

N.B **:** On dénombre cinq (05) zones amodiées qui reviennent à la Région de Kaolack après l'érection du Département de Kaffrine en Région.

Les actions ci-après doivent être menées pour la préservation de ces sites :

- La cartographie ;
- La délimitation ;
- Et la matérialisation des limites par bornage et pancartage.

La création des zones amodiées a eu un effet positif indéniable sur le développement des infrastructures à l'intérieur de la Région, grâce à l'implantation d'un réseau important de campements de chasse destinés à l'accueil des touristes chasseurs.

Les Zones d'Intérêt Cynégétique constituent le premier test d'organisation de la chasse amodiée entièrement gérées par l'administration forestière. L'amodiation fut ainsi initiée en 1972 et constitue la première phase de la chasse organisée avant la loi sur la décentralisation et le transfert de compétences en 1996.

Une partie des Zones d'Intérêt Cynégétique est aujourd'hui amodiée. Il urge aujourd'hui de redélimiter ces Zics.

La création et le développement des Campements de chasse constituent un facteur de création d'emplois dans les localités où la chasse amodiée est organisée.

La Région de Kaolack compte aujourd'hui trois (03) campements de chasse :

- Campement de Latmingué ;
- Campement Keur Socé ;
- Campement Dabali.

Notons que les zones de Niombato II et Niombato III reçoivent leurs clients dans le Campement de Passy situé dans la Région de Fatick.

Pour le développement du tourisme intégré et plus diversifié, des sensibilisations sont menées auprès des autorités locales et amodiataires pour que des campements soient construits au niveau des sites d'amodiation conformément au cahier des charges.

Le suivi et le contrôle de cette activité sur le terrain sont correctement assurés par le service forestier.Cependant, la densité d'animaux dans ces zones est encore faible du fait du braconnage. Aussi, son impact sur l'économie locale est presque nul.

La chasse organisée se pratique dans les zones amodiées qui sont des territoires du domaine forestier (ZIC) ou de terroirs villageois dans lesquels le droit de chasse qui appartient à l'Etat est loué à des exploitants cynégétiques pour une durée déterminée. Organisée par le Guide, assisté de Pisteurs, elle vise la gestion durable de la ressource faunique et son habitat.

Les détenteurs de Permis Coutumiers habitant dans les Communautés Rurales abritant lesdites zones sont autorisés à y chasser.

Au cours de cette présente Campagne, soixante quatorze (98) permis de différentes catégories ont été délivrés pour le même nombre de chasseurs ainsi répartis :

- 84 Touristes
- 14 Résidents

Une légère augmentation du nombre de Permis et de Chasseurs a été notée par rapport à la Campagne écoulée.

Tableau 27: Situation Globale des chasseurs et permis enregistrés en 2010 - 2011

Zones amodiées	Nombre de chasseurs	Nombre de permis
Total	98	98

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau 28: Situation des chasseurs et permis enregistrés 2010/2011.

Catégories de chasseurs	Validité	Nombre de chasseurs	Nombre de permis
Touriste	01 semaine	71	71

	02 semaines	13	13
Résident	Toute la saison	14	14
Total		98	98

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts

En ce qui concerne le gibier, les tourterelles locales sont les plus prisées dans la région avec une proportion de 47% de l'ensemble du gibier abattu. Ensuite il y a le pigeon rônier qui occupe le second rang avec 25%

Tableau 29: Répartition du gibier abattu en 2010 - 2011

Zone amodiée	Espèces										
	Francolin.	Pintade	Gan-gas	Caille	Tourterelle locale.	Pigeon à Epaulette violette	Pigeons		Lièvre	Phaco	Total
							Rônier	Vert à Epaulette			
TOTAL	1750	97	171	29	4044	4	2152	409	13	15	8684

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

NB : le détail par zone amodiée n'a pas été mentionné dans le bilan de la campagne de chasse 2011.

Tableau 30: Récapitulation du gibier abattu pour la saison 2010-2011

Espèces	Total	Pourcentage (%)
Phacochères	15	0.2
Lièvres	13	0. 2
Gangas	171	2.0
Caille	29	0.3
Pigeon rônier	2 152	24.8
Pintade	97	1.1
Francolin	1 750	20.2
Tourterelle locale	4 044	46.6
Pigeons à épaulette violettes (Treron waalia)	4	0.1
Pigeon à épaulette verte	409	4.7
Total	8 684	100

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Au cours de cette présente Campagne cynégétique, un total de 8 684 pièces a été abattu, toutes espèces confondues.

Durant la Campagne Cynégétique, des sorties guidées et des polices de chasse inopinées ont été effectuées en plus des contrôles routiniers sur les axes routiers et les points stratégiques.

Le renforcement de la Division faune en moyens d'intervention permettrait à celle-ci d'être plus opérationnelle sur le terrain et d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés.

Plusieurs tournées et patrouilles préventives ont été réalisées et mieux les réseaux d'indicateurs ont été activés pour signaler tout braconnage.

Au cours de cette campagne, plus de 8 millions de recettes ont été tirés des taxes et licences d'exploitation.

Tableau 31: Situation des taxes, licences d'exploitant cynégétique et superficies amodiées recouvrés à Kaolack saison chasse 2010 -2011

Zone de chasse	montant des Licences	Coût annuel amodiation			Montant recouvré
		Superficie en ha	Prix unitaire	Prix Total	
Niombato II	300 000	45 000	35	1 575 000	1 875 000
Niombato III	300 000	50 000	35	1 750 000	2 050 000
Carpe Diem	300 000	16 000	35	560 000	860 000
Keur Socé	300 000	16 834	35	589 190	889 190
Paoskoto	300 000	25 000	35	875 000	1 175 000
Thiaré	300 000	19 448	35	680 680	980 680
Autres (Résidents)	-	14	15.000	210 000	210 000
Total	1 800 000	172 296		6 239 870	8 039 870

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

En ce qui concerne les permis de chasse, la catégorie délivrée aux touristes pour une semaine a généré plus d'un million de recettes alors que la somme des autres catégories ne fait pas un million de francs CFA

Tableau 32: Situation des permis de chasse délivrés en 2010 et 2011

Nature des permis	Année	P.U	Nombre	Montant (en 1000F.CFA)
Permis de petite chasse Touriste 1 semaine	2010	15 000	-	-
	2011	15 000	71	1 065
Permis de petite chasse résident	2010	15 000		
	2011	15 000	14	210
Permis petite chasse touriste 2 semaines	2010	25 000		
	2011	25 000	13	325
Permis petite chasse touriste 1 mois	2010	45 000	-	-
	2011	45 000	-	-
Permis coutumiers	2010	3 000	-	-
	2011	-	-	-
Total taxes	2011			1 600

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Les autres taxes telles que celles relatives à l'amodiation par zone a apporté beaucoup plus de recettes que les autres taxes précédentes avec plus de 6 millions de recettes.

Tableau 33: Situation des autres taxes en 2010 et 2011

Nature des permis	Année	P.U	Nombre	Montant (en 1000F.CFA)
Taxes abattage phacochère	2010	15 000	-	-
	2011	15 000	11	165
Taxes amodiation zone	2010	35	-	-
	2011	35	172 282	6 030
Licence exploitant cynégétique	2010	300 000	-	-
	2011	300 000	6	1 800
Procès verbaux	2010		-	-
	2011	50 000	1	50
Attestation ramasseurs	2010		-	-
	2011	5 000	11	55
Total taxes	2010			-
	2011			-

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau 34: Recettes encaissées saison chasse 2010-2011

NATURE	Prix	Total	
	Unitaire	Nbre	Montant
Permis Pte Chasse Résident	15 000	14	210 000
Permis Pte Chasse Touriste 1/s	15 000	71	1 065 000
Permis Pte Chasse Touriste 2/s	25 00O	13	325 000
Taxes d'amodiation	35/Fha	172 282	6 029 870
Licences d'Exploitant Cynégétique	300 000	06	1 800 000
Licences Pisteurs	10 000	-	-
Taxes d'abattage phaco	15 000	11	165 000
Attestation Ramasseurs d'oiseaux	5 000	11	55 000
Contentieux		1	50 000
Total			9 699 870

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Notons que le motant total des receetes encaissées au cour de cette camapne s'élevent à 9 699 850 F CFA contre 3 428 000 F CFA l'année dernière. Les taxe d'amodiation constituent la plus grande partie de ces recettes (6 029 870 F CFA).

Tableau 35: Evolution du nombre de zones, de chasseurs, de gibiers abattus, de recettes et du contentieux

Années	Nbre de zones amodiées	Nbre de chasseurs	Gibiers abattus	Recettes	Contentieux (PV)
2008	**12**	**281**	**16030**	**22.199.060**	**-**
2009	**05**	**70**	**6239**	**5.298.000**	**-**
2010	5	74	6 923	3 428 000	1
2011	**06**	**98**	**8 684**	**9 649 870**	**50 000**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Au cours de cette présente campagne de chasse, soixante quatorze (74) permis de différentes catégories ont été délivrés pour le même nombre de chasseurs et 6923 pièces ont été abattues toutes espèces confondues.

La majorité des zones amodiées riches se trouve dans la région de Kaffrine acceuillant un nombre assez remarquable de touristes et aussi la chasse banale est pratiquée dans cette zone par des nationaux et résidents.

IV- REBOISEMENT

La Campagne Nationale de Reboisement (CNR) 2011 est caractérisée dans la région de Kaolack par une pluviométrie peu abondante dans le temps et dans l'espace. En effet, pour cette campagne 2011, une pluviométrie moyenne annuelle oscillant autour de 551 mm a été enregistrée contre 900mm en 2010. Au cours de la campagne 2011, 511 607 plantes ont été produites. Les tableaux 16 et 17 donnent respectivement leur répartition par type de pépinières et par structure d'encadrement puis par secteur

Tableau 36: Production de plantes par type de pépinières et par structure d'encadrement en 2011

Espèce	Régie	Villageoise	Communautaire	Individuel	Scolaire	privé	Total
forestier	174309	58610	65992	78757	1125	47948	426741
Fruitiers forestiers	10427	17432	8356	8375	25	762	45377
fruitiers domestiques	6433	2728	11108	3248	0	1406	24923
Espèces ornementales	11415	355	202	794	1800	0	14 566
TOTAL	202 584	79 125	85 658	91 174	2 950	50 116	511 607

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau 37: Production de plantes par type de pépinières et par secteur en 2011

IREF Kaolack	Régie		Villageoises		Communautaires		Individuelles		Privé/ONG		Scolaires		TOTAL	
	Nb	plants	Nb	plants	Nb	plants	Nb	plants	Nb	plnts	Nb	plants	Nb	plants
Kaolack	2	49 426	19	58 840	1	2 153	38	74 753	0	0	1	2 950	61	188122
Guinguinéo	1	33 499	9	20 285	2	15 455	8	8 219	1	42 193	0	0	21	119651
Nioro	1	119 659	0	0	25	68 050	3	8 202	8	7 923	0	0	37	203834
TOTAL	4	202 584	28	79 125	28	85 658	49	91 174	9	50 116	1	2 950	119	511 607

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Les effets de la campagne de reboisement se traduisent par une vaste plantation sur une surface de 331 ha dans la région. La zone de Nioro qui a reçu une forte pluviométrie a couvert plus de 65% de la surface totale de la région en matière de plantation massive.

Tableau 38: Plantation massive (ha) en 2011

IREF KAOLACK	Plantation massive (ha)						
	Régie	**Villageoises**	**Commun**	**Individuel**	**scolaire**	**vergers**	**TOTAL (ha)**
Secteur Kaolack	17,5	53,4	-	22	-	-	92,9
Secteur Guinguinéo	-	10,5	5,5	3,2	-	4	23,2
Secteur Nioro	-	25,17	85,2	73,3	6	25	214,6
TOTAL	17,5	89,1	90,7	98,5	6	29	330,7

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

La campagne de reboisement ne se limite pas seulement sur la production de plantes mais également à leur ventilation. Ainsi, sur une longueur de 90 km, certaines plantes produites sont implantées, servant de brise vent, de haie vive, entre autres.

Tableau 39: Plantation linéaire et distribution de plantes (km) en 2011

IREF KAOLACK	**Haie Vive**	**Brise Vent**	**Axes routiers**	**Stabulation berges**	**Délimitation**	**Pare feu**	**Total (km)**
Secteur Kaolack	0,5	15	1,7	4	5	-	26,2
Secteur Guinguinéo	2,5	0,7	3	-	2,6	-	8,8
Secteur Nioro	13,9	14,4	4,6	-	22	-	54,9
TOTAL	16,9	30,1	9,3	4	29,6	-	89,8

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

En dehors de la campagne de reboisement classique, il existe une autre forme de reboisement qui consiste à conserver et à enrichir les acquis naturel tels les forêts classées, les bois de villages entre autres. Ainsi, des plantations sont effectuées sur une longueur de 43 km à travers les forêts classées dont les 42 km sont dans le département de Nioro.

Tableau 40: Plantations conservatoires en 2011

IREF KAOLACK	**Reboisement champêtre**	**Enrichissement Forêt Classée (KM)**	**CES/ DRS**		**Ombrage Ha**	**Total**	
			Km	**Diguette**		**Ha**	**Km**
Secteur Kaolack	11	1			1,6	13,6	
Secteur Guinguinéo	-	-	-		-	-	
Secteur Nioro	-	42,2	3	36	3	-	
TOTAL	11	43,2	3	36	4,6	55,8	3

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

NB : DC : Diguettes en Cadre

Pour combler les gaps causés par les feux de brousse dans la région, des actions de reboisement sont menées pour réhabiliter 270 ha dont les départements de Kaolack et Nioro se partagent les parts les plus importantes avec respectivement 134 ha et 133 ha

Tableau 41: Actions de réhabilitation (ha) en 2011

IREF KAOLACK	Mise en Défens	RNA	TOTAL
Secteur Kaolack	115,7	18,5	134,2
Secteur Guinguinéo	3,5	-	3,5
Secteur Nioro	-	132,5	132,5
TOTAL	119,2	151	270,2

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

V- EXPLOITATION FORESTIERE

L'une des activités les plus importantes de l'IREF est de contrôler les actions anthropiques de l'homme qui consiste à une déforestation massive par les coupes abusives du bois. Des taxes sont appliquées aux contrevenants qui ont généré pour l'année 2011, 965,5 tonnes de charbon de bois et 1916 tonne de bois de chauffe, engendrant respectivement 675 850 F CFA et 583 750 F CFA de recettes soit un total de 1 259 600 F CFA.

Tableau 42: Exploitation forestière

IREF Kaolack	Charbon de bois		Bois de chauffe		TOTAL	
	Qté (qx)	Recette (FCFA)	Qté (qx)	Recette (FCFA)	Qté (qx)	Recette (FCFA)
2009	552	386 400	963	265 750	1 515	652 150
2010	413,5	289 450	953	318 000	1 366,5	607 450
TOTAL	965,5	675 850	1 916	583 750	2 881,5	1 259 600

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

NB : Le charbon de bois est exploité dans la forêt aménagée de Sambandé dans le département de Kaolack et le bois de chauffe dans la mise en défens de Gainthe Gaye dans le département de Nioro.

VI- PERSONNEL ET INTERVENANTS

L'IREF de Kaolack est composée de 43 agents: 1 Ingénieur des Eaux et Forêts, 6 Ingénieurs des Travaux, 2 Prestataire de service, 21 Agents Techniques, 1 Technicien d'horticulture et 13 autres employés. Deux projets interviennent dans le secteur, le PERACOD et le PROGERT.

Tableau 43: Répartition du personnel de l'inspection Régionale des Eaux et Forêts par département en 2011

Grades	IREF Kaolack	Secteur Kaolack	Secteur Guinguinéo	Secteur Nioro	Total
I. E. F.	01	0	0	0	01
I. T. E. F.	04	01	01	00	06
I. T. P. N.	01	0	0	01	02
A. T. E .F.	00	12	03	06	21
Technicien horticole	0	0	0	01	01
Dactylo décisionnaire	01	01	0	0	02

Secrétaire F. F. N.	01	0	0	01	02
Chauffeur F. F. N.	01	01	01	02	05
Manœuvre F. F. N.	01	0	0	01	02
Gardien F. F. N.	01	0	0	01	02
TOTAL	11	15	5	13	44

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau 44: Liste des intervenants dans le secteur en 2011.

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet)	Actions / Mesures	Program-mes	Zone	Etat d'avancement	Nbre Réalisé
PERACOD	Projet	-Electrification du monde rurale - Approvisionnement en combustibles domestiques	PERACOD / ERSEN	Kaolack et Nioro	Installations déjà effectuées	SHS : 660 Lampadaires : 101 Mini centrales : 6
PROGERT	Projet	-Lutte contre la salinisation des terres -Micro crédits ruraux -Lutte contre l'érosion hydrique - Plans d'aménagement participatif simplifié -RNA	Gestion et Restauration des terres dégradées du bassin arachidier	Kaolack et Nioro		- 25 diguettes en cadre mis en place - 145 ha de terres récupérées

Source : PERACOD et PROGERT

CONCLUSION

Située dans le bassin arachidier, la région de Kaolack est caractérisée par une végétation à dominance arbustive au nord et arborée au sud.

Elle est sujette à plusieurs formes d'agressions, ce qui compromet les efforts fournis jusqu'à là en matière de protection des forêts, de restauration des sols notamment, malgré les grandes potentialités dont elle dispose.

Pour pallier cela, le service forestier régional multiplie les efforts en diversifiant les actions à travers les différentes divisions qui la composent mais aussi à travers ses services départementaux et ses partenaires.

CHAPITRE5 EMPLOI

INTRODUCTION

En 2011, comme en 2010, ce chapitre ne comprendra que les données fournies par l'Inspection régionale du travail, les informations issues du RGPH III de 2002 ayant déjà été publiées dans la SES édition 2007.

Il s'agit des statistiques sur les établissements ouverts, les activités de contrôles et de consultations, les conciliations de conflits sociaux, les accidents du travail déclarés, les contrats de travail enregistrés, les demandeurs d'emplois signalés.

I- ETABLISSEMENTS OUVERTS

De 97 établissements en 2010 à 125 en 2011, les établissements déclarés ont augmenté de 28,9%.

De même, le nombre d'employés a fortement grimpé entre 2010 et 2011, passant de 115 à 221, soit une augmentation de 92,2%.

Tableau 45: Répartition du nombre d'établissements déclarés selon le nombre de travailleurs et le statut en 2010 et 2011

Nombre Etablissements		Nombre travailleurs				Total	
		Permanents		Occasionnels			
2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
97	125	115	221	00	00	115	221

Source : IRTSS

II- CONTROLE DE L'IRT

Les activités de contrôle permettent aux inspecteurs du travail de constater sur place le degré d'applicabilité des textes réglementaires et législatifs dans le domaine social.

En 2011, 43 établissements ont été visités en 45 jours contre 36 en 25 jours en 2010. Ainsi 126 mesures ont été prises en 2011 contre 90 en 2010.

.Tableau 46: Situation des visites effectuées par l'IRTSS en 2010 et 2011

Nombre de journées		Nombre Etablissements visités		Mesures prises							
				Lettres Observations		Mises en demeures		Convocation à l'IRTSS		Total des mesures prises	
2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
25	45	36	43	16	23	07	09	67	94	90	126

Source : IRTSS

SRSD/Kaolack BP 313 Tel 33 941 28 84 Email: srsd.kaolack@ansd.sn

III-VISITES DE CONSULTATIONS A L'IRTSS

L'IRTSS a reçu au cours de l'année 2011, 382 demandes de consultations (contre 340 en 2010) sur des points de droit du travail dont la plupart sont orales. Plus de la moitié des demandes sont formulées par les employeurs.

Tableau 47: Situation des visites de consultations reçues par l'IRTSS en 2010et 2011

Orales				Ecrites				TOTAL	
Employeur		Travailleurs		Employeur		Travailleurs			
2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
186	213	154	165	00	04	00	00	340	382

Source : IRTSS

IV-ACCIDENTS DE TRAVAIL

En 2011, il y'a eu moins d'accidents de travail qu'en 2010 (21 contre 33).Cependant aucun mort n'a été enregistré aussi bien en 2010 qu'en 2011.

Tableau 48: Répartition des accidents du travail déclarés selon la durée de l'Interruption Temporaire de Travailler (ITT) en 2010 et 2011

Nature	Nombre	
	2010	2011
Pas de jour d'incapacité	13	00
Incapacité inférieure à 30 jours	19	19
Incapacité supérieure à 30 jours	1	02
Accident ayant entrainé la mort	0	00
Incapacité indéterminée	0	00
Total	33	21

Source : IRTSS

V- CONTRATS DE TRAVAIL

381 contrats au cours de l'année 2011 contre 346 en 2010 ont été enregistrés dont respectivement 52% et 48% à Durée Déterminée (CDD). Cependant, nous notons une faible proportion de femmes contractuelles relativement aux hommes. Un autre fait saillant qui a été constaté au niveau de la région est l'absence des contrats de stage aussi bien en 2010 qu'en 2011.

Tableau 49: Répartition des contrats de travail selon le sexe et le type en 2010 et 2011

	CDD[1]		CDID[2]		Saisonnier		Apprenti		Stagiaire		Total	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Masculin	138	165	47	31	111	135	0	03	0	00	296	334
Féminin	29	32	21	15	0	00	0	00	0	00	50	47
Total	167	197	68	46	111	135	00	03	0	00	346	381

Source : IRTSS

1: **CDD: CONTRATS A DUREE DETERMINEE**
2: CDIND: CONTRATS A DUREE INDETERMINEE

SRSD/Kaolack BP 313 Tel 33 941 28 84 Email: srsd.kaolack@ansd.sn

VI- DEMANDES D'EMPLOI

Nous constatons une asymétrie remarquable entre 2010 et 2011 quant à la répartition des demandeurs d'emploi selon le statut.

En effet, parmi les demandeurs d'emploi pour l'année 2010, les chômeurs sont les plus nombreux car ils représentent un peu plus des deux cinquièmes des demandeurs (41,6%) ; tendis que pour 2011, ils ne représentent que 27,96%. Pour cette dernière année, se sont les débutants qui battent le record constituant plus du tiers des demandeurs d'emploi (38,71%) contre 31,25% en 2010

Puis viennent par ailleurs, les manœuvres ordinaires c'est-à-dire les personnes sans qualification, ni diplôme en quête de leur premier emploi (13,20% en 2010 et 6,45% en 2011) et les Personnes sous employées (13,38% en 2010 et 26,88% en 2011)

Les femmes constituent en 2010 35,41% des demandeurs d'emploi contre 38,87% en 2011.

Tableau 50: Répartition des demandeurs d'emplois inscrits auprès des inspections du travail selon le statut en 2010 et 2011

	MASCULIN		FEMININ		TOTAL		%	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Chômeurs (1)	38	08	22	18	60	26	41,7	28,0
Débutants (2)	23	18	22	18	45	36	31,3	38,7
Manœuvres Ordinaires (3)	19	06	00	00	19	06	13,2	06,5
Personnes sous employées (4)	13	25	07	00	20	25	13,9	26,9
TOTAL	93	57	51	36	144	93	100	100

Source : SST

NOTE :
(1) Personnes ayant déjà eu un emploi mais l'ont perdu
(2) Personnes ayant reçu un diplôme ou une formation générale, technique ou professionnelle en quête de leur 1er emploi.
(3) Personnes sans qualification, ni diplôme en quête de leur premier emploi.
(4) Personnes ayant un emploi mais se sont inscrites pour trouver un emploi mieux rémunéré.

CONCLUSION

Nous constatons des avancés dans le monde du travail dans la région de Kaolack, même si on est loin des périodes fastes dominées par la traite des arachides et même plus prés, quant les unités industrielles de Kahone étaient en plein régime.

CHAPITRE6 HYGIENE

INTRODUCTION

La Région de Kaolack, située au centre du pays, a une population estimée en 2011 à 816 855 habitants.

Au plan administratif, la région de Kaolack compte:

3 départements : Kaolack, Nioro et Guinguinéo ;

08 arrondissements ;

7 communes : Kaolack, Kahone, Gandiaye, Ndoffane, Nioro, Guinguinéo et Keur Madiabel ;

28 communautés rurales.

Le nombre de concessions de la Région est de 55 844, selon le recensement de 2002.

Au plan sanitaire la région compte 4 Districts : Kaolack, Ndoffane, Nioro et Guinguinéo.

La Brigade Régionale de l'Hygiène dispose également de 4 sous brigades (Kaolack, Ndoffane, Nioro et Guinguinéo) et de deux antennes (Médina Sabakh et Wack Ngouna).

Ce chapitre renseigne sur les moyens, les activités, le partenariat et les difficultés du service au cours de l'année 2011.

I- RESSOURCES

1.1. Personnel de la Brigade d'Hygiène

Au regard du tableau ci-dessous, nous constatons que la brigade, par rapport à sa mission d'encadrement et d'éducation des populations en matière d'hygiène, connaît toujours un déficit en personnel.

En effet la structure comptait en 2011 un total de 27 agents seulement (dont 13 agents d'hygiène) pour couvrir toute cette région dont la superficie est de 5 557 km^2 pour une population estimée à 816 855 habitants en 2011, soit un agent pour 30 254 personnes.

Des efforts sont à mener dans le cadre du renforcement des effectifs avec un recrutement substantiel d'agents d'hygiène surtout au niveau des cadres tels que les IGS et TSGS.

Tableau 51: Effectifs de la BRH de Kaolack de en 2011

Grades / Structures	I.G.S	T.S.G.S	S.O.H	Ag.H	Au.H	Total
Brigade régionale	1	1	1	0	1	4
SBH Kaolack	0	1	2	6	2	11
SBH Nioro	0	1	0	3	1	5
SBH Ndoffane	0	1	0	2	1	4
SBH Guinguinéo	0	1	0	2	0	3
Total	1	5	3	13	5	27

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

SRSD/Kaolack BP 313 Tel 33 941 28 84 Email: srsd.kaolack@ansd.sn

1.2. Mouvement du personnel

La Brigade Régionale connaît un déficit énorme en personnel qui n'a cessé de décroître depuis 1998 ; en effet, le nombre d'agents est aujourd'hui de 31 contre 59 en 1998, soit une diminution de près de 50% en 13 ans.

Des efforts sont à mener encore dans le cadre du renforcement des effectifs avec un recrutement substantiel d'agents d'hygiène.

Tableau 52: Mouvement du personnel en 2011

DEPART AFFECTATION	ARRIVEE AFFECTATION	DEPART CONGE	ARRIVEE CONGE
3	3	9	9

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

Tableau 53: Evolution des effectifs de la BRH de Kaolack de 1998 à 2011

ANNEE	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
EFFECTIF	59	53	50	45	44	44	41	41	40	40	39	30	31	31

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

1.3. Les moyens de la Brigade d'Hygiène

1.3.1. Moyens logistiques

Le tableau ci-dessous fait ressortir une insuffisance en matière de logistique ; ce qui limite la brigade régionale de Kaolack dans ses activités de terrain.

En effet on constate que l'essentiel des motos des SBH de Kaolack et de Nioro sont en pannes. Il n'y a aucun moyen logistique au niveau des SBH de Ndoffane et de Guinguinéo.

Ainsi, pour rendre la Brigade Régionale de Kaolack plus opérationnelle et pour renforcer le travail de supervision et de prospection, il faut actuellement au niveau de chaque SBH une (1) 4X4 Double Cabine L200 et 2 Motos 125.

Tableau 54: Situation de la logistique en 2011

STRUCTURES	TYPE	ANNEE	ETAT	LOCALISATION
Brigade Kaolack	4X4 Double cabine Mazda	2007	Bon	Kaolack
	4X4 Double cabine L200 V	1998	En panne	Kaolack
SBH Kaolack	Suzuki 125 M	2008	Bon	Kaolack
	Honda 125 M	2008	Bon	Kaolack
	Yamaha 125 M	2008	En panne	Kaolack
	Honda 125 M	2000	En panne	Kaolack
SBH Nioro	Suzuki 125 M	2000	Passable	Nioro
	Honda 125 M	2000	Passable	Nioro
SBH Ndoffane	Pas de logistique			
SBH Guinguinéo	Pas de logistique			

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

1.3.2. Moyens matériels

Les moyens matériels de la Brigade d'hygiène de Kaolack se limitent aux pulvérisateurs manuels et motorisés et aux kits d'analyse d'eau.

Les moyens d'intervention sont insuffisants, 42 % des pulvérisateurs moteurs sont en panne. La brigade régionale suggère au Commandement, l'acquisition de pulvérisateurs manuels à pression préalable comme le type Hudson qui est utilisé par le PNLP dans le cadre de l'Aspersion Intra Domiciliaire (A.I.D.) ; qui sont des pulvérisateurs très robustes et d'entretien facile, les pulvérisateurs moteurs aussi doivent être renforcés.

Tableau 55: Situation du matériel en 2011

BRIGADES	Pulvérisateurs moteurs		Pulvérisateurs manuels		Kits d'analyse d'eau	
	Existant	Fonctionnel	Existant	Fonctionnel	Existant	Fonctionne
KAOLACK	5	2	3	3	3	2
NIORO	2	1	2	2	0	0
NDOFFANE	3	1	2	2	0	0
GUINGUINEO	2	1	2	1	0	0
TOTAL	12	5	9	8	3	2

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

II- ACTIVITES

Durant cette année 2011, 6104 concessions ont été visitées, ce qui représentent 10,9% des concessions de la Région, comparée à l'année 2010 (10,6%), l'on constate une augmentation du nombre de visite domiciliaire ce qui peut s'expliquer par la diminution des activités techniques liées à la diminution de la pluviométrie, les SBH de Kaolack et de Ndoffane devront renforcer les prospections en zone rurale pour mieux éduquer les populations en matière d'hygiène.

Tableau 56: Situation des visites effectuées dans les concessions en milieu urbain en 2011

Sous Brigade		Kaolack	Nioro	Ndoffane	Guinguinéo	Total
Nombre de concessions visitées		2 202	417	861	447	3 927
Nombre De Visites domiciliaires		2 202	417	861	474	3 954
Population de concessions visitées		26 424	5 004	10 332	5 364	47124
APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE	Branchements particuliers	1 694	214	143	393	2 444
	Bornes fontaines	284	45	52	60	441
	Forages	3	0	0	0	3
	Puits	15	9	0	0	24
	Puits protégés	0	0	0	0	0
	Sources contrôlées	0	0	163	0	163
EVACUATION DES EXCRETA	Egouts	164	0	0	0	164
	Fosses septiques	375	172	130	109	786
	Latrine amélioré	67	80	85	0	232
	Latrine traditionnelle	220	32	51	84	387
	Fosses étanches	1 208	0	0	254	1 462
	Sans système	88	11	1	0	100

SRSD/Kaolack BP 313 Tel 33 941 28 84 Email: srsd.kaolack@ansd.sn

Nombre de puisards	366	46	66	15	493
Nombre de Poubelles	0	148	84	0	232

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

Tableau 57: Situation des visites effectuées dans les concessions en milieu rural en 2011

Sous Brigade		Kaolack	Nioro	Ndoffane	Guinguinéo	Total
Nombre de concessions visitées		0	2 157	0	20	2 177
Nombre de visites domiciliaires		0	2 157	0	20	2 177
Population de concessions visitées		0	21 570	0	200	21 770
APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE	Branchements particuliers	0	1 016	0	8	1 024
	Bornes fontaines	0	187	0	12	199
	Forages	0	10	0	0	10
	Puits	0	33	0	0	33
	Puits protégés	0	0	0	0	0
	Sources contrôlées	57	0	0	0	57
EVACUATION DES EXCRETA	Egouts	0	0	0	0	0
	Fosses septiques	0	176	0	11	187
	Latrine amélioré	0	995	0	0	995
	Latrine traditionnelle	0	924	0	6	930
	Fosses étanches	0	64	0	3	67
	Sans système	0	84	0	0	84
Nombre de puisards		0	20	0	0	20
Nombre de Poubelles		0	349	0	0	349

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

TAUX DE COUVERTURE (visites domiciliaires)

Les visites domiciliaires sont plus fréquentes en zone urbaine qu'en zone rurale d'où la nécessité de renforcer les moyens logistiques des SBH afin de rendre les agents plus mobiles, 98 % des maisons de la commune de Ndoffane ont été visitées ; au détriment de la zone rurale

Tableau 58: Taux de couverture des visites domiciliaires en 2011

BRIGADES	Zone Urbaine (%)	Zone rurale (%)	Total concessions visitées	Population total
KAOLACK	12	0	2 202	26 424
NIORO	22	14	2 574	26 574
NDOFFANE	98	0	861	10 332
GUINGUINEO	33	0	467	5 564
TOTAL	18	6,3	6 104	68 894

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

CONTRÔLE DE L'EAU

Les activités de contrôle de la qualité de l'eau ont été effectuées : deux campagnes d'analyse se sont déroulées en zone rurale ; ainsi 47 % des points d'eau répertoriés par le PEPAM (forages et puits modernes) ont été contrôlés, ce qui a donné les résultats du tableau n°9.

Dans ce cadre de la Campagne de contrôle de la qualité de l'eau, initiée par le Service National de l'hygiène en collaboration avec l'Unicef, 10 causeries suivies de distribution de comprimés d'eau de Javel ont été effectuées au niveau des Villages où les sources sont plus contaminées.

Tableau 59: Résultats du contrôle de l'eau effectué dans la région en 2011

Nombre de sources totales visitées	Nombre de sources d'eau suivies	Nombre de sources respectant les normes d'aménagement	Nombre de sources d'eau contaminées et/ou polluées	Observation
Zone urbaine	0	0	0	
Zone rurale	177	79	98	55 % des sources analysées présentent une contamination fécale.

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

Tableau 60: Tournées en zone rurale en 2011

Structure	Nbre de villages ATPC	Nbre de villages FDAL	Nbre de villages FDAL célébrés
SBH Kaolack	30	14	4

Source : Brigade régionale d'hygiène Kaolack

CONCLUSION

L'année 2011 a été marquée par la densité des activités liées à l'ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté) dans le Département de Kaolack (30 villages touchés) ; les principales activités techniques sont orientées vers la couverture des multiples événements religieux et de masse dans la Région.

La faiblesse des moyens humains, logistiques (véhicules, moto et matériel d'interventions dont moto poudreuse à grand débit) et financiers demeure une contrainte qui influe défavorablement sur le bon déroulement des activités du Service.

CHAPITRE6 : PECHE

INTRODUCTION

Les facteurs anthropiques de l'homme liés à la surcapacité de la pêche maritime ont beaucoup contribué au fléchissement des rendements du secteur.
Au niveau de la pêche continentale les causes naturelles (ensablement, augmentation de la salinité, baisse du niveau des eaux,…) ont engendré progressivement la dégradation des écosystèmes.
Ainsi le Ministère de l'Economie Maritime a entrepris des actions de gestion de la ressource et de restauration des habitats critiques (par repeuplement). L'ensemble de ces actions s'opère dans une démarche participative et selon une approche intégrée en relation avec toutes les parties concernées. D'où le développement de stratégies de cogestion dans le secteur de la pêche.
La région de Kaolack ne dispose pas de façade maritime mais des activités de pêche qui y sont pratiquées toute l'année par des pêcheurs autochtones et allochtones.
Dans ce chapitre, il sera mis en évidence la situation du secteur de la pêche dans la région de Kaolack en 2010 et en 2011 aussi bien au niveau de l'armement, des débarquements que du personnel technique.

I. NATURE DE L'ARMEMENT

Comparée à l'année 2010, l'armement a augmenté globalement de 8 pirogues dont une motorisée dans le département de Kaolack.

1.1. Au niveau de la pêche maritime

Le parc piroguier s'élevait à 126 pirogues (dont 29 motorisées et 97 à voile) en 2011 contre 118 (dont 28 motorisées et 90 à voile) en 2010, soit une augmentation de 6,8% (8 unités).

Cette faible augmentation peut s'expliquer par la faible capacité financière des pêcheurs de la région qui n'arrivent pas toujours à renouveler leurs embarcations rattrapées par l'usure du temps.

1.2. Au niveau de la pêche continentale

En ce qui concerne la pêche continentale, on constate une stagnation du nombre de pirogues contrairement à la pêche maritime. En effet, nous avons dénombré 25 pirogues (2 à moteur et 23 à voile) aussi bien en 2010 qu'en 2011.

Notons cependant que là aussi l'armement est vétuste et essentiellement composé de pirogues à voile (pirogues non motorisées) et que cette stagnation pourrait s'expliquer par le manque de moyen au niveau de la pêche continentale du fait de l'absence de ligne de crédit adaptée à la pêche en général mais également à l'augmentation de la salinité au niveau des défluents.

Tableau 61: Evolution de l'armature en 2010 et 2011

Nature	Pirogues								Total			
	Moteurs				A voile							
	2010		2011		2010		2011		2010		2011	
Types de Pêche	PM	PC	PM	PC	PM	PC	PM	PC	PM	PC	PM	PC
Pirogues locales	26	1	28	1	88	16	82	16	114	17	110	17
Pirogues saisonnières	2	1	1	1	2	7	15	7	4	8	16	8

SRSD/Kaolack BP 313 Tel 33 941 28 84 Email: srsd.kaolack@ansd.sn

Total	28	2	29	2	90	23	97	23	118	25	126	25

Source : SRPS de Kaolack

PM : Pêche Maritime PC : Pêche Continentale

II- MISES A TERRE

De manière générale, une hausse de 14,9% en quantité et une baisse de 8,5% en valeur commerciale des produits halieutiques débarqués dans la région ont été observés entre 2010 et 2011.

Cette importante augmentation de la quantité de produits halieutiques constatée dans la région est surtout due à la quantité importante de poissons apportée par le département de Nioro en 2011 (273,54 tonnes) par rapport à 2010 où les apports en poissons ont été estimés à 179,25 tonnes seulement dans le département, soit une variation positive de 52,6%.

Contrairement à Nioro, le département de Kaolack a vu ses mises à terre diminuées considérablement en Crustacés. Elles sont passées de 307,15 tonnes en 2010 à 287,2 tonnes en 2011 ; soit une baisse de 6%. Cependant, on note une augmentation relativement importante des apports en poisons (13,7%) entre 2010 et 2011 qui passent de 533,2 à 606,05 tonnes

Concernant l'évolution de la valeur commerciale de ces produits entre 2010 et 2011, c'est pratiquement la même tendance que sur les quantités que l'on constate dans le département de Nioro avec une hausse de 56,2% contrairement à Kaolack où l'on note une baisse de 19,3%. Cependant, la hausse de cette valeur commerciale observée dans le département de Nioro n'a pas été suffisamment élevée pour absorber la baisse constatée dans le département de Kaolack ; ce qui explique la tendance globale à la baisse notée dans l'ensemble de la Région (8,5).

Tableau 62: Evolution des apports en Tonne selon le département et la valeur commerciale estimée en millier de FCFA en 2010 et 2011

Départements	Espèces	Poids			Valeur (en milliers)		
		2010	2011	Variation en %	2010	2011	Variation en %
Kaolack	Poissons	533,2	606,1	13,7	100 095,0	111 150,0	11,0
	Crustacés	307,2	287,2	- 6,5	176 170,0	111 860,0	-36,5
	Sous-Total 1	840,4	893,3	6,3	276 265,0	223 010,0	-19,3
Nioro	Poissons	179,3	273,5	52,6	39 100,0	60 464,7	54,6
	Crustacés	10,1	16,5	63,4	7 005,0	11 554,9	65,0
	Sous-Total 2	189,4	290,0	53,2	46 105,0	72 019,6	56,2
TOTAL GENERAL		1 029,7	1183,3	14,9	322 370,0	295 029,6	-8,5

Source : SRPS de Kaolack

III- VENTILATION DE LA PRODUCTION

La production locale de poisson n'est pas suffisante, c'est pourquoi, elle est essentiellement consommée au frais. Seuls 10,5 tonne de poissons sont transformés en 2011. Aucune quantité de poisson n'est utilisée au mareyage en 2011. Par contre, la production de crustacés est essentiellement destinée au mareyage (voire tableau n°63).

Il existe dans la commune de Kaolack un site de transformation qui s'approvisionne en matière première au niveau du Marché Central de Poisson de Kaolack (**MCPK**) à partir des apports extérieurs. Un important tonnage est transformé annuellement et écoulé au niveau des marchés hebdomadaires de la région.

Tableau 63: Ventilation des apports en Tonne en 2010 et 2011

Ventilation	Localité	Poissons			Crustacés			Total		
		2010	2011	Variation en %	2010	2011	Variation en %	2010	2011	Variation en %
Consommation locale	Kaolack	532,5	595,6	11,9	39,7	36,6	-7,9	572,2	632,1	+10,5
	Nioro	178,5	273,5	53,3	6,2	16,5	166,3	184,7	290,1	+57,1
Sous-total 1		710,9	869,1	22,3	45,9	53,1	15,6	756,8	922,6	+21,9
Mareyage	Kaolack	0,75	0	-100	267,5	250,7	-6,3	268,2	250,7	-6,5
	Nioro	0,80	0	-100	3,9	0	-100	4,7	0	-100
Sous-total 2		1,55	0	-100	271,4	250,7	-7,6	272,9	250,7	-8,15
Transformation	Kaolack		10,5						10,5	+100
	Nioro		0							
Sous-total 2			10,5						10,5	+100
Total		712,5	879,6	22	317,3	303,7	-4,3	1 030	1 183,3	+14,9

Source : SRPS de Kaolack

IV- APPORTS EXTERIEURS

Tout comme en 2010, une bonne partie des quantités de produis halieutiques en destination de la région de Kaolack provient essentiellement de celle de Thiès. En effet sur les 22426108 tonnes de poissons (toute espèce confondue) qui ont débarqué dans la région en 2011, 13383442 tonnes viennent de Kayar, Mbour et Joal, soit 59,7% de l'ensemble des apports extérieurs. Ensuite viennent les régions de Saint-Louis et Dakar qui contribuent respectivement à hauteur de 27,7% et 8,7% des apports puis celles de Fatick qui constitue 2,6%t . Le poids de Ziguinchor est pratiquement négligeable avec moins de 1% des apports. Notons, cependant que 161508 tonnes des apports extérieurs sont issues de la Gambie et de Mauritanie, soit 0,7%.

Par ailleurs, la Sardinelle ronde est l'espèce la plus importée car constituant environ un peu plus des deux tiers de l'ensemble des importations.

Tableau 64: Apports extérieurs selon la région ou le pays en 2011

Poids	Origine						TOTAL
Espèce	Thiès	Dakar	Fatick	Zig	St Louis	Gambie Maurit	
Aiguillette	12 575	-	-	-	-	-	12 575
Banane de mer	5 800	-	250	-	-	-	6 050
Bar tacheté	800	-	-	-	-	-	800
Beauclaire	7 991	-	-	-	-	-	7 991
Bogue	16 900	-	-	-	-	-	16 900

Bonite à dos rayé	49 150	11 900	-	-	5 900	-	66 950
Brochet	46 877	-	80 248	5 147	150	-	132 422
Capitaine	500	-	99 434	407	-	252	100 593
Carangue	45 448	-	400	2 035	-	-	47 883
Carpe blanche	202 000	-	64 475	4 450	500	8 000	279 425
Carpe noire	100	-	88 080	50	-	-	88 230
Carpe rouge	110	-	75 426	44	-	-	75 580
Ceinture	3 500	-	-	-	-	-	3 500
Chasseur	100	-	-	-	-	-	100
Chinchard jaune	243 050	600	-	300	3 450	-	247 400
Chinchard noir	515 100	115 200	-	-	51 900	-	682 200
Chirurgien	50	-	-	-	-	-	50
Coryphène	380	-	-	-	-	-	380
Courbine	550	-	731	-	50	-	1 331
Crevette	-	-	197	100	-	637	934
Demi - bec	1 600	-	-	-	-	-	1 600
Demoiselle	1 000	-	-	-	-	-	1 000
Denté	4 852	-	-	-	-	-	4 852
Divers	113 520	-	30 921	4 500	350	500	149 791
Dorade grise	19 413	-	280	-	-	-	19 693
Dorade rose	6 232	-	-	-	-	-	6 232
Drepane	23 100	-	9 900	1 850	600	-	35 450
Elacate	-	-	-	100	-	-	100
Elops	2 450	-	200	-	-	-	2 650
Espadon	1 824	-	-	-	-	-	1 824
Ethmalose	53 650	-	13 950	-	900	-	68 500
Total à reporter	1 378 622	127 700	464 492	18 983	63 800	9 389	2 062 986

Source : SRPS de Kaolack

Suite origine des apports

Poids	Origine						TOTAL
Espèce	Thiès	Dakar	Fatick	Zig	St Louis	Gambie Mauritan	
Repport	1 378 622	127 700	464 492	18 983	63 800	9 389	2 062 986
Fausse lotte	1 585	-	1 317	-	-	-	2 902
Faux perroquet	8 550	-	-	-	-	-	8 550
Friture argentée	100 750	-	-	-	1 150	-	101 900
Grand carangue	10 450	-	4 450	13 736	-	6 200	34 836
Griset	100	-	-	-	-	-	100
Grondeur rayé	100	-	-	-	-	-	100

SRSD/Kaolack BP 313 Tel 33 941 28 84 Email: srsd.kaolack@ansd.sn

Liche amie	2 800	-	30	-	-	-	2 830
Liche glaugue	3 500	-	100	-	-	-	3 600
Liche vadigo	350	-	682	-	-	-	1 032
Machoiron	61 050	-	618	50	-	-	61 718
Maquereau	334 000	115 150	-	-	301 800	-	750 950
Mérou	168	-	1 398	120	-	-	1 686
Mulet	71 010	7 000	38 050	250	2 000	2 000	120 310
Mussolini	10 950	-	-	-	-	-	10 950
Ombrine	300	-	273	100	-	-	673
Otolithe	49 685	-	12 134	1 095	50	39	63 003
Pageot	48 998	-	-	-	-	-	48 998
Pagre	2 600	-	-	-	-	-	2 600
Palomett	8 850	-	1 100	3 500	-	80	13 530
Pelon	237 600	8 000	-	-	6 420	-	252 020
Perroquet	300	-	-	-	-	-	300
Petite carangue	94 090	6 500	-	-	81 400	-	181 990
Plexiglass	42 620	-	-	-	150	-	42 770
Sar	36 572	-	-	-	-	-	36 572
Sardinelle plate	2 666 622	272 900	8 500	14 250	356 500	8 500	3 327 272
Sardinelle ronde	8 107 130	1 378 750	4 950	85 000	5 387 818	134 950	15 098 598
Scyris	7 930	-	1 000	300	-	350	9 580
Tassergal	8 650	1 250	-	-	15 400	-	25 300
Thonine	83 110	19 550	50	-	9 150	-	111 860
Tilapie	2 000	-	37 220	-	-	-	39 220
Trachinote	2 400	-	4 300	7	-	-	6 707
Turbot	-	-	665	-	-	-	665
Total général	13 383 442	1 936 800	581 329	137 391	6 225 638	161 508	22 426 108

Tableau 65 : Cours mensuel des apports

ESPECES	QTE DEB	Prix moy/caisse de50kg	Prix moy/kg	VCE(FCFA)
Aiguillette	12 575	10 100	202	2 540 150
Banane de mer	6 050	17 400	348	2 105 400
Bar tacheté	800	23 150	463	370 400
Beauclaire	7 991	10 900	218	1 742 038
Bogue	16 900	13 500	270	4 563 000
Bonite à dos rayé	66 950	19 300	386	25 842 700
Brochet	132 422	60 500	1 210	160 230 620
Capitaine	100 593	63 700	1 274	128 155 482
Carangue	47 883	27 850	557	26 670 831
Carpe blanche	279 425	27 750	555	155 080 875

Carpe noire	88 230	41 800	836	73 760 280
Carpe rouge	75 580	55 750	1 115	84 271 700
Ceinture	3 500	8 550	171	598 500
Chasseur	100	13 500	270	27 000
Chinchard jaune	247 400	16 300	326	80 652 400
Chinchard noir	682 200	10 650	213	145 308 600
Chirurgien	50	12 500	250	12 500
Coryphéne	380	58 000	1 160	440 800
Courbine	1 331	44 650	893	1 188 583
Crevette	934	83 700	1 674	1 563 516
Demi – bec	1 600	7 875	158	252 800
Demoiselle	1 000	19 000	380	380 000
Denté	4 852	27 950	559	2 712 268
Divers	149 791	25 750	515	77 142 365
Dorade grise	19 693	20 000	400	7 877 200
Dorade rose	6 232	25 950	519	3 234 408
Drepane	35 450	33 750	675	23 928 750
Elacate	100	60 000	1 200	120 000
Elops	2 650	16 500	330	874 500
Espadon	1 824	88 875	1 775	3 237 600
Ethmalose	68 500	7 350	147	10 069 500
Fausse lotte	2 902	23 900	478	1 387 156
Faux perroquet	8 550	11 750	235	2 009 250
Friture argentée	101 900	8 100	162	16 507 800
Grande carangue	34 836	32 900	658	22 922 088
Griset	100	17 500	350	35 000
Grondeur rayé	100	24 750	495	49 500
Liche amie	2 830	24 650	493	1 395 190
Liche glaugue	3 600	30 000	600	2 160 000
Liche vadigo	1 032	39 600	792	817 344
Machoiron	61 718	15 175	305	18 823 990
Maquerau espagnol	750 950	13 650	273	205 009 350
Merou	1 686	77 000	1 540	2 596 440
Mulet	120 310	17 200	344	41 386 640
Mussolini	10 950	11 750	235	2 573 250
Ombrine	673	45 000	900	605 700
Otolithe	63 003	31 000	620	39 061 860
Pageot	48 998	22 700	454	22 245 092
Total à reporter	3 277 124			1 404 540 416

Source : SRPS de Kaolack

Suite cours mensuel des apports

ESPECES	QTE DEB	Prix moy/caisse de 50kg	Prix moy/kg	VCE(FCFA)

Report	3 277 124			1 404 540 416
Pagre	2 600	19 550	391	1 016 600
Palomett	13 530	25 600	512	6 927 360
Pelon	252 020	7 795	155	39 063 100
Perroquet	300	11 000	220	66 000
Petite carangue	181 990	8 600	172	31 302 280
Plexiglass	42 770	16 800	336	14 370 720
Sar	36 572	11 550	231	8 448 132
Sardinelle plate	3 327 272	9 500	190	632 181 680
Sardinelle ronde	15 098 598	11 200	224	3 382 085 952
Scyris	9 580	38 000	760	7 280 800
Tassergal	25 300	45 700	914	23 124 200
Thonine	111 860	13 500	270	30 202 200
Tilapie	39 220	20 875	410	16 080 200
Trachinote	6 707	57 500	1 150	7 713 050
Turbot	665	35 000	700	465 500
TOTAL	22 426 108			5 604 868 190

Source : SRPS de Kaolack

VI- PERSONNEL

Tout le personnel dont dispose le Service Régional des Pêches de Kaolack est concentré dans le département de Kaolack. Ce personnel est composé uniquement de neuf (9) membres en 2011 dont un (1) Professeur Biologie, un (1) Technicien Supérieur des Pêches (TSP), deux (2) Agents Techniques des Pêches (ATP) et Cinq (5) autres agents. Notons par ailleurs que seules deux femmes figurent dans le personnel.

L'effectif du Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Kaolack est très insuffisant pour apporter l'assistance technique nécessaire aux pêcheurs de la région pour la modernisation des techniques de pêche et la pratique d'une pêche responsable et durable à travers une surveillance participative efficace.

Tableau 66: Répartition du personnel du service Régionale des Pêches par département en 2011

	Professeur Biologie		**Vétérinaire**		**TSP**		**ATP**		**Autres**		**Total**
	H	**F**	**H**	**F**	**H**	**F**	**H**	**F**	**H**	**F**	
Kaolack	1	0	0	0	1	0	2	0	3	2	9
Nioro du Rip	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Guinguinéo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1	0	0	0	1	0	2	0	3	2	9

Source : SRPS de Kaolack

NB : Le personnel basé dans le département de Kaolack est réparti comme suit :

SERVICE REGIONAL DES PECHES:

Il dispose de quatre (4) agents que sont : Le Chef de Service Régional, la secrétaire et deux commis d'administration.

SERVICE DEPARTEMENTAL DES PECHES:

Il se limite à deux (02) agents techniques dont l'un assure cumulativement les fonctions de chefs de service départemental et du poste de contrôle de Gandiaye, le deuxième les fonctions de chef de poste de contrôle de Kaolack et responsable du contrôle sanitaire au Marché Central au poisson de Kaolack.

En outre le service dispose, d'une secrétaire et d'un commis qui fait office d'assistant au chef de poste de Kaolack.

SERVICE DEPARTEMENTAL DE LA PECHE CONTINENTALE

Le service ne dispose pas d'agent. En effet le chef de service départemental est en formation à Dakar pour une durée de trois (03) ans.

L'intérim est assuré par le chef de service régional de Kaolack

CONCLUSION

La Production régionale qui était en baisse régulière depuis 1991, s'est encore améliorer cette année à l'image de l'année passée bien que dans une proportion moindre, cela relève de l'amélioration du système de collecte des statistiques, mais surtout de l'instauration d'un repos biologique sur toute l'étendue de la région naturelle du Sine Saloum.

Le repos biologique anéantit la pression exercée sur la crevette pendant un mois. Ce qui favorise la croissance des crevettes juvéniles très abondantes pendant le mois d'août. Des sondages sont effectués tous les dix jours pour apprécier la taille des crevettes et l'indice d'abondance.

Pour que ce repos biologique soit réellement observé, il faudrait mettre en place les conseils locaux de pêche et doter les services départementaux de moyens roulants et navigants.

Pour booster la production régionale, il faudra développer la pêche continentale dans le département de Nioro qui dispose d'énormes potentialités piscicoles.

Cependant il faudra moderniser l'armement qui reste aujourd'hui archaïque, composé essentiellement de pirogues monoxyles.

SRSD/Kaolack BP 313 Tel 33 941 28 84 Email: srsd.kaolack@ansd.sn

CHAPTRE7 : HYDRAULIQUE

INTRODUCTION

L'approvisionnement en eau potable des populations a toujours constitué une priorité au Sénégal. L'eau potable est un besoin fondamental de l'homme et surtout un facteur de survie. Elle est essentielle pour la santé et la sécurité alimentaire et son accessibilité en quantité et en qualité participe à la lutte contre la pauvreté en tant que facteur de développement économique et social.

Le chapitre Hydraulique comprend l'hydraulique rurale avec les données de la Division Régionale de l'Hydraulique et l'hydraulique urbaine gérée par la Société Des Eaux (SDE)

I- HYDRAULIQUE RURALE

Les grands programmes d'actions entrepris ou envisagés dans le secteur de l'eau concernent essentiellement la gestion des besoins en eau. Ils visent à assurer une adéquation permanente entre les ressources en eau mobilisées et la demande en eau générée par le développement économique et social du pays.

En conséquence, les efforts engagés en matière de distribution de l'eau potable seront poursuivis et renforcés en vue de satisfaire l'objectif visé par le Sénégal qui est d'assurer un accès facile et durable à l'eau potable et d'améliorer les conditions d'hygiène en portant à l'horizon 2015 le niveau d'accès, situé aujourd'hui à 28 litres par habitant et par jour, à 35 litres par habitant et par jour conformément aux recommandations de l'O.M.S.

Les stratégies retenues sont centrées autour de : (1) la maîtrise de la demande par des activités de planification d'ensemble de tous les villages satellites, sur un rayon de 5 km autour du forage ; (2) le développement des adductions avec des ouvrages de stockage adaptés et l'interconnexion des forages ; (3) la généralisation des branchements sociaux et la promotion d'actions de valorisation économique des points d'eau; (4) l'accompagnement de tout projet d'accès à l'eau potable en milieu rural par un projet d'assainissement rural; (5) la gestion durable des ouvrages (maintenance) conformément aux orientations de la réforme sur la gestion des ouvrages hydrauliques.

Cette politique se traduit dans les faits par la mise en place de programmes nationaux sur l'eau. Entre autres programmes on peut citer, le Programme Eau Potable et Assainissement pour le Millénaire (PEPAM 2015). Le PEPAM marque ainsi l'engagement du Sénégal pour la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire dans le domaine de l'eau à savoir réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de personnes sans accès durable à une eau potable salubre

1.1. Situation des ouvrages hydrauliques dans la région de kaolack

Dans le cadre de sa politique d'approvisionnement en eau en milieu rural, l'Etat du Sénégal avec l'appui de ses partenaires au développement (coopération internationale et multilatérale, O.N.G, collectivités locales), a réalisé 94 forages motorisés dans la région de Kaolack, répartis comme suit :

35 forages dans le département de Kaolack
42 forages dans le département de Nioro
17 forages dans le département de Guinguinéo.

Cependant, la salinité de l'eau amène les bénéficiaires à abandonner 3 de ces forages dont 2 situés dans le département de Kaolack.

Tableau 67: Nombre de forages par département en 2009, 2010 et 2011

	2009	2010	2011
Guinguinéo	16	16	17
Kaolack	34	34	35
Nioro	32	35	42
Région	82	85	94

Source : Division Régional de l'Hydraulique de Kaolack

Tableau 68: Etat des forages par département en 2010 et 2011

	2010			2011		
	Fonctionnels	Non Fonctionnels	Total	Fonctionnels	Non Fonctionnels	Total
Guinguinéo	16	00	16	17	00	17
Kaolack	31	3 (salés)	34	32	3 (salés)	35
Nioro	32	00	32	42	00	42
Région	79	3	82	91	3	94

Source : Division Régional de l'Hydraulique de Kaolack

1.2. Les réalisations en cours

1.2.1. Programme PEPAM -BA

Les principales activités en matière d'infrastructures hydrauliques du Sous Programme PEPAM-BA dans la région de Kaolack sont :

- La réalisation de 06 nouveaux forages annexes à Ndama (CR de Paoskoto), à Keur Ilo Ka, Keur Sett Diakhou et Keur Babou Diop (CR de Porokhane), à Keur Mady Yacine et Keur Samba ka (CR de Wack Ngouna)
- La Construction de 02 Châteaux d'Eau à Santhie Mamour NDary et NDémne Tata (CR de Paoskoto)
- des extensions de réseaux à Dinguiraye, Darou Salam Nioro (CR de Paoskoto) et Porokhane (CR de Porokhane) ;
- Accompagnement des ASUFOR déjà existantes dans la région et création de nouvelles ASUFOR ;
- Appui à la mise en place de fédérations régionales et Union des ASUFOR du bassin arachidier ;
- Accompagnement des Communautés Rurales pour l'élaboration des Plans Locaux d'Hydraulique et d'Assainissement.

Tous ces travaux seront réalisés avant fin 2012.

1.2.2. Programme UEMOA

Les travaux financés par **le programme UEMOA** pour l'année 2011 dans la région de Kaolack consistent à réaliser :

A Keur Alpha (CR de Thiomby), un forage + un château d'eau de 150 m 3/20m, la construction de 20 Bornes Fontaines et 24970 ml de réseaux afin de régler le problème de Thiomby par le transfert d'eau.
A PAYOMA (CR de Médina Sabakh), un forage + un château d'eau de 150 m 3/20m, la construction de 18 Bornes Fontaines et 21260 ml de réseaux.
A Keur Mandongo (CR de Keur Mandongo), un forage + un château d'eau de 150 m 3/20m, la construction de Bornes Fontaines et 20.000 ml de réseaux.
A NDELLA (CR de NDiago), un forage + un château d'eau de 100 m 3/20m, la construction de 13 Bornes Fontaines et 10500 ml de réseaux.
A SINTHIOU THIAMENE (CR de Taïba Niasséne), un château d'eau de 150 m 3/20m, la construction de 30 Bornes Fontaines et 17 170 ml de réseaux.
A GANDIAYE (Commune de Gandiaye), un château d'eau de 200 m 3/20m.

1.2.3. Programme d'urgence/Japon

Pour le Programme d'Urgence Japon, 04 forages ont bénéficié des équipements neufs (EPI, GE et éléments de colonne), il s'agit des forages de : Keur Backa (CR de Keur Backa), Touba Saloum, Kabacoto et Gapakh (CR de Paoskoto).

L'Etat a aussi mis à la disposition de la Division Régionale de l'Hydraulique de Kaolack 17 équipements d'exhaures pour lever toutes les pannes techniques de forages au niveau de la région.

1.2.4. Programme Luxembourg

Le Programme Luxembourg intervient au niveau de la région, dans le volet Soft et accompagne environ 30 ASUFOR déjà existantes, le cabinet d'IEC choisit est le CADDEL.

1.2.5. Plan Kaolack

Pour l'année 2011, Plan Sénégal a déjà réalisé un château d'eau de 100m3 / 15 m de hauteur à Saboya et 14200 ml de réseau + 06 Bornes Fontaines dans les villages de Mandéra, NDiayène Poste, Samboumba, Keur Sarokhy (CR de Keur Maba Diakhou) et Touba Fass, Touba 1 (CR de Wack Ngouna), d'un montant de 111Millions de FCA.

Plan a aussi planifié pour cette année la réalisation de 11 000 ml de réseau dans les Communautés Rurales de Keur Maba Diakhou et Keur Mandongo.

1.2.6. Le Programme d'appui au Développement Local (PRODDEL)

Le PRODDEL a un important programme hydraulique rural (Puits et adduction d'eau) qui va toucher toutes les Communautés Rurales de la Région.

Malgré ces efforts considérables, l'objectif d'accès à l'eau potable pour tous est encore loin d'être atteint ; et la tâche est encore écrasante pour atteindre et maintenir le taux de desserte recommandé de 35l/hbt/j, surtout au regard de la pénurie de ressources financières, du taux de croissance de la population et des besoins en maintenance et renouvellement des installations déjà existantes.

II- HYDRAULIQUE URBAINE

2.1 Les abonnés

De 25 171 abonnés en 2010 la SDE passe à 26 521 abonnés en 2011, soit une augmentation de 5,6 %. Le nombre de branchements sociaux qui passent de 98 en 2010 à 388 en 2011 a

connu une hausse plus importante (298%). Cela traduit la volonté de l'Etat de rendre accessible l'eau potable à tous les résidents urbains en facilitant les branchements sociaux

Tableau 69 : Répartition du nombre d'abonnés selon le département en 2010 et 2011

Département	nombre d'abonnés	
	2010	2011
Kaolack	20 850	21 806
Ndoffane	866	1 054
Guinguinéo	1713	1 859
Nioro	1742	1 802
Région	25 171	26 521

Source : SDE de Kaolack

Tableau 70: Répartition des branchements sociaux selon le département en 2010 et 2011

Département	Nombre de branchements	
	2010	2011
Kaolack	75	288
Ndoffane	14	34
Guinguinéo	00	53
Nioro	09	13
Région	98	388

Source : SDE de Kaolack

2.2 La production

Entre 2010 et 2011 la SDE n'a vu sa production augmenté que de 0,6%. L'année 2011 a enregistré aussi au niveau du volume de ses ventes une augmentation de 4,5%.

Le volume vendu correspondant à 85,6 % du volume produit en 2010, les 14,4 % qui restent sont constitués des fuites d'eau, des impayés et les autres pertes techniques

Tableau 71: Répartition de la production en m3 selon le département en 2009 et 2010

Département	Volume d'eau	
	2010	2011
Kaolack	4 805 360	4 806 706
Ndoffane	148 904	155 193
Guinguinéo	247 234	261 345
Nioro	304 243	320 805
Région	5 505 741	5 544 049

Source : SDE de Kaolack

Tableau 72: évolution des volumes vendus en m3 selon le département en 2009/2011

Département	2009	2010	2011
Kaolack	3 793 701	3 883 650	4 051 369
Ndoffane	141 856	150 451	156 382
Guinguinéo	207 784	225 937	237 146

Nioro	254 700	282 271	301 664
Région	4398041	4 542 309	4746561

Source : SDE de Kaolack

Le personnel

Le personnel de la SDE de la région de Kaolack est de 43 agents dont 6 femmes soit un taux de présence genre de 14%. Toutes ces femmes résident à la capitale régionale, Kaolack. Il est à noter qu'il n'y a qu'un seul cadre au sein de la SDE de Kaolack, en l'occurrence, le chef de service.

Tableau 73: Situation du personnel en 2011 selon le département et le sexe

Personnel	Kaolack		Guinguinéo		Nioro		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Cadre	1	0	0	0	0	0	1	0
Haute Maîtrise	0	0	0	0	0	0	0	0
Maîtrise ordinaire	13	3	1	0	1	0	15	3
Ouvrier/Employé	18	3	2	0	1	0	21	3
Personnel contractuel	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	32	6	3	0	2	0	37	6

Source : SDE de Kaolack

CONCLUSION

Les collectivités dans le cadre du PNDL sont entrain de faire de grands efforts dans le domaine de l'hydraulique aidé en cela par les ONG, les projets et programmes et d'autres partenaires pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement dans le domaine de l'Eau.

La situation hydraulique urbaine a connu une légère évolution au niveau régional, corrélativement à l'augmentation de la production régionale de 0,6% et du nombre d'abonnés de 5,4%. Les taux de couverture en eau dans le milieu urbain n'ont pas atteint la norme dans toutes les localités où est implanté la SDE. Cependant, le secteur reste confronté à plusieurs contraintes. Ainsi, des actions sont en train d'être menées pour améliorer l'offre et la qualité de service, à travers les branchements sociaux. Pour ce qui est de l'hydraulique rurale elle a connu une évolution jusqu'à atteindre un taux global d'accès à l'eau potable assez satisfaisant au niveau de la région (98,41%). Cette augmentation est obtenue grâce à l'appui des partenaires à travers des projets et programmes. La qualité de l'eau qui varie en fonction de la profondeur et du lieu de captage, est la première contrainte du sous-secteur dans la région constituant ainsi un facteur limitant pour l'alimentation en eau des populations par son impact sur la santé ainsi que pour le maraîchage.

CHAPITRE8 : TRANSPORT

INTRODUCTION

Le système du transport de Kaolack qui ne concernait que les transports routier et fluviomaritime est enrichi d'une nouvelle unité. Il s'agit du transport ferroviaire que la région a hérité de celle de Fatick que malheureusement nous n'avons pas de données

Il sera donc traité dans ce chapitre le transport routier et les activités du port de Kaolack. Mais il sera opportun de faire auparavant le point sur la situation des routes nationales, départementales et secondaires.

Par ailleurs, il existe un autre type de transport urbain qui fait aujourd'hui une distinction particulière de la région de Kaolack. Il s'agit du transport des vélomoteurs qui concurrence sérieusement les taxis. Malheureusement le manque de données dans ce type de transport ne nous as pas permis de l'inclure dans cette présente édition.

I- SITUATION DES ROUTES

1.1. Réseau routier

Au regard du tableau ci-dessous, nous remarquons que la région de Kaolack a un réseau routier qui s'étale sur une distance de 603,10 km composé de Routes nationales (RN) entièrement revêtue d'une longueur de 194 km soit 33% de l'ensemble du réseau, de Routes départementales (RD) d'une longueur de 86 km, des Voiries urbaines de 7 km de longueur, des pistes répertoriées (219,9 km) et des pistes non répertoriées d'une longueur de 96,2 km.

Ces routes sont globalement revêtues à 43% soit 261,5 km dont 79 km dans un état mauvais, 135,5 dans un bon état et 47 km dans un état moyen.

Ainsi, nous constatons que les 341,6 km restants ne sont pas revêtues soit 69 km dans un état mauvais, 231,7 dans un bon état et 40,9 km dans un état moyen.

Tableau 74: Répartition du réseau routier régional en 2010

CATEGORIES DE ROUTES	RESEAU TOTAL		ROUTES REVETUES			ROUTES NON REVETUES		
	Km	%	Km	%	Etat	Km	%	Etat
Routes nationales (RN)	194	33%	194	100%	79 km : mauvais 97 km : bon 18 km moyen	0	0%	
Routes départementales RD	86	14%	36	42%	36km : bon	50	58%	34 km : mauvais 16km : bon
Voirie urbaine (VU)	7		7	100%	7km : moyen	0	0%	
Pistes répertoriées	219,9	37%	0	0%		219,9	100%	179 km : bon 40,9 km : moyen

SRSD/Kaolack BP 313 Tel 33 941 28 84 Email: srsd.kaolack@ansd.sn

Total	603,10		261,5	43%	79 km : mauvais 135,5 km : bon 47 km : moyen	341,6	57%	69 km : mauvais 231,7 km : bon 40,9 km : moyen
Pistes non répertoriées	96,2	16%	24,5	25%	2,5 km : bon 22 km : moyen	71,7	75%	36,7 km : bon 35 km : mauvais

Source : Agence Autonome des Transports Routiers

1.2. Actions prioritaire du réseau routier

L'Agence Autonome des Transports Routiers (AGEROUTE) s'est attelée à définir des actions prioritaires, comme indiquées dans le tableau n°2 ci-dessous. En 2011, les priorités concernent exclusivement des travaux d'entretien périodique de routes comme indiqués dans ledit tableau.

Tableau 75: Situation des routes inscrites comme actions prioritaires en 2010/2011

Itinéraire	Type	Actions prioritaires	Situation
D 600 Keur Madiabel - Wack Ngouna (10Km en construction)	Route revêtue	Entretien Périodique	en construction
RN4 : Kaolack - Gossas (14Km réhabilités sur les 39 Km entretenus)	Route revêtue	Entretien Périodique	Bon (travaux réalisés)
D 611 B Back Samba Dior - Guinguinéo (11Km réhabilités)	Route revêtue	Entretien Périodique	Bon (travaux réalisés)
Voirie urbaine de Kaolack (06Km réhabilités)	Route revêtue	Entretien Périodique	en construction
RN1 Fatick-Kaolack	Route revêtue	Entretien Périodique	Mauvais (travaux non encore exécutés)
PNC Firgui-Kaymor (28 Km avec re-chargement partiel et assainissements)	Route en terre	Entretien Périodique	moyen (travaux réalisés)

Source : Agence Autonome des Transports Routiers

II-SITUATION DU TRANSPORT ROUTIER

2.1. Situation des immatriculations

Le trafic routier de la région de Kaolack est très dense, marqué par la position géographique de la capitale qui est devenue une zone principale, desservant les régions sud et orientale et surtout les pays de la Gambie, des Guinées Bissau et Conakry et du Mali.

Les activités du transport routier s'organisent autour des gares routières qui existent dans toutes les communes de la région. Le transport urbain et interurbain est assuré par les taxis et les vélos taxi, le transport hippomobile est aussi présent et répond aux besoins d'une certaine clientèle.

Le parc automobile immatriculé dans la région, après avoir connu une tendance peu variable entre 2006 et 2009 puis une hausse considérable entre 2009 et 20010 (passant de 106 à 144), a

été marqué par une baisse de 31 véhicules en 2011. En effet, il passé de 144 en 2010 à 113 en 2011 dont 91 véhicules d'occasion et22 véhicules neufs.

Tableau 76: Parc automobile immatriculé entre 2006et 2011

Années	Première immatriculation		
	Neuf	Occasion	Total
2006	48	64	112
2007	45	65	110
2008	31	75	106
2009	43	63	106
2010	59	85	144
2011	22	91	113

Source : Division Régionale des Transports Routiers

2.2. Permis de conduire

Les demandes de permis tant au niveau du code que de la conduite ont connu une augmentation progressive entre 2007 et 2010 avant de connaître une hausse relativement importante en 2011 (voire tableau 4).

En ce qui concerne le nombre d'admis à ces différents examens, il est passé de 3884 en 2010 à 3 383 en 2011 soit une baisse de 500 .Les taux de réussite tournent autour de 50% entre de 2007 à 2011.

Tableau 77: Evolution des permis de conduire de 2007 à 2011

	Demande			Admis		
	Code	Conduite	Total	Code	Conduite	Total
2007	6 250	5 370	11 620	3 300	2 590	5 890
2008	5 182	4 473	9 955	2 066	2 040	4 016
2009	2 993	3 711	6 704	1 448	1 745	3 193
2010	3 245	3 285	6 530	2 183	1 701	3 884
2011	3 513	3 566	7 079	1 647	1 736	3 383

Source : Division Régionale des Transports Routiers

Tableau 78: Duplicata et conversion Brevet Militaire (BM) de 2007 à 2011

	Duplicata	Renouvellement	Conversion B.M.
2007	510	930	70
2008	404	843	64
2009	439	820	56
2010	544	996	91
2011	647	512	22

Source : Division Régionale des Transports Routiers

III- TRANSPORT FLUVIO-MARITIME

Les activités de transport maritime se résument au niveau du port de Kaolack et de ses deux annexes en l'occurrence Diorhane et Lyndiane à l'exportation : du sel produit par la NSSS et de la production d'huile brute et de tourtereaux de la NOVASEN et de la SUNEOR

Au cours de l'année 2010, 52 bateaux ont bâti pavillon au large des côtes de Kaolack dont 20 au port annexe de Diorhane 25 à celui de Lyndiane et 7 au port de Kaolack. Les jauges de ces bateaux qui servent de taxation sont estimées au brut à 99 643 tonnes et au net à 62 637 tonnes.

Ainsi, ces bateaux ont acheminé en destination des pays surtout africains 25263,95 tonnes de sel, 14 151,999 tonnes d'huile brute et 28 939,464 tonnes de tourtereaux.

Tableau 79: Activités du transport maritime dans le Port de Kaolack et ses annexes en 2010

	Nombre navires			jauges	
	Kaolack	Diorhane	Lyndiane	Brute	nette
Janvier	1	1	1	6 344	13 149
Février	0	1	1	36 05	1 867
Mars	1	2	5	13 349	6 981
Avril	1	0	2	5 500	2 597
Mai	1	1	3	11 030	4 568
Juin	1	2	2	9 387	4 745
Juillet	0	3	4	12 451	6 363
Août	0	1	0	2 683	1 484
Septembre	0	2	0	4 276	2 440
Octobre	1	3	1	93 26	4 560
Novembre	2	2	3	10 977	5 086
Décembre	0	1	2	7 496	3 838
Total	8	19	24	96 424	47 598

Source : Capitainerie du port

Tableau 80: Situation des exportations en 2010 dans le port de Kaolack (en tonne)

	sel de Diorhane (en tonne)	NOVASEN		SUNEOR	
		huile	Tourteaux	Huile (en tonne)	Tourteaux (en tonne)
Janvier	2 650	0	2 462,9	0	1 576,9
Février	2 650	0	0	1 013,8	0
Mars	4 500	0	2309,1	3 163,2	4 015,5
Avril	0	0	1570,3	0	3 405,9
Mai	2 500	0	0	3 201,4	
Juin	4 500	0	1 997,3	1 046,5	2 020,1
Juillet	6 800	0	0	3 157,2	2 250
Août	2 500	0	0	0	0
Septembre	4 500	0	0	0	0
Octobre	6 800	0	0	0	1 400
Novembre	4 500	500,0	0	1 43,5	2 450
Décembre	2 500	1926,4	0	0	3 480,9

SRSD/Kaolack BP 313 Tel 33 941 28 84 Email: srsd.kaolack@ansd.sn

	44 400	2 426,375	8 340,1	11 725,624	20 599,364

Source : Capitainerie du port

CONCLUSION

Le développement du transport passe nécessairement par la réorganisation de ce secteur. La réorganisation doit se faire à plusieurs niveaux dont entre autres:

Refaire les routes qui sont devenues très impraticables à presque toutes les entrées ou sorties de la capitale régionale, porte d'entrée des pays limitrophes : les deux Guinées, la Gambie et le Mali.

Développer le trafic international qui commence à bien s'implanter

Redynamiser le port de Kaolack qui relancerait du coup l'économie de Kaolack

CHAPITRE9 : EDUCATION

INTRODUCTION

L'éducation est un droit fondamental à tout citoyen. Elle est au cœur des analyses économiques et sociales. A ce titre, l'Etat du Sénégal lui a consacré un budget substantiel, articulé autour du PDEF pour répondre aux objectifs fixés, surtout dans la réduction de la pauvreté et dans l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Le système éducatif national comprend : l'enseignement préscolaire, l'enseignement élémentaire, l'enseignement moyen et secondaire, l'enseignement technique et la formation professionnelle, l'Education non formel, l'Education intégratrice, l'enseignement de l'arabe et l'enseignement supérieur.

I- ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE

La Petite Enfance est le premier palier du système éducatif sénégalais. Ce sous secteur reçoit les enfants âgés de 3 à 5 ans. C'est un sous secteur qui s'est longtemps limité aux villes et qui a aussi longtemps concerné les couches sociales privilégiées. Aujourd'hui il y a une forte mutation de ce secteur, grâce à l'introduction de la Case des Tout Petits qui prend en compte le milieu rural.

1.1. Structures

La région compte 96 structures de prise en charge de la petite enfance en 2011 (contre 80 en 2010) ainsi réparties : 39 Public (Cases des Touts Petits, Ecoles Maternelles), 37 Garderies privées et 20 Garderies Communautaires.

Nous constatons également une forte augmentation des infrastructures publiques entre 2010 et 2011 (passant de 26 à 39) contrairement aux structures privées qui ont connue une baisse d'une unité (37 contre 38). Les écoles communautaires, quant à eux sont passées de 16 à 20.

Tableau 81: Situation des infrastructures selon le département et le milieu en 2011

Département	2011			
	Public	Privé	Communautaire	Total
Kaolack	23	35	6	64
Guinguinéo	6	1	9	16
Nioro	10	1	5	16
Total IA	39	37	20	96

Source IA Kaolack

1.2. Effectifs

Les effectifs dans la petite enfance sont légèrement dominés par le privé avec 42,6% contre 340,4% pour le public et 17% pour les écoles communautaires contrairement à l'année dernière où le privé était largement supérieur avec 49% contre respectivement 36% et 15% pour le privé et les écoles communautaires qui ont fait des avancées significatives.

Notons que, le tabou qui avait longtemps freiné la scolarité des filles semble s'envoler dans le préscolaire depuis quelques années. En effet, les filles représentent 54,2% de l'effectif du préscolaire de la région toutes sections confondues en 2011 ; ce pourcentage était de 56 en 2010.

Cependant, il y a lieu de continuer la sensibilisation pour faire une promotion spéciale de l'enseignement préscolaire.

Tableau 82: Situation des effectifs du préscolaire selon le statut et le département en 2011

Départ	Statut	Genre	Effectif
Kaolack	PU	Total	1 590
		dont % Fille	56
	PR	Total	2 760
		dont % Fille	53
	Communautaire	Total	419
		dont % Fille	52
Guinguinéo	PU	Total	392
		dont % Fille	55,1
	PR	Total	48
		dont % Fille	50
	Communautaire	Total	463
		dont % Fille	57
Nioro	PU	Total	849
		dont % Fille	59,2
	PR	Total	117
		dont % Fille	47,9
	Communautaire	Total	310
		dont % Fille	55,8
Total IA	PU	Total	2 836
		dont % Fille	56,8
	PR	Total	2 995
		dont % Fille	51,5
	Communautaire	Total	1 192
		dont % Fille	54,9

Source IA Kaolack

1.3. Personnel

Comme l'année dernière, la qualité de l'encadrement des enfants est plus ou moins relevée avec un personnel mieux qualifié. En effet; le corps enseignant est composé de 38% du corps émergent (31% de MC et 7% de VE), de 31,5% d'instituteurs adjoints et de 11% d'instituteurs entre autres.

Les femmes sont plus proches des enfants dans le milieu éducatif de base. C'est pourquoi, les hommes sont peu présents du corps enseignant de la maternelle car ne représentant que 30%.

Tableau 83: Situation du personnel du préscolaire par département selon sexe et le statut en 2011

	NIORO			KAOLACK			GUINGUINEO			TOTAUX		
Corps	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
VE	1	2	3	4	12	16	03	02	05	08	16	24
MC	12	25	37	23	40	63	02	08	10	37	73	110
I	00	01	01	17	20	37	01	00	01	18	21	39
IA	02	01	03	19	88	107	02	00	02	23	89	112
EPS	02	00	02	02	06	08	00	00	00	04	06	10
Autres	03	05	08	02	26	28	12	12	24	17	43	60
Total IA	20	34	54	67	192	259	20	22	42	107	248	355

Source IA Kaolack

II- ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

L'enseignement élémentaire constitue le deuxième palier du système éducatif national. Il accueille les enfants âgés de 6 à 13 ans pour une durée officielle de 6 ans. C'est aussi le programme le plus important tant du point de vue des effectifs (structures, personnels, élèves) que des moyens à lui consacrer.

Le Public s'impose par ses effectifs (93%), ce qui montre que l'Etat est le premier responsable et le premier bailleur de l'éducation.

2.1. Recrutement au CI

Le recrutement au CI a connu une légère hausse au niveau régional entre l'année académique 2009/2010 et celle de 2009/2011 passant de 24 363 à 26 134 soit un taux de réalisation respective de 64,88% et 71,21% par rapport aux objectifs planifiés. Cependant la commune de Kaolack n'a atteint que 19% de ses objectifs ; ce qui est très faible devant celui du département de Guinguinéo (70%) et celui de Nioro (82%). Par ailleurs, on note que les filles sont massivement inscrites en CI avec des taux de réalisation qui dépassent la barre des 80%.

Tableau 84: Situation du recrutement au CI en 2011

	Objectif Planifié		Objectif Atteint		% de réalisation	
	Total	%Fille	Total	%Fille	Total	Fille
Guinguinéo	6000	45%	4202	50.2 %	70,03	73.37%
Kl/COM	19000	50	3668	51.6%	19,31	85.10%
Nioro	11700	50	9632	49.8%	82,32	81.49%
IA/KL	36700	49.18	26134	50.8%	71,21	82.02%

Source IA Kaolack

2.2. Infrastructures

En 2011, nous avons dénombré un effectif de 133 509 élèves dans l'élémentaire répartie dans 678 classes à travers toute la région pour 3 699 salles de classe, soit 36 élèves par classe. Une bonne partie des écoles est localisée dans le département de Nioro (257), suivi de celui de Kaolack (211) et de Guinguinéo (138). La commune de Kaolack ne regorge que 72 écoles.

Les écoles à cycle complet (6 classes) représentent 62,6% du système éducatif régional contre 52% en 2010. On rencontre dans l'IDEN de Nioro beaucoup plus que dans les autres des écoles à moins de 3 classes. Il faut au moins porter ces écoles à 3 classes pour leur permettre de recruter annuellement en multigrade ou tous les deux ans en classe simple.

Des efforts soutenus sont donc nécessaires pour aller vers les écoles à cycles raisonnables c'est-à-dire avec au moins 03 classes par école.

Tableau 85: Situation des écoles des classes et des effectifs en 2011

IEDN	Ecoles	Classes	Effectifs
KL. Commune	72	670	36 582
KL. Département	211	1 188	40 964
Guinguinéo	138	620	17 811
Nioro	257	1 221	38 152
Total IA	678	3 699	133 509

Source IA Kaolack

Tableau 86: Répartition de la taille des écoles selon le département en 2011

Ecoles à	Kaolack commune	Kaolack Département	Nioro	Guinguinéo	IA
1 classe	1	2	12	7	22
2 classes	3	7	15	14	39
3 classes	6	9	22	20	57
4 classes	1	6	55	22	84
5 classes	4	16	22	10	52
6 classes	15	126	90	50	281
7 classes	1	7	13	2	23
8 classes	1	5	3	3	12
9 classes	3	5	0	2	10
10 classes	1	3	3	2	9
11 classes	3	2	3	2	10
12 classes	33	25	19	4	81
TOTAL	72	213	257	138	680

Source IA Kaolack

2.3. Effectifs

Les effectifs de l'enseignement élémentaire restent dominés par les élèves du public qui représentent 93% du primaire.

Avec 6% des écoles de la région, le privé accueille 7% des effectifs. C'est un secteur assez dynamique mais qui pourrait encore faire davantage si ce n'était la conjoncture économique.

Ce qui parait être une réussite dans le système scolaire de la région, c'est l'atteinte des objectifs de la scolarisation des filles. En effet, les filles sont plus nombreuses dans l'enseignement élémentaire comme c'est le cas dans la préscolaire avec un pourcentage de 51,84%. C'est seulement dans les écoles privées à l'exception de l'IDEN de Nioro où les effectifs des filles sont moins importants que ceux des garçons. Cette faiblesse de la présence

féminine dans les écoles privées du département de Kaolack témoigne de la réticence des parents de s'investir dans la scolarisation de leur fille.

Tableau 87: Situation des structures de l'enseignement élémentaire par département selon le statut en 2011

			Ecoles	Classes	Effectif	% Filles	Ratio effectif /cl
Kaolack	KLC	PU	48	497	30268	53,58	61
		PR	24	173	6314	45,91	36
	KLD	PU	201	1124	39087	50,23	35
		PR	10	64	1877	48,10	29
	TOTAL	PU	249	1621	69355	51,69	43
		PR	34	237	8191	46,41	35
Guinguinéo		PU	133	596	17139	51,81	29
		PR	05	24	672	45,23	28
Nioro		PU	254	1199	37250	52,14	31
		PR	03	22	902	65,07	41
IA/KL		PU	636	3416	123744	51,84	36
		PR	42	283	9765	48,05	34

Source IA Kaolack

Tableau 88: Situation des effectifs de l'enseignement élémentaire selon le milieu en 2011

		Kaolack.	Guinguinéo	Nioro	Total IA
ECOLES	C	94	11	18	123
	HC	189	127	239	555
	T	283	138	257	678
CLASSES	C	846	78	124	1 048
	HC	1 012	542	1 097	2 651
	T	1 858	620	1 221	3 699
EFFECTIFS	C	44 393	2 975	5 518	52 886
	HC	33 153	14 836	32 634	80 623
	T	77 546	17 811	38 152	133 509
RATIO EL/CL	C	52	38	45	50
	HC	33	27	30	30
	T	42	29	31	36

Source IA Kaolack

2.4. Examen

L'évaluation du système éducatif passe par des indicateurs pertinents comme les résultats des examens. Dans l'enseignement élémentaire, il ya un seul examen en l'occurrence l'entrée en sixième. De cet examen, sortent deux types de résultats : le CFEE et l'entrée en sixième proprement dit.

La lecture de ce tableau ci-dessus nous permet de constater que les résultats de la région aux examens du CFEE sont meilleurs que l'année précédente avec une hausse de 16 points.

Tableau 89: Evolution des résultats du CFEE de 2010 à 2011

Départements	ADMIS (%)		
	GENRE	2010	2011
KAOLACK	G	75,8	47,9
	F	70,0	57,1
	T	72,7	52,3
GUINGUINEO	G	62,5	38,85
	F	54,6	44,8
	T	58,3	41,6
NIORO	G	62,8	29,8
	F	54,6	39,8
	T	58,8	41,6
TOTAL REGION	G	70,3	47,1
	F	63,6	54,6
	T	66,8	50,7

Source IA Kaolack

2.5. Personnel

Les corps émergents constitués des MC et des VE représentent 67% du personnel de la région en 2011 comme en 2010. Les corps enseignants dénommés fonctionnaires représentent 16% (instituteurs) et 13,7% (instituteurs adjoints).

Il y a une inégalité dans la répartition du corps enseignant entre les IDEN. En effet, 76,7% du personnel enseignant de l'IDEN de Nioro et 72,8% de celui de Guinguinéo sont du corps émergent contre 61% pour l'IDEN de Kaolack. Cette inégalité montre que les enseignants expérimentés sont plus concentrés dans le département de Kaolack.

Le ratio élèves/maître est dans l'ensemble assez correct pour tous les départements ; on trouve en moyenne 28 élèves /maître contre 29 élèves /maître l'année dernière ce qui constitue un rapport qui doit favoriser un bon encadrement des élèves.

Le nombre d'enseignants titulaires du BFEM sont plus nombreux avec 57,4% suivi de 40,1% pour le BAC, 0,7% pour les titulaires de Licence et 0,2% pour les titulaires de Maîtrise. Les titulaires de licence et de maîtrise sont de plus en plus reversés dans le moyen et le secondaire pour pallier le déficit en professeurs dans certaines disciplines.

La majorité des enseignants, titulaires du BFEM peut constituer un handicap vu le niveau académique exigé par le nouveau Curriculum de l'Education de Base.

Sur le plan des diplômes professionnels, 27,9% des enseignants ont le CEAP, 23,8% le CAP.

Tableau 90: Situation du personnel de l'enseignement élémentaire par département selon la catégorie en 2011

	NIORO			KAOLACK			GUINGUINEO			TOTAUX
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	
VE	193	64	257	188	96	284	97	35	132	673
MC	628	204	832	819	510	1 329	287	102	389	2 550
I	152	16	168	415	88	503	91	06	97	768

SRSD/Kaolack BP 313 Tel 33 941 28 84 Email: srsd.kaolack@ansd.sn

IA	129	18	147	312	133	445	53	09	62	654
Autres	14	01	15	68	17	85	23	13	36	136
Total IA	1 116	303	1 419	1 802	844	2 646	551	165	716	4 781

Source IA Kaolack

Tableau 91: Le niveau de qualification professionnelle du dpt de Guinguinéo en 2011

	DIPLOME ACADEMIQUE						DIPLÔME PROFESSIONNEL			
	Maîtrise	Licence	BAC	BFEM	Ind	Total	CAP	CEAP	Indét	Tot
VE	01	00	52	79	00	132	0	05	127	132
MC	01	00	177	211	00	389	26	59	304	389
I	00	01	78	12	6	97	97	00	00	97
I A	00	00	19	41	02	62	03	55	04	62
Autres	00	00	11	22	03	36	04	02	30	36
Total	02	01	337	365	11	716	130	121	465	716

Source IA Kaolack

Tableau 92: Le niveau de qualification professionnelle du dpt de Kaolack en 2011

	DIPLÔME ACADEMIQUE						DIPLÔME PROFESSIONNEL			
	Maîtrise	Licence	BAC	BFEM	Ind	Total	CAP	CEAP	Indét	tot
VE	01	04	70	114	09	198	04	27	167	198
MC	01	09	294	544	17	865	116	298	451	865
I	01	02	107	74	09	193	158	29	06	193
I A	02	01	76	127	04	210	44	149	17	210
Autres	00	00	09	01	01	11	09	02	00	11
Total	05	16	556	860	40	1477	331	505	641	1 477

Source IA Kaolack

Tableau 93: Le niveau de qualification professionnelle de Kaolack commune en 2011

	DIPLÔME ACADEMIQUE						DIPLÔME PROFESSIONNEL			
	Maîtrise	Licence	BAC	BFEM	Ind	Total	CAP	CEAP	Indét	tot
VE	01	02	17	66	00	86	02	35	49	86
MC	00	00	137	327	00	464	78	194	192	464
I	01	04	186	118	01	310	287	10	13	310
I A	00	00	35	199	01	235	31	141	63	235
Autres	02	04	50	18	00	74	01	03	70	74
Total	04	10	425	728	02	1169	399	383	387	1 169

Source IA Kaolack

Tableau 94: Le niveau de qualification professionnelle du dpt de Nioro en 2011

	DIPLÔME ACADEMIQUE						DIPLÔME PROFESSIONNEL			
	Maîtrise	Licence	BAC	BFEM	Ind	Total	CAP	CEAP	Indét	Total
VE	01	02	95	156	03	257	02	30	225	257
MC	01	04	303	522	02	832	78	173	581	832

SRSD/Kaolack BP 313 Tel 33 941 28 84 Email: srsd.kaolack@ansd.sn

I	01	01	134	26	06	168	165	01	02	168
I A	00	00	61	83	03	147	26	117	04	147
Autres	00	00	09	06	00	15	07	06	02	15
Total	03	07	602	793	14	1419	278	327	814	1 419

Source IA Kaolack

Tableau 95: Le niveau de qualification professionnelle de la région en 2011

	DIPLÔME ACADEMIQUE						DIPLÔME PROFESSIONNEL			
	Maîtrise	Licence	BAC	BFEM	Ind	Total	CAP	CEAP	Indét	Tota
VE	04	08	234	415	12	673	08	97	568	673
MC	03	13	911	1 604	19	2 550	298	724	1 528	2 550
I	03	08	505	230	22	768	707	40	21	468
I A	02	01	191	450	10	654	104	462	88	654
Autres	02	04	79	47	04	136	21	13	102	136
Total	14	34	1 920	2 746	67	4 781	1 138	1 336	2 307	4 781

Source IA Kaolack

Tableau 96: L'encadrement des Elèves et des Enseignants Ratio Elèves / Enseignant

	Effectif	Maître	Ratio
Kaolack	77 546	2 646	29
Guinguinéo	17 811	716	25
Nioro	38 152	1 419	27
IA/KL	133 509	4 781	28

Source IA Kaolack

III- ENSEIGNEMENT MOYEN ET SECONDAIRE

L'enseignement moyen forme avec l'élémentaire ce qu'ont appelle dans certains documents officiels le Cycle Fondamental. Il dure 04 ans et reçoit les élèves venant du CMII, fin du cycle élémentaire âgés entre 12 et 13 ans parfois plus. On y entre par la réussite au concours de l'entrée en sixième pour le public ou sans condition définie pour le Privé.

L'encadrement pédagogique est de plus en plus confié à des personnels peu qualifiés (vacataires sans formation initiale), et l'administration à des enseignants sélectionnés sur la base de l'ancienneté et du grade sans tenir compte du mérite et de la carrière.

L'enseignement des sciences et des technologies qui devrait être une option résolue des autorités semble de plus en plus marginalisé avec seulement un BST dans toute l'académie et une pénurie de professeurs en mathématiques et en PC de plus en plus inquiétante.

3.1. Examen

Les résultats scolaires du BAC général n'ont pas atteint en général les 50% en 2011 contrairement à 2010. Cependant une satisfaction peut être notée dans certains lycées tels que celui de Ndoffane, le lycée Maba Diakhou Ba de Nioro et le lycée Valdiodio Ndiaye de Kaolack qui ont atteint respectivement un taux de réussite de 69%, 63% et 56.

Tableau 97: Evolution des résultats du BAC par département et selon le sexe en 2011

	Ont composé			Pourcentages centre		
Etablissement	G	F	T	G	F	T
Lycée KeurMadiabel	135	29	164	32.6	27.6	31.7
Lycée Maba Diakhou BA	224	214	348	75.0	63.2	69.0
Lycée Ndoffane	138	58	196	63.4	69.0	64.8
Lycée Samba Dione	141	65	206	49.6	43.1	47.6
LycéeValdiodioNdiaye	705	491	1 196	43.3	43.4	43.3
Lycée El hadji A Niass	126	130	256	66.7	56.2	61.3
Collége privé MB SOW	142	121	263	39.4	34.7	37.3
Collége privé Pie XII	294	291	585	43.9	44.3	44.1
Lycée Koutal	75	41	116	38.7	17.1	31.0
Lycée Kahone	48	25	73	56.6	44.0	52.1
Lycée Ndiaffate	42	15	57	31.0	46.7	35.1
Collége la lumiere	84	72	156	47.6	45.8	46.8
Collége DiarafNdao	54	48	102	18.8	33.3	26.5
Lycée KhassimeMbacke	100	41	141	41.0	36.6	39.7
Total IA BAC 2011	2 304	1 545	3 849	48.2	44.5	46.7
Total IA 2010 REF	1 588	990	2 578	45.3%	38.3%	42.6

Source IA/Kaolack

3.2. Personnel

L'enseignement moyen et secondaire sont plus exigeants que celui de l'élémentaire en matière de personnel car dans cette catégorie, les vacataires doivent impérativement avoir au minimum le bac. Ce corps de vacataires, associé à celui des professeurs contractuels (PC), constituent le corps émergent de l'enseignement moyens et secondaire qui représente aujourd'hui 65,5% du personnel enseignant du moyen-secondaire.

Le corps des fonctionnaires qui représentait 19% en 2010 a sensiblement augmenté pour atteindre en 2011 environ 24%. Avec la nouvelle réforme ; certains enseignants du corps émergent peuvent rejoindre le corps des fonctionnaires à condition qu'ils réussissent à leur formation «diplômant».

Tableau 98: Situation du corps professoral des lycées et collèges en 2011

Personnel Enseignant		Effectif	%
CEM &Lycée	Fonctionnaire	437	23.5%
	PC	924	49.8%
	VAC	495	26.7%
	Total	1 856	100%

Source IA Kaolack

Tableau 99: Situation du corps professoral des CEM et lycées en 2011 par département

	Fonctionnaire	PC	VAC	Total
KL Dept.	353	640	242	1 235
Nioro	64	192	162	418

Guinguinéo	20	92	91	203
Total Région	437	924	495	1 856

Source IA Kaolack

Tableau 100: Situation du personnel de l'enseignement moyen et secondaire en 2011(Effectifs)

Département	Public			Privé			T		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Kaolack	821	217	1 038	185	12	197	1 006	229	1 235
Nioro	358	44	402	16	00	16	374	44	418
Guinguinéo	151	43	194	08	01	09	159	44	203
Total IA	1 330	304	1 634	209	13	222	1 539	317	1 856

Source IA Kaolack

Tableau 101: Formation initiale des ressources humaines du moyen et secondaire (2011)

	DIPLOMES PROFESSIONNELS					
	Autre	CAECM	CAEM	CAES	CAP	Total
Kaolack.	931	91	147	57	9	1 235
Nioro	371	16	18	13	0	418
Guinguinéo	191	04	07	1	0	203
Total IA	105	44	43	32	03	1 856

Source IA Kaolack

SRSD/Kaolack BP 313 Tel 33 941 28 84 Email: srsd.kaolack@ansd.sn

IV- ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'Enseignement technique et la formation professionnelle constituent la deuxième priorité du PDEF après l'Elémentaire. Ils sont très faiblement représentés dans la région à l'image du niveau national.

L'enseignement technique et professionnel est embryonnaire dans les départements de la région à l'exception de celui de Kaolack.

Depuis un certain temps, le privé commence à gagner du terrain avec la création des instituts de santé et surtout des écoles de coiffures. Egalement il faut noter la percée des ISM dans la commune de Kaolack

4.1. Enseignement Technique

Dans la région, l'Enseignement Technique ne compte qu'un seul établissement public : le lycée EL H Abdoulaye NIASS. Le privé y est absent. Cependant il y a un projet d'ouverture d'une série G à l'école privée Mboutou Sow qui tarde à se réaliser.

4.1.1. Infrastructures

Depuis 2007 jusqu'à nos jours, les infrastructures n'ont pas évolué et sont dans un état de délabrement avancé, faute de **personnel de service suffisant** pour l'entretien et la maintenance.

Tableau 102: Evolution des infrastructures de l'enseignement technique

Années scolaires	Secondes	Premières	Terminales	TOTAL
2008	7	6	6	19
2009	7	6	6	19
2010	7	6	6	19

Source IA Kaolack

4.1.2. Effectifs

Tableau 103: Evolution des effectifs par niveau et par sexe

Années scolaires	Secondes G				Premières G				Terminales G			
	G	F	Total	%filles	G	F	Total	%filles	G	F	Total	%filles
2008	132	120	252	47,6	91	79	170	46,5	121	114	235	48,5
2009	136	136	275	49,5	127	106	233	45,5	74	82	156	52,6
2010	124	153	277	55,2	101	88	189	46,6	126	132	258	51,2

Source IA Kaolack

Entre 2008 et 2009, les effectifs ont évolué positivement en seconde et première respectivement de 8.36% et de 27,15%. Par contre, les effectifs des élèves de terminal ont baissé de plus de 50%. Au cours de cette année, les effectifs ont augmenté en seconde, baissé en première et raugmenté en terminal

A l'exception de la classe de première, on note une prédominance des filles avec 55,23% en seconde et 51,16% en terminal

5.1.3. Examen

Les résultats comme à l'image de l'enseignement secondaire général sont peu satisfaisants dans l'ensemble avec un pourcentage de réussite de 43.60% dont 37.50% pour les filles et 49.27% pour les garçons.

Graphique 4 : Evolution des résultats du Bac Technique

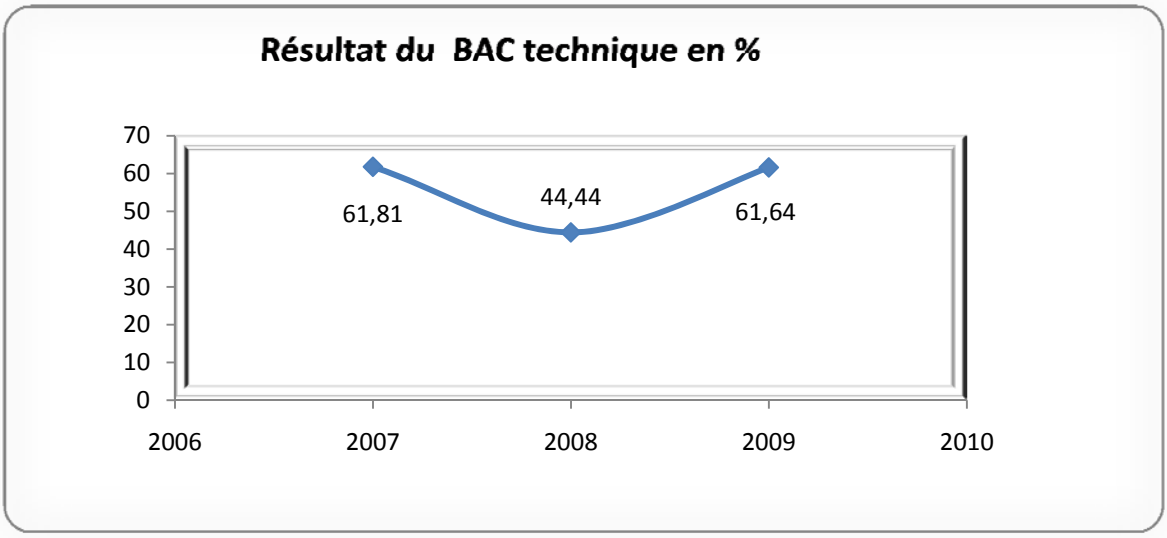

4.2. Enseignement professionnel

La Formation professionnelle, quant à elle, est présente au Public comme au Privé. Elle compte dans la Région :
Un Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin (**CRETF**)
Un Centre d'Enseignement Technique féminin à **Nioro (CETF**)
Un Centre d'Enseignement Technique féminin à **Guinguinéo (CETF**)
Les structures privées préparant à différents métiers (Coiffure, Couture)
Les Filières courtes préparant aux Brevets d'Etudes Professionnelles (**BEP** Chambre de commerce et autres établissements privés voir tableau ci-dessous).

4.2.1. Les Centres d'Enseignement Technique Féminin (CETF)

Ils sont deux dans la Région et sont fréquentés en 2010 par 14 filles réparties en trois filières (couture/habillement, restauration et technique de collectivité).

Tableau n°20 : Situation des Centres d'Enseignement Techniques Féminin en 2010

ETS	Couture	Restauration	Section sociale/artisanale	Total
CRETEF Kaolack	1	1	1	3

SRSD/Kaolack BP 313 Tel 33 941 28 84 Email: srsd.kaolack@ansd.sn

CETF Nioro	1	1	1	3
CETF GEO	3	3	2	8
Total Région	5	5	4	14

Source IA Kaolack

4.2.2. Brevets d'Etudes Professionnelles

Depuis plus de 10 ans, la Direction de la Formation Professionnelle a autorisé le Lycée Abdoulaye Niasse à ouvrir des classes de CASI (Commerce, Administration, Secrétariat, Informatique) et Comptabilité.

Il faut envisager l'élargissement de l'accès par la création d'un Centre de Formation Professionnelle qui développerait d'autres filières et permettrait d'ouvrir des brevets de Techniciens supérieurs (BTS)

Les effectifs en comptabilité et en CASI ont considérablement baissé entre 2010 et 2011. Les faibles effectifs s'expliquent par le manque d'enseignants dans certaines disciplines (dactylo) surtout en première année. Mais aussi à un manque d'informations sur l'existence de ces filières.

Tableau 104: Evolution des filières de formation

	CASI			COMPTABILITE		
	G	F	T	G	F	T
2009	3	20	23	25	27	52
2010	0	11	11	7	11	18

Source IA Kaolack

4.2.3 Réussite

Il faut retenir que le privé est très présent dans ce programme et s'investit dans plusieurs filières.

Mais l'essentiel des structures s'occupe de formation en informatique et en coiffure avec des effectifs modestes.

Ces structures délivrent des attestations maisons et ne présentent pas leurs élèves aux examens officiels.

Elles sont presque toutes concentrées dans la commune de Kaolack et n'ont pas toujours une existence officielle ce qui fait qu'elles ne bénéficient pas d'un appui technique et institutionnel pour se développer. Il est aussi nécessaire de développer la formation professionnelle dans les départements pour permettre aux élèves de ces milieux de bénéficier de formation sans se déplacer d'une localité à une autre.

Tableau 105: Evolution des résultats dans les sections

ANNEES SCOLAIRES	SECTIONS					
	COMPTA			CASI		
	Inscrits	admis	%	Inscrits	Admis	%
2008/2009	34	7	20,6%	24	00	0,0
2009/2010	23	01	4,3%	16	01	6,2
2010/2011	24	6	25%	7	9	42

Source IA Kaolack

V- ENSEIGNEMENT DE L'ARABE

Le contexte historique et culturel de la région fait que l'enseignement de l'arabe constitue un facteur déterminant pour l'accroissement du taux brut de scolarisation. L'engagement des milieux religieux et traditionnels dans le développement de l'école de base passe par le développement de cet enseignement.

L'Enseignement de l'Arabe dans les écoles publiques classiques

Il est dispensé à 129 600 élèves du public répartis dans 663 écoles et instruits par 4585 maîtres d'arabe.

L'Enseignement de l'Arabe dans les écoles franco-arabes

Les écoles franco-arabes de la région comptent 8214 élèves encadrées par 127 maîtres pour 42 écoles.

L'enseignement de l'Arabe dans les structures privées

Ce secteur compte 4597 élèves encadrées par 161 maîtres ou déclarants responsables et 28 écoles. Parallèlement à ces écoles qui ont un statut formel, il existe de nombreuses structures souvent inconnues des autorités académiques qui dispensent un enseignement de l'Arabe dont il est difficile de contrôler.

L'éducation religieuse

Nouvellement introduite dans le système éducatif, elle a un caractère facultatif et optionnel (nécessitant la décision des parents d'élèves). Les maîtres d'arabe font généralement office d'éducateurs religieux pour les élèves musulmans. L'éducation religieuse des élèves chrétiens est assurée dans le public, parfois par un religieux alors que dans le privé catholique ce sont les enseignants qui la dispensent. L'Education religieuse tarde à être formalisée malgré la bonne volonté des autorités.

Les daaras

Les daaras représentent une offre éducative très importante dans la région et particulièrement dans les départements de Nioro et de Kaffrine qui sont des milieux fortement religieux.

L'éducation arabo-islamique dispensée dans les daaras occupe une frange très importante de la population qui la préfère dans certaines zones à l'école de type occidental. Avec des effectifs importants ces structures pourraient constituer non seulement l'alternative pour l'école classique mais une composante, voire le levier d'un système éducatif global intégrant toutes les préoccupations des populations. Ils peuvent aussi contribuer au relèvement du TBS régional si le paradigme scolarisation est revu.

Le projet de modernisation des daaras, piloté par la **DALN** (Direction de l'Alphabétisation et des Langues Nationales) est un élément de diversification et d'amélioration de l'offre éducative

Tableau 106: Situation des écoles classiques publiques en 2011

	Nbre d'écoles	Nombre de maîtres				Effectifs		
		F P	V E	MC	T	G	Filles	Total
Kl/commune	73	457	80	538	1 075	17 603	19 342	36 945
Kaolack/Dept.	214	414	198	865	1 477	19 453	19 634	39 177
Nioro du Rip	245	314	240	787	1 341	17 159	18 746	35 905
Guinguinéo	131	207	96	390	692	8 451	9 122	17 573

SRSD/Kaolack BP 313 Tel 33 941 28 84 Email: srsd.kaolack@ansd.sn

Total Région	663	1 392	614	2 580	4 585	60 666	66 844	129 600

Source IA Kaolack

Tableau 107: Situation des écoles franco-arabes publiques en 2011

Circonscriptions	Nbre d'écoles	Nbre de maîtres	Effectif		
			Total	F	Total
Kaolack/Commune	3	13	474	228	474
Kaolack/Département	27	73	5 134	1 979	5 134
GUINGUINEO	00	00	00	00	00
Nioro du Rip	12	41	2 606	1 197	2 606
TOTAL /IA	42	127	8 214	3 104	8 214

Source IA Kaolack

Tableau 108: Situation de l'enseignement privé arabe en 2011

Circonscriptions	Déclarants responsables	Nombre d'écoles	Effectifs		
			G	F	T
Kaolack/Commune	13	112	1 859	1 376	3 235
Kaolack/département	5	29	474	288	762
Guinguinéo	7	20	400	200	600
Nioro du Rip	00	00	0	00	00
Total/IA	28	161	2 733	1 864	4 597

Source IA Kaolack

Tableau 109: Situation des daaras modernes en 2010

Circonscriptions	Nbre de daaras	Nombre d'enseignants	Effectifs	
			T	F
Kaolack commune	265	88	82	265
Kaolack département	0	0	0	0
Guinguineo	22	22	22	22
Nioro	870	900	3 810	870
TOTAL IA	695	760	3 240	695

Source IA Kaolack

VI- L'EDUCATION INTEGRATRICE

Cette éducation passe presque inaperçue dans la gestion du système éducatif régional parce que non formalisée. Et pourtant il y a sa place vu les nombreux cas de handicap dans les établissements et en dehors. Cette situation s'explique par le fait que Kaolack est une région carrefour qui attire beaucoup de personnes vivant avec handicap venant de la zone rurale ou de pays limitrophes.

La région de Kaolack accuse encore du retard dans la prise en charge de l'éducation intégratrice. En effet, il n'existe aucune structure étatique prenant en charge les personnes vivant avec handicap.

Cependant on peut retenir le centre Keur Yaakar dans le département de Nioro qui conduit une expérience sur la réinsertion des handicapés moteurs de 12 à 35 ans. Il est souhaitable que cette initiative de la Mission Norvégienne s'étende dans toute la circonscription.

Quelques rares structures sont identifiées dans la région, c'est le service de l'**AEMO** (**Action Educative en Milieu Ouvert**) pour la prise en charge de la délinquance juvénile et **le village SOS** pour l'enfance démunie.

VII- PROGRAMME EDUCATION NON FORMELLE

L'Education non formelle concerne l'Alphabétisation et la promotion des langues nationales. Programme très ancien mais qui tarde à se formaliser malgré tous les moyens financiers et humains qu'on lui a consacrés jusque là. A l'absence de données sur l'éducation des langues nationale, nous nous focalisons sur l'alphabétisation.

Les Centres d'Alphabétisation Formelle (CAF) concernent les adultes âgés de 16 à 50 ans avec comme cibles principales les femmes. Mais le manque d'intérêt des Collectivités Locales a beaucoup fait chuter le nombre de CAF depuis 2009, passant de 240 pendant cette à 154 en 2011.

Les ECB qui concernent les personnes âgées de 09 à 15 ans dites modèle alternatif sont très pertinentes dans leur approche. En quatre ans, elles mènent au CFEE au même titre que les enfants ayant fait six ans dans l'Elémentaire. Mais le nombre d'établissement accueillant cette forme d'éducation reste statique au cours de ces trois dernières années.

A l'horizon 2013, la région se fixe comme objectif l'éradication complète de l'analphabétisme (cf. le document de politique générale et Plan d'action pour l'éradication de l'analphabétisme et la promotion des langues nationales pour la période 2004-2013) qui consiste à lui donner une place importante dans le secteur de l'Education en particulier et dans la vie productive en général. Cela se traduit par l'éditorial en Langues nationales et de nombreuses émissions radiotélévisées toujours en langues nationales ainsi que des communications publiques.

Tableau 110: Structures, effectifs, personnels

		2009	2010	2011
CAF		240	146	154
ECB		14	14	14
CREPA		22	22	22
Auditeurs CAF / ECB	Total	17 315	6 983	6 284
	Femmes	15 619	0	5 925
Facilitateurs CAF / ECB		240	146	154
Superviseurs CAF / ECB		25	15	21
Programmes	Etat	01	02	02
	Privés	04	04	03
	Total	05	06	05

Source IA Kaolack

VII- COORDINATION

Le système éducatif est coordonné par une équipe pluridisciplinaire, composée comme suit :

L'Inspection d'Académie (IA)

Le décret 93-789 du 25/06/1993 instituant les IA limite le nombre d'agents devant y servir à 22 non compris l'IA et son adjoint. Mais la réalité a fait que les IA fonctionnent avec un personnel de 57 agents hormis l'IA et son adjoint.

L'effectif du personnel en service à l'Inspection d'Académie comprend :

-15 Instituteurs ainsi répartis : 02 contractuels, 01 Institutrice adjointe et 12 instituteurs ordinaires exerçant des fonctions pour lesquelles ils n'ont pas reçu de formation spéciale.
- 03 Secrétaires dactylo dont une affectée par le Conseil Régional
- 02 Chauffeur affecté par le Conseil Régional
- 03 Gardien pris en charge par l'Inspection d'Académie
- 04 Inspecteurs de l'enseignement élémentaire (dont l'IA Adjoint)
- 01 Inspecteur en langue arabe
- 01 PES (l'IA)
- 04 PEM dont un en langue arabe
- 01 PCEM
- 02 Inspecteurs Vie Scolaire
-19 Inspecteurs de Spécialité
- 01 COFC
- 01 Correspondant informatique.

Les IDEN

Le décret 93-789 du 25/06/1993 organisant les IDE limite à 11 le nombre des agents non compris l'Inspecteur chef de service.

Chaque IDE compte un personnel de 10 à 14 agents Instituteurs en majorité et un pool d'Inspecteurs de l'Enseignement Elémentaire, dont le chef de circonscription.

En plus du personnel propre au service interne de l'IDE, le chef de circonscription assure la gestion pédagogique et administrative de 600 à 700 enseignants du Préscolaire et de l'Elémentaire, dont une majorité grandissante de Volontaires et de Maîtres Contractuels.

Au niveau de chaque IDE existe un bureau de l'enseignement moyen tenu par un professeur expérimenté.

L'Inspection Médicale des Ecoles (IME)

L'IME n'a pas de Médecin depuis 2004. Son personnel actuel se compose de :

- 1 Agent Sanitaire Médecine générale
- 1 Agent Sanitaire Odontologie
- 8 Instituteurs dont une chargée de l'EPS (Education pour la Santé), de la pharmacie et du Secrétariat.

Le Centre Régional d'Orientation Scolaire et Professionnelle (CROSP)

Le CROSP fonctionne avec :

-3 Psychologues Conseillers titulaires, dont le directeur
-1 psychologue Conseiller contractuel
-1 sociologue Vacataire
-3 Secrétaires (Instituteurs de formation).
-1 Femme de charge.
-1 Gardien.
.-1 Dactylographe.

Le Pole Régional de Formation (PRF)

Le PRF se situe dans les locaux prêtés par le Lycée Valdiodio Ndiaye. Ces locaux, à l'image du Lycée, n'ont jamais bénéficié de réhabilitation depuis 1964. De plus, ils sont trop étroits pour accueillir les CPI des 14 disciplines élues et de l'élémentaire

La Coordination Régionale de la Case des Tout Petits (CR/CTP).

La CR/CTP compte 03 agents : l'Inspecteur, chef du service, une secrétaire et un chauffeur.

L'Ecole de Formation des Instituteurs (EFI)

L'EFI de Kaolack se trouve sur la Nationale I au village de Sing Sing, distant de Kaolack de près de 04 kilomètres. Ce qui rend son accès relativement difficile quant au coût du déplacement des agents y servant et des formés. Cette situation empêche aussi l'EFI de bien s'intégrer dans la vie intellectuelle et culturelle de la ville de Kaolack.

L'EFI prend en charge la formation des Volontaires de l'Education recrutés dans les deux régions de Kaolack et de Kaffrine alors département de la région. Le Personnel est composé de :

-01 Directeur
-01 Directeur des études
-04 Formateurs dont 01 en Arabe et 01 pour le Préscolaire.
-01 Intendant (Instituteur de formation).
-01 Secrétaire
-05 Surveillants
-02 Femmes de charge affectées par le Conseil Régional.

Des inspecteurs à la retraite sont pris comme vacataires pour renforcer l'équipe des formateurs. Ils sont au nombre de 04.

L'effectif des élèves- maîtres est de 413 dont 310 recrutés par voie de concours et103 par le quota sécuritaire.

Le budget de fonctionnement s'élève à 6 000 000 F ; il ne compte qu'une seule ligne, autres achats de biens et services ce qui fait qu'il n'épouse pas la nomenclature de celui des autres EFI.

Les Inspecteurs Spécialisés (IS) et les Inspecteurs chargés de la Vie Sociale (IVS) :

Ils sont au nombre de 21 dont 2 IVS et 19 IS toutes disciplines confondues. Ils polarisent les régions de Fatick et de Tambacounda. Ce qui pose des problèmes de déplacement compte tenu des moyens logistiques limités dont dispose l'IA.

CONCLUSION

L'enseignement préscolaire est marqué par une situation irrégulière de beaucoup d'établissement et un personnel enseignant souvent à statut informel et sans formation initiale.

L'enseignement élémentaire quant à lui reste nécessiteux en infrastructures à cause de ses nombreux abris provisoires.

En 2009, le TBS de la région estimé à 97.65% a atteint aujourd'hui les objectifs de scolarisation universelle.

Au niveau de la scolarisation des filles, la région a fait des bonds appréciables avec un indice de parité estimé à 1.06. Le taux d'achèvement qui est de 55.19% mérite d'être amélioré pour limiter les déperditions scolaires et pour aller vers la scolarisation universelle en 2015.

Le taux de redoublements de 12.04% et le taux d'abandon de 6.96% sont encore très élevés et doivent être réduits.

Concernant l'enseignement Moyen et Secondaire Général, il y a certes de nouvelles créations de collèges de proximité mais la plus part d'eux fonctionnent sous des locaux et abris provisoires inadaptés et un énorme déficit de tables bancs. A cela s'ajoutent des résultats encore insuffisants au BFEM et au bac

Le maintien des filles à l'école au-delà de la troisième diminue considérablement le taux de masculinité.

Les Centres d'Enseignement Techniques souffrent du manque de matériels didactiques en froid, de machines à coudre et de matière d'œuvre .les établissements d'enseignement technique féminin commencent à souffrir de l'existence d'un personnel à la qualification professionnelle pas toujours conforme aux exigences des filières qui y sont enseignées. On trouve des enseignants sans formation initiale comme dans le général et des enseignants sortis d'établissements délivrant des attestations à la place de diplômes officiels.

La gestion de l'Enseignement de l'Arabe appelle de la part des autorités académiques l'adoption d'un certain nombre de stratégies. Il faut avant tout dresser une carte de la demande d'éducation. Puis de là, mener une politique de sensibilisation à l'endroit des porteurs d'opinion pour l'acceptation de l'école traditionnelle là où c'est possible et la création d'écoles franco arabes.

Le faire-faire, option stratégique du gouvernement en matière d'alphabétisation et de promotion des langues consiste à procéder à une répartition opérationnelle des rôles et des responsabilités entre l'Etat et la société civile. A ce choix irréversible vient s'ajouter un transfert des compétences en matière d'alphabétisation et de langues nationales aux collectivités locales. Ainsi, les missions de coordination, de suivi et d'évaluation reviennent à la charge des collectivités locales avec comme bras techniques les structures académiques déconcentrées (IA et IDEN) et les organisations de la société civile.

CHAPITRE10 : CULTURE

INTRODUCTION

Le Centre Culturel Régional, structure déconcentrée et décentralisée du Ministère de la Culture et des loisirs, se présente avec deux missions fondamentales:

- Mission de représentation.
- Mission de structure technique à la disposition des collectivités locales.

Par ailleurs le principal objectif est d'engager une dynamique culturelle au niveau de la région afin de permettre : aux artistes de se développer à tous les niveaux, et à la population d'être au diapason de l'avancé culturelle mais également de sauvegarder le patrimoine local.

Les potentialités de la région en matière culturelle sont énormes à cause surtout de son statut de carrefour car étant un passage forcé entre les régions orientales et sud et surtout les pays frères de la Gambie, du Mali et des Guinées Bissau et Conakry. La région engendre une diversité culturelle extraordinaire favorisé par la présence de plusieurs ethnies du Sénégal en l'occurrence les sérères, les wolofs, les toucouleurs, les peuls de la Guinée et même les bambara du Mali etc.

I- SITES DES CEREMONIES CULTURELLES

Tableau 111: Répertoire des sites des cérémonies culturelles de la région en 2010

DATES	ACTIVITES	LOCALITES OU LIEUX	OBSERVATIONS
Mars	La nuit du rip	Médina sabakh - Nioro - Kaymor	Initiateurs: Populations
Avril 4 - 5 - 6	Festival du Théâtre et du Rire (FEST'RIRE)	Kaolack	Promoteur:Guédel Mbodj Partenaire : L'association des Artistes Comédiens du Sénégal (ARCOTS)
Décembre dans la 2ème quinzaine	6ème édition Festival Art Hip Hop de Kaolack qui est à sa	Kaolack	Initiateur:Association Jeunesse -Action – Développement Partenaire : Centre Culturel Régional de Kaolack
	4ème édition du Festival International de Graffiti	Nioro	Initiateur : L'artiste 2mgraf (Kemp Ndao)
Mai 5 - 6 -7	Gamou Traditionnel de Kahône	Kahône	Initiateur:<<Association Pencum Saloum >>
Mai 20 - 25	Journées Culturelles de la Communauté Rurale de Keur Baka Sous Préfecture de Koumbal département de Kaolack	Keur Baka	Initiateurs: Populations

A déterminer	Cérémonie rituelle d'offrandes à Mbossé Coumba Djiguéne Totem de Kaolack	Kaolack	Initiateurs: Populations
A déterminer	Cérémonie divinatoire du Baaw - Naan (Prières et offrandes) à l'approche ou pendant l'hivernage pour que les pluies tombent en abondance	Kaolack	Initiateurs: Populations
Novembre 25 - 28	Festival International des Arts et Tradition du Saloum 1ére Edition	Kaolack et les autres départements	Initiateurs : Conseil Régional de Kaolack et le Réseau des artistes de Kaolack
---	Journées Culturelles de Kahône	Kahône	Initiateurs : Commune de Kahône

Source : CCR Kaolack

II- SITES ET MONUMENTS HISTORIQUES CLASSES

Tableau 112: Répertoire des sites et monuments historiques classés de la région en 2010

Département	Sites
Kaolack	Bâtiment abritant la Gouvernance de Kaolack
	Ex-Palais de Justice de Kaolack
	Mosquée Diabel Ka
	Mosquée Kanéne, Léona
	Tumulus de Ndalane, Arrondissement de Gandiaye
Nioro	tata de Maba Diakhou Bâ à Nioro
	Mausolée de Mame Diarra Bousso à Prokhane
	Puits de Mame Diarra Bousso
	Tombe de Matar Kalla Dramé, à Ndimb Dramé
	Site mégalithique de Sine Ngayéne
	Site mégalithique de Mbolop Tobé, au village de Konomba
	Site mégalithique de Sine Wanar
	Mosquée de Kabakoto
Guinguinéo	Bivouac de'El Hadji Oumar TALL(Badakhoune)
	Arbres fétiches de Gagnick Godjil (Badakhoune)
	Marigot Ngaby et Wagui (Badakhoune)

Source : CCR Kaolack

III- INFRASTRUCTURES CULTURELLES

Tableau 113: Répertoire des infrastructures culturelles de la région en 2009

INFRASTRUCTURES	DEPARTEMENTS			TOTAL
	KAOLACK	GUINGUINEO	NIORO	
Centre Culturel	02	0	0	02
salles des fêtes	01	01	03	05
Centre de lecture	02	0	0	02
Alliance Franco-sénégalaise	01	00	00	01

Source : CCR Kaolack

CONCLUSION

La région de Kaolack qui regorge d'énormes potentialités culturelles, a du mal à rayonner comme cela se doit à cause du manque de logistique et d'infrastructures adéquates.

Comme le montre le tableau n°3, il n'existe pas beaucoup d'infrastructures culturelles dans la région.

Le Centre culturel régional à un manque criard de matériel technique dont la salle de spectacle en est une parfaite illustration. En effet, elle est très petite et l'espace libre qui peut servir de théâtre de verdure, n'est pas aménagé ; en plus, elle a un problème d'acoustique.

C'est pourquoi, il urge à l'endroit des collectivités locales et des bonnes volontés de participer activement à l'aménagement culturel de la région en dotant de leurs localités d'infrastructures culturelles adéquates (salles des fêtes, centre de lecture etc.), en appuyant les manifestations culturelles pour la sauvegarde et la diffusion du patrimoine culturel de notre région, voire notre pays.